



Le **nouvel** Economiste

“Savoir aujourd’hui pour comprendre demain”

N°2129 | HEBDOMADAIRE

WWW.LENOUVELECONOMISTE.FR

VENDREDI 29 JUILLET 2022 | 5€

Maison-Blanche 2024

Donald Trump,
l'encombrant

L'ex-président semble préférer mener son parti à la défaite plutôt que de reconnaître la sienne



BIDEN POWER
ANNE TOULOUSE

Depuis le 9 juin, les Américains peuvent suivre en direct sur de nombreuses chaînes de télévision un véritable feuilleton politique, dont le héros, si l'on peut dire, est l'ex-président Donald Trump. On doute que celui-ci tire beaucoup de plaisir à atteindre, lors de certaines séances [de la commission d'enquête parlementaire sur les événements du Capitole, ndr], un score d'audimat comparable à ceux dont il se vantait... p. 7

Vladimir Poutine à Téhéran

L'Iran et la Russie
s'alignent contre
l'Occident p. 6

MAELSTRÖM MOYEN-ORIENTAL,
ARDAVAN AMIR-ASLANI

DOSSIER

Au service du collectif

Intranet collaboratif
et réseau social
d'entreprise p. 14



GRAND PARIS

L'actualité des départements
d'Ile-de-France p. 16

ANNONCES LEGALES

P. 21
Tél. 01 75 444 117 - lenouveleconomiste.fr
annonceslegales@nouveleconomiste.fr

L 12925 - 2129 - F: 5,00 €



© Freepik

L'ESG vise à satisfaire un si grand nombre de parties prenantes que les informations qu'il génère n'ont souvent que peu de rapport avec les activités réelles de l'entreprise.

'It's environment, stupid'

Critères ESG, comment mesurer moins mais mieux

L'année dernière, Vivek Ramaswamy, un entrepreneur du secteur de la santé, a publié 'Woke Inc', une polémique enjouée contre la passion des CEO américains qui se félicitent de s'attaquer à des problèmes tels que le changement climatique, le racisme et les droits des travailleurs. Selon lui, aussi fracturés que soient les gouvernements, c'est aux hommes politiques qu'il incombe de régler ces problèmes. Entre les mains des élites économiques, un concept tel que l'ESG peut être bien

intentionné. Mais il menace de porter atteinte à l'intégrité de la démocratie, a suggéré M. Ramaswamy. D'autres détracteurs de l'ESG avancent un argument similaire à propos des taxes sur le carbone. Ils affirment que le fait d'offrir une alternative "feel-good" aux investisseurs, aux financiers, aux grandes entreprises et aux régulateurs, c'est-à-dire au "complexe climato-industriel", pourrait donner une excuse aux gouvernements pour ne pas faire payer les émissions de carbone... p. 2

Programme quinquennal de stabilité

Programme Potemkine

La trajectoire impeccable des indicateurs de Bercy oublie l'extrême fragilité de l'économie française qui exige des changements majeurs

LA CHRONIQUE DE
JEAN-MICHEL LAMY

Une parenthèse enchantée pour traverser les tourbillons et arriver à bon port en mai 2027. C'est

le chemin du "programme quinquennal de stabilité" tracé par Bercy. Au fil des cinq années, les indicateurs convergent harmonieusement vers un déficit public à 2,9 % de PIB, un taux d'inflation

à 1,75 %, une croissance à 1,8 %. La "valorisation du travail" sert de gouvernail pour garder le cap. Ce bonheur chiffré ne vaut rien sans la réforme clé de la retraite. L'OFCE a fait les calculs ! C'est le prix de la

cohérence gouvernementale. Encore oublie-t-on l'extraordinaire fragilité d'une économie française qui exige des changements profonds dans les modes de production... p. 4

Transmission Protection Instrument

La BCE, nouvelle gardienne des caisses publiques

Elle appréciera désormais par elle-même la soutenabilité de la dette des pays en difficulté. Un nouveau rôle qui n'est pas vraiment dans son mandat.

MÉCOMPTE PUBLICS,
FRANÇOIS ECALLE

La Banque centrale européenne (BCE) vient de présenter son nouveau "Transmission Protection Instrument" (TPI) qui,

officiellement, devrait améliorer la transmission de la politique monétaire dans l'ensemble de la zone euro. L'instrument lui permettra en pratique d'acheter, sans limite, des titres émis par un État confronté à une dégradation... p. 5

Sauver la planète

Critères ESG, la controverse

Illusoire, flou et incohérent, le système de notation devrait se résumer à la seule mesure des émissions de carbone

THE ECONOMIST

Si vous êtes du genre à ne pas vouloir investir dans des entreprises qui polluent la planète, maltraitent les travailleurs et remplissent leurs conseils d'administration de copains, vous connaissez sans doute l'une des tendances les plus en vogue de la finance: l'investissement

environnemental, social et de gouvernance (ESG). Il s'agit d'une tentative de faire mieux fonctionner le capitalisme et de faire face à la grave menace que représente le changement climatique. Cette tendance a pris de l'ampleur ces dernières années; les titans de la gestion des investissements affirment que plus d'un tiers de leurs actifs... p. 3

Sauver la planète 1/2

'It's environment, stupid'

Critères ESG, comment mesurer moins mais mieux

L'année dernière, Vivek Ramaswamy, un entrepreneur du secteur de la santé, a publié 'Woke Inc', une polémique enjouée contre la passion des CEO américains qui se félicitent de s'attaquer à des problèmes tels que le changement climatique, le racisme et les droits des travailleurs. Selon lui, aussi fracturés que soient les gouvernements, c'est aux hommes politiques qu'il incombe de régler ces problèmes. Entre les mains des élites économiques, un concept tel que l'ESG peut être bien intentionné. Mais il menace de porter atteinte à l'intégrité de la démocratie, a suggéré M. Ramaswamy.

Manque de courage politique

D'autres détracteurs de l'ESG avancent un argument similaire à propos des taxes sur le carbone. Ils affirment que le fait d'offrir une alternative "feel-good" aux investisseurs, aux financiers, aux grandes entreprises et aux régulateurs, c'est-à-dire au "complexe climato-industriel", pourrait donner une excuse aux gouvernements pour ne pas faire payer les émissions de carbone. Il s'agit d'une préoccupation légitime. Les taxes sur le carbone seraient le meilleur moyen d'orienter les investissements

La principale raison pour laquelle les taxes sont à la fois faibles et insuffisamment coordonnées dans le monde n'est pas due à l'ESG ou au capitalisme sauvage. C'est parce que les politiques sont trop timides pour les imposer aux électeurs.

vers les technologies de décarbonation les plus prometteuses. Pourtant, personne ne doit être dupe. La principale raison pour laquelle les taxes sont à la fois faibles et insuffisamment coordonnées dans le monde n'est pas due à l'ESG ou au capitalisme sauvage. C'est parce que les politiques sont trop timides pour les imposer aux électeurs.

En fait, cela vaut la peine de doubler les efforts des secteurs privé et public pour amener les entreprises à mesurer et à réduire leurs émissions de carbone. Ce n'est peut-être pas la solution la plus efficace. Mais des exigences de divulgation et un examen réglementaire approprié pourraient aider à diriger les capitaux là où ils sont le plus nécessaires. Et si les gouvernements trouvent un jour le courage de renforcer les taxes sur le carbone, un bon système de mesure les rendrait plus efficaces.

ESG, le grand flou

L'ESG n'a trop souvent été ni un bon outil de mesure, ni un outil efficace de gestion des risques. Il vise à



L'ESG n'a trop souvent été ni un bon outil de mesure, ni un outil efficace de gestion des risques. Il vise à satisfaire un si grand nombre de parties prenantes que les informations qu'il génère n'ont souvent que peu de rapport avec les activités réelles de l'entreprise.

satisfaire un si grand nombre de parties prenantes que les informations qu'il génère n'ont souvent que peu de rapport avec les activités réelles de l'entreprise. Il est trop imprécis pour constituer une taxe fantôme sur les externalités négatives d'une entreprise. Il est source de confusion pour les entreprises. Et il est difficile pour les investisseurs de comprendre ce qu'il implique en termes de prix des actifs.

De plus, l'ESG est pollué par des jugements moraux qui changent avec le temps. Comme l'ont souligné des chercheurs de la Kenan-Flagler Business School de l'université de Caroline du Nord, la mesure de l'ESG est mêlée à des points de vue diamétralement opposés sur la finalité de l'entreprise, ainsi qu'à des débats sur la question de savoir si ce sont les actionnaires ou les parties prenantes qui doivent primer dans la prise de décision. Cela amplifie les débats sur ce qu'est une "bonne" ou une "mauvaise" entreprise.

Comment normaliser pour rationaliser?

En revanche, le système de comptabilité des bénéfices et des pertes qu'il vise à compléter est un modèle de clarté, qui évite les jugements moraux et l'influence politique. Les systèmes de normalisation comptable ont démontré la valeur des états financiers normalisés et audités pour le développement des marchés de capitaux, la croissance économique et le contrôle de la façon dont les dirigeants gèrent les entreprises. Les informations sur le développement durable devraient essayer de suivre une voie similaire. Pour rendre la mesure de l'ESG plus efficace, elle doit être rationalisée.

Les normalisateurs ne devraient pas imposer des mesures pour satisfaire chaque groupe d'intérêt ou chaque cause sociale favorite des gestionnaires d'actifs. Ils devraient plutôt essayer de faire en sorte que les informations non financières ne soient exigées que si elles sont importantes pour un secteur. Les mesures de pertinence plus générale peuvent être divulguées volontairement, comme c'est le cas via la Global Reporting Initiative.

Le secteur de la gestion d'actifs devrait personnaliser ses offres. Il devrait créer des produits mieux adaptés à des groupes d'investisseurs particuliers: fonds climatiques pour les personnes qui veulent réduire les émissions de carbone, fonds sociaux pour celles qui s'intéressent au capital humain et fonds de gouvernance pour celles qui s'inquiètent des erreurs de gestion. S'il veut vendre des produits qui placent la durabilité avant toute autre considération, il devrait les commercialiser en tant que "fonds d'impact", sans promesses inconsidérées de rendements élevés. Si les gestionnaires d'investissement persistent à introduire des critères d'ESG dans l'ensemble de leurs portefeuilles, ils devraient céder les droits de vote aux actionnaires ordinaires afin de les rendre plus représentatifs. Cela devrait les éloigner des incursions dangereuses dans les guerres culturelles.

"Investissement en capital naturel"?

La rationalisation n'est pas forcément synonyme de réduction des effectifs. En fait, des mesures plus ciblées pourraient être promues à l'échelle mondiale pour englober

les entreprises privées et les entités gouvernementales, en particulier sur les marchés émergents qui ont le plus à faire pour réduire les émissions de carbone. Il serait peut-être préférable de se concentrer sur le côté E de l'ESG, et non sur le S ou le G. Dans de nombreux pays non anglo-saxons, il existe des obstacles pour fonder les décisions d'investissement sur les deux derniers, étant donné les modalités de contrôle de l'information. Les régulateurs, y compris la SEC [l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers, ndt], se concentrent pour l'instant exclusivement sur les informations liées au climat. Idéalement, le terme ESG devrait être supprimé. Amalgame de trois mots, environnement, social et

Avec un nouveau nom approprié – par exemple, l'investissement en capital naturel – il n'y a aucune raison pour qu'un mélange de climat et de capitalisme ne s'avère pas utile. À condition qu'il ne soit pas médiatisé bien au-delà de ce qu'il peut réellement accomplir.

gouvernance, qui ressemblent plus à un mantra pieux qu'à une force de changement, sa réputation est désormais ternie. La situation pourrait s'aggraver si les sorties de capitaux se poursuivent en raison de la détérioration des rendements. Pourtant, l'investissement durable n'est pas près de disparaître. Une réglementation renforcée pourrait le rendre plus crédible. Il en va de même pour le contrôle des engagements "nets zéro". Les investisseurs continueront à se soucier non seulement des rendements, mais aussi du monde dans lequel ils vivent. Avec un nouveau nom approprié – par exemple, l'investissement en capital naturel – il n'y a aucune raison pour qu'un mélange de climat et de capitalisme ne s'avère pas utile. À condition qu'il ne soit pas médiatisé bien au-delà de ce qu'il peut réellement accomplir.

THE ECONOMIST

Le nouvel Economiste

Affaires publiques, Entreprises, Économie sociale

Journal d'analyse et d'opinion paraissant le vendredi

12, rue Notre-Dame des victoires 75002 Paris

E-mail: prenom.nom@nouveleconomiste.fr

Abonnements: abonnements@nouveleconomiste.fr

Henri J. Nijdam,

directeur de la publication et de la rédaction henri.nijdam@nouveleconomiste.fr

Rédaction en chef : Jean-Michel Lamy, Édouard Laugier, Philippe Plassart, Pierre-Louis Rozyès - **Journalistes, chroniqueurs & éditorialistes :** www.lenouveleconomiste.fr - **Coordination dossiers :** Marie-Line Lybrecht - **Secrétariat de rédaction :** Aurélie Percheron - **Edition Web & Print :** Clément Guéraud 01 76 21 40 84, Anaïs Russo - **Développement web :** Laurence Guy - **Marketing & développement :** Inès Ho Foui Sang, Joséphine Picot, Gustave Cozzolino - **Diffusion :** Aurélie Kouakou 01 58 30 83 64 - **Publicité :** Direction commerciale: Jonathan Grain 01 75 444 111 - Sandra Grain, Sophie Vinceneux, Moana Lhopitallier, Fatoumata Koïta - **Services de formalités & secrétariat juridique :** MaLegalTech: 01 75 444 106 - **Annonces légales, juridiques et judiciaires :** Juripresse - Antoine Wiczorek 01 75 444 116 - **Gestion :** Isabel Martins 01 75 444 104

Société Nouvelle du Nouvel Economiste S.A. au capital de 37 000 euros. Président: Bruno Ledoux; directeur général: Alexandre Almajean. Principal actionnaire: BLHM, MB Participations. Financière Nouvel Eco S.A. au capital de 4.098.590 euros, une participation de Media Capital S.A. Président, directeur général: Henri J. Nijdam. Administrateurs: Alexandre Almajean, Jean-René Tancrède. Print France Offset 79, route de Roissy, 93290 Tremblay-en-France. Dépôt légal: janvier 1993. Numéro de commission paritaire: 0727 C 85258. ISSN: 0395-6458.



Critères ESG, la controverse

Illusoire, flou et incohérent, le système de notation devrait se résumer à la seule mesure des émissions de carbone

Si vous êtes du genre à ne pas vouloir investir dans des entreprises qui polluent la planète, maltraitent les travailleurs et remplissent leurs conseils d'administration de copains, vous connaissez sans doute l'une des tendances les plus en vogue de la finance : l'investissement environnemental, social et de gouvernance (ESG). Il s'agit d'une tentative de faire mieux fonctionner le capitalisme et de faire face à

Parce qu'il regroupe un éventail vertigineux d'objectifs, l'ESG ne fournit aucun guide cohérent aux investisseurs et aux entreprises pour faire les compromis inévitables dans toute société.

la grave menace que représente le changement climatique. Cette tendance a pris de l'ampleur ces dernières années ; les titans de la gestion des investissements affirment que plus d'un tiers de leurs actifs, soit 35000 milliards de dollars au total, sont surveillés sous l'angle de l'ESG. Le sujet est sur les lèvres des patrons et des administrations du monde entier.

Par-delà le battage médiatique

Vous pourriez espérer que de grandes choses en découlent. Vous auriez tort. Malheureusement, ces trois lettres sont devenues un raccourci pour illustrer le battage médiatique et la controverse. Les politiques américains de droite accusent un "cartel du climat" d'être responsable de la flambée des prix à la pompe. Des lanceurs d'alerte accusent l'industrie de "blanchiment écologique" en trompant ses clients. Des entreprises, de Goldman Sachs à la Deutsche Bank, font l'objet d'enquêtes réglementaires. Bien que l'ESG soit souvent bien intentionné, il est profondément défectueux. Il risque de fixer des objectifs contradictoires pour les entreprises, d'escroquer les épargnants et de détourner l'attention de la tâche vitale qu'est la lutte contre le changement climatique. C'est un joyeux fouillis qui doit être impitoyablement rationalisé.

Un concept qui satisfait tout le monde

Le terme ESG remonte à 2004. L'idée est que les investisseurs devraient évaluer les entreprises non seulement sur la base de leurs performances commerciales, mais aussi sur la base de leur bilan environnemental, social et de leur gouvernance, généralement à l'aide de notes chiffrées. Plusieurs facteurs l'ont propulsée dans le courant dominant. De plus en plus



Le danger le plus important, et de loin, provient des émissions, en particulier celles générées par les industries émettrices de carbone. En d'autres termes, le E ne devrait pas être synonyme de facteurs environnementaux, mais uniquement d'émissions.

de personnes souhaitent investir d'une manière qui corresponde à leurs préoccupations en matière de réchauffement climatique et d'injustices. De plus en plus d'entreprises proposent des analyses ESG. Les gouvernements étant souvent dans l'impasse, de nombreuses personnes estiment que les entreprises doivent résoudre les problèmes de la société et servir toutes les parties prenantes, y compris les fournisseurs et les travailleurs, et pas seulement les actionnaires. Et puis, il y a l'intérêt personnel d'un secteur de la gestion d'actifs qui n'a jamais su regarder la bouche d'un cheval donné : vendre des produits durables lui permet de facturer davantage, atténuant ainsi le long fléau de baisse des prix.

Illusoire, flou et incohérent : l'industrie de l'ESG

Malheureusement, l'ESG souffre de trois problèmes fondamentaux. Premièrement, parce qu'il regroupe un éventail vertigineux d'objectifs, il ne fournit aucun guide cohérent aux investisseurs et aux entreprises pour faire les compromis inévitables dans toute société. Elon Musk de Tesla est un cauchemar pour la gouvernance d'entreprise, mais en popularisant les voitures électriques, il contribue à la lutte contre le changement climatique. La fermeture d'une entreprise d'extraction de charbon est bonne pour le climat, mais terrible pour ses fournisseurs et ses travailleurs. Est-il vraiment possible de construire rapidement un grand nombre de parcs éoliens sans nuire à l'écologie locale ? En suggérant que ces conflits n'existent pas ou qu'ils peuvent être facilement

résolus, l'ESG encourage l'illusion. Le deuxième problème de l'industrie est qu'elle ne propose pas d'incitations directes. Elle prétend que les bons comportements sont plus lucratifs pour les entreprises et les investisseurs. En fait, si vous pouvez supporter l'infamie de la démarche, il est souvent très rentable pour une entreprise d'externaliser les coûts – tels que la pollution – sur la société plutôt que de les supporter directement. Par conséquent, le lien entre la vertu et la surperformance financière est suspect.

Enfin, l'ESG a un problème de mesure : les différents systèmes de notation présentent des incohérences flagrantes et sont faciles à manipuler. Les notations de crédit des différentes agences de notation sont corrélées dans 99 % des cas. En revanche, les notes ESG le sont à peine plus de la moitié du temps. Les entreprises peuvent améliorer leur score ESG en vendant des actifs à un autre propriétaire qui continue à les gérer comme avant.

Trop de lettres tuent l'objectif

Les investisseurs sont de plus en plus sages et sceptiques à l'égard de ce genre d'absurdités. Ce phénomène, associé à la tourmente des marchés financiers, ralentit l'afflux d'argent dans les fonds durables. Il est donc grand temps de repenser la question. La première étape consiste à dissocier ces trois lettres : E, S et G. Plus il y a de cibles à atteindre, moins il y a de chances d'en atteindre une seule. En ce qui concerne le S, dans une économie dynamique et décentralisée, chaque entreprise prendra des décisions différentes des autres quant à

son comportement social dans la poursuite de profits à long terme dans le respect de la loi. Les entreprises technologiques peuvent faire appel aux valeurs des jeunes employés pour les retenir ; les entreprises des secteurs en déclin peuvent être amenées à licencier. Il n'y a pas de modèle unique. L'art de la gouvernance, ou G, est trop subtil pour être saisi par des cases à cocher. Les entreprises britanniques cotées en bourse disposent d'un code de gouvernance élaboré et affichent des performances médiocres.

Il vaut mieux se concentrer simplement sur le E. Et pourtant, même lui n'est pas assez précis. L'environnement est un terme très vaste qui englobe la biodiversité, la rareté de l'eau, etc. Le danger le plus important, et de loin, provient des émissions, en particulier celles générées par les industries émettrices de carbone. En d'autres termes, le E ne devrait pas être synonyme de facteurs environnementaux, mais uniquement d'émissions. Les investisseurs et les régulateurs font déjà pression pour que la divulgation par les entreprises de leurs émissions soit plus uniforme et universelle. Plus elles seront standardisées, plus il sera facile d'évaluer quelles entreprises sont les grandes responsables des émissions de carbone et lesquelles font le plus d'efforts pour les réduire. Les gestionnaires de fonds et les banques devraient être mieux à même de suivre l'empreinte carbone de leurs portefeuilles et de savoir si elle se réduit au fil du temps.

La solution : régulation et taxe carbone

Une meilleure information ne peut qu'aider à lutter contre le réchauffement de la planète. En révélant plus précisément quelles entreprises polluent, elle aidera le public à comprendre ce qui fait vraiment la différence pour le climat. Un nombre croissant de consommateurs et d'investisseurs altruistes pourraient choisir de favoriser les entreprises propres, même si cela leur coûte financièrement. Et même si elles peuvent s'en tirer en polluant aujourd'hui, beaucoup d'entreprises et d'investisseurs s'attendent à ce qu'une réglementation plus stricte des émissions de carbone finisse par arriver, et veulent mesurer leurs risques et adapter leurs business models.

Mais ne nous y trompons pas : une action gouvernementale plus stricte est indispensable dès maintenant. Nous plaignons depuis longtemps en faveur d'un prix du carbone beaucoup plus élevé, qui permettrait d'exploiter les mécanismes du marché pour sauver la planète. Aujourd'hui, les systèmes de tarification couvrent 23 % des émissions mondiales, soit environ le double du niveau d'il y a cinq ans. Mais il faut faire beaucoup plus, notamment en Amérique. C'est l'action gouvernementale, associée à une divulgation claire et cohérente, qui peut sauver la planète, et non une abréviation qui risque d'être synonyme d'exagération et de superficialité.

THE ECONOMIST

Les investisseurs et les régulateurs font déjà pression pour que la divulgation par les entreprises de leurs émissions soit plus uniforme et universelle. Plus elles seront standardisées, plus il sera facile d'évaluer quelles entreprises sont les grandes responsables des émissions de carbone et lesquelles font le plus d'efforts pour les réduire.

Programme quinquennal de stabilité

Programme 'Potemkine'

La trajectoire impeccable des indicateurs de Bercy oublie l'extrême fragilité de l'économie française qui exige des changements majeurs

LA CHRONIQUE DE
JEAN-MICHEL LAMY

Une parenthèse enchantée pour traverser les tourbillons et arriver à bon port en mai 2027. C'est le chemin du "programme quinquennal de stabilité" tracé par Bercy. Au fil des cinq années, les indicateurs convergent harmonieusement vers un déficit public à 2,9 % de PIB, un taux d'inflation à 1,75 %, une croissance à 1,8 %. La "valorisation du travail" sert de gouvernail pour garder le cap. Ce bonheur chiffré ne vaut rien sans la réforme clé de la retraite. L'OFCE a fait les calculs ! C'est le prix de la cohérence gouvernementale.

L'accumulation de mesures temporaires ne résout rien

Encore oublie-t-on l'extraordinaire fragilité d'une économie française qui exige des changements profonds dans les modes de production. Il n'est pas sûr qu'une France en fatigue démocratique les assimile facilement. À la place, une partie du pays pourrait préférer des changements profonds dans la production d'idéologies où le "peuple" devient l'acteur d'une pièce écrite par des minorités agissantes. *"La politique prend le poste*

Au fil des cinq années, les indicateurs convergent harmonieusement vers un déficit public à 2,9 % de PIB, un taux d'inflation à 1,75 %, une croissance à 1,8 %. Ce bonheur chiffré ne vaut rien sans la réforme clé de la retraite.

de commande", menace Jean-Luc Mélenchon, inspirateur en chef de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (Nupes). À l'Assemblée nationale, le jeu politique autour de la taxation des "surprofits", rejetée *in extremis*, est une alerte à prendre au pied de la lettre. L'État brancardier a table ouverte pour nombre d'amendements ! Le grand remplacement par une étatisation forcée est un danger majeur pour le "programme quinquennal". Le tandem Macron-Borne doit se préparer à contrer ce glissement progressif. La seule navigation pro-business mâtinée de sérieux budgétaire n'évitera pas les hauts-fonds. L'accumulation de mesures "temporaires" en soutien du pouvoir d'achat ne crée aucun élan pour affronter les dépressions. D'autant que ce n'est pas soutenable dans la durée. Déjà la présidentielle avait raté la mobilisation du corps social autour d'une vision d'avenir. Une des dernières cartes de l'exécutif est de réussir la session



Quand Bruno Le Maire considère que "plutôt qu'une taxe, il est mieux que les entreprises contribuent volontairement, c'est plus juste et plus rapide", l'écho médiatique est faible.

de rattrapage de la rentrée autour d'un projet porteur. Avec quelles armes ?

Les indicateurs macro-économiques du programme 2021-2027

Nul ne confondra Bruno Le Maire, le patron de Bercy, avec le ministre russe Grigori Potemkine qui apposait des décors en carton-pâte sur les façades défectueuses avant le passage de l'impératrice Catherine II. Un certain lien métaphorique existe pourtant à la vue de la trajectoire impeccable des indicateurs macroéconomiques du programme 2021-2027 présenté par Bercy. Après un creux à 1,4 % l'an prochain, la croissance repart à la hausse pour récupérer en fin de parcours un supplément de 0,4 %. Parallèlement, l'inflation à 3,3 % en 2023 perd 1,55 % en fin d'exercice. Enfin, le solde public reste négatif à 5 % de PIB cette année comme l'an prochain, mais il dégonfle très précisément de 2,1 % de PIB à l'horizon 2027 pour passer à 0,1 % près de PIB sous la barre des 3 %. Il n'y a que la dette publique au sens de Maastricht pour faire de la résistance, en plafonnant de 111,9 % du PIB cette année à 112,5 % du PIB en 2027. En clair, le stock, alimenté par les déficits, continue à augmenter en valeur absolue. Bercy choisit délibérément de tirer sur la corde de la capacité d'endettement du Trésor public français.

Ces engagements sont-ils crédibles ?

Le consensus répond majoritairement "non". Bruno Le Maire se défend sur plusieurs fronts. En premier lieu, il se bat sur le principe de maîtrise de la dépense publique. Celle-ci n'augmentera que de

0,6 % en volume (hors inflation) en moyenne sur cinq ans. Auparavant, le rythme constaté était de 2 % l'an, et depuis une dizaine d'années de 1,2 %. Comment concilier le nouvel objectif relativement restrictif avec une sphère sociale en progression de 1,3 %, notamment à cause des engagements du Ségur, du plan hôpital, des plans d'urgence ? Eh bien grâce à une baisse de 0,4 % des dépenses de l'État et de 0,5 % des dépenses de fonctionnement des collectivités locales. "Chacun doit être devant ses responsabilités. Les collectivités doivent être aussi à ce rendez-vous", explique le ministre de l'Économie. A priori rien d'insurmontable, puisque 0,5 %, sur un "fonctionnement" estimé en 2021 à 180 milliards d'euros, correspond à quelque 900 millions par an. En réalité, l'AMF (Association des maires de France) considère que du fait de multiples hausses mécaniques liées à l'indice des prix, l'effort demandé dépasserait largement les 10 milliards d'euros.

La gent décentralisée pense d'ailleurs s'abriter derrière le bouclier du principe de libre administration des collectivités territoriales pour échapper aux oukases de Bercy. Les escarmouches observées lors de l'examen au Palais-Bourbon du budget rectificatif 2022 donnent un avant-goût des obstacles à surmonter. Contre l'avis de Bercy, les députés ont d'abord accordé aux départements une compensation de 120 millions d'euros pour la hausse de 4 % du RSA. Grâce au ralliement du groupe Horizons d'Édouard Philippe aux amendements de l'opposition. In fine, sous l'œil contraint de Bercy, 180 millions de plus ont été octroyés aux communes pour équilibrer le point d'indice et la facture énergétique. Devant un Hémicycle globalement

dispendieux, la lutte pour les économies à récupérer sur l'efficacité des dépenses publiques sera rude.

Les leviers et marges de manoeuvre du gouvernement

À vrai dire, pour dégager des marges de manoeuvre, le gouvernement s'appuie avant tout sur le front stratégique d'une offre de travail plus musclée. Pour le premier levier, la retraite, l'OFCE accorde le point à Bercy. "Dans l'hypothèse d'un relèvement de l'âge d'ouverture des droits de 62 à 65 ans, au rythme de 4 mois chaque année à partir de 2023, la croissance potentielle gonflerait de 0,3 % par an", précise l'institut.

Pour le second levier, le plein-emploi à l'horizon 2027, l'OFCE est en revanche sceptique. "Le taux de chômage remonterait à 8 % en 2023 et 2024 avant de refluer progressivement à 7,5 % en fin de quinquennat", assène l'OFCE. Loin de l'espoir d'un taux de chômage à 5 %. C'est la conséquence de la confluence probable d'une expansion ralentie et de l'abandon d'un cycle de faible productivité. Actuellement, les entreprises afficheraient un niveau d'emploi supérieur de quelque 500 000 postes à leurs besoins.

Les deux "produits" phare du macronisme, qui donnent au programme de stabilité sa colonne vertébrale, pourraient ainsi être entravés : l'aménagement des retraites par la pression sociale, et le plein-emploi par le retournement conjoncturel. Parallèlement, il faut s'attendre à ce que l'effort d'investissement public en faveur de la transition énergétique absorbe beaucoup de ressources. Au détriment sans

doute de l'ADN Macron de la baisse des impôts

Le risque d'étatisation de l'économie

Ces grands objectifs ont du mal à s'agréger pour constituer un projet de société conquérant. Le pouvoir va souvent être mis dans les cordes pour "insuffisance", climatique ou de distribution sociale. Le sommet de l'État doit répliquer. L'avis de recherche de relais positifs et identifiables par l'opinion publique est lancé. Le Conseil national de la refondation politique peut en être un. Cela ne suffira pas.

Le premier quinquennat Macron avait comme axe le redressement du système productif. Il est à peine entamé. Le collapsus d'EDF n'est jamais que le signe emblématique du recul du savoir-faire tricolore. À petits pas, certes, des réorientations se font jour. Par exemple sur le poids et la gouvernance de l'apprentissage, ou sur l'attractivité fiscale pour les investisseurs.

Depuis les débuts du macronisme, ces modifications de trajectoire sont attaquées parce que néolibérales ou bénéficiant à la classe des "aisés". Ce matraquage idéologique va trouver, sous la nouvelle mandature, une caisse de résonance bruyante au Palais-Bourbon. La ligne de partage est friable entre la taxation des rentes illégitimes et celle des superprofits. Quand Bruno Le Maire considère que "plutôt qu'une taxe, il est mieux que les entreprises contribuent volontairement, c'est plus juste et plus rapide", l'écho médiatique est faible.

L'engouement pour l'étatisation de l'économie va s'avérer plus délicat à déconstruire. C'est une raison majeure pour en faire l'adversaire principal. La recherche du compromis selon Matignon doit s'arrêter là où commencent les attaques en piqué contre le socle des valeurs de l'économie de marché. En attendant la restauration des équilibres des temps normaux.

L'engouement pour l'étatisation de l'économie va s'avérer plus délicat à déconstruire. C'est une raison majeure pour en faire l'adversaire principal.

Transmission Protection Instrument - TPI

La BCE, nouvelle gardienne des caisses publiques

Elle appréciera désormais par elle-même la soutenabilité de la dette des pays en difficulté. Un nouveau rôle qui n'est pas vraiment dans son mandat.



La BCE tiendra compte de la soutenabilité de la dette publique en s'appuyant sur les analyses de la Commission européenne, mais aussi sur celles du FMI ou d'autres institutions et sur celles de ses services.

Le rendez-vous des leaders européens du secteur du **Retail** et de l'**Immobilier Commercial**



Siec

Salon du Retail & de
l'Immobilier Commercial

21-22 sept. 2022

Paris-Expo, Porte de Versailles - Pavillon 6

INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.SIEC-ONLINE.COM

GRATUIT POUR LES ENSEIGNES & LES POUVOIRS PUBLICS

Nouveau cette année

Le RDV business N°1 pour le commerce omnicanal

**PARIS
RETAIL
WEEK**

**20.21.22
Sept 2022**
PARIS EXPO
PORTE DE
VERSAILLES
PAVILLON 4

Equipmag

**20.21.22
Sept 2022**
PARIS EXPO
PORTE DE
VERSAILLES
PAVILLON 5.2

Siec

**21.22
Sept 2022**
PARIS EXPO
PORTE DE
VERSAILLES
PAVILLON 6

Un salon du
CNCC

in **#SIEC**

Organisé par
COMEXPOSIUM

MÉCOMPTES PUBLICS,
FRANÇOIS ECALLE

La Banque centrale européenne (BCE) vient de présenter son nouveau "Transmission Protection Instrument" (TPI) qui, officiellement, devrait améliorer la transmission de la politique monétaire dans l'ensemble de la zone euro. L'instrument lui permettra en pratique d'acheter, sans limite, des titres émis par un État confronté à une dégradation de ses conditions de financement non justifiée par les "fondamentaux" du pays.

Un programme de cette nature existe déjà. Créé en 2012 sous le nom de "Outright Monetary Transactions" (OMT), mais jamais utilisé, il concrétise le "whatever it takes" de Mario Draghi. Pour en bénéficier, l'État

Le TPI permettra en pratique à la BCE d'acheter, sans limite, des titres émis par un État confronté à une dégradation de ses conditions de financement non justifiée par les "fondamentaux" du pays

concerné doit avoir passé un accord avec le Mécanisme européen de stabilité (MES), institution européenne créée en 2012 pour soutenir les pays de la zone ayant des difficultés financières. Un tel accord repose sur un programme de redressement des finances publiques.

En 2020, au début de la crise sanitaire, l'Italie a déclaré qu'elle ne passerait jamais d'accord avec le MES et il est en effet probable qu'elle s'y refusera, comme d'autres pays du sud de l'Europe. Il n'y a donc aucune référence au MES dans les conditions d'activation du TPI, et la BCE pourra être seule (sans le MES) à soutenir un pays en difficulté.

Activation du TPI après examen de la soutenabilité

Les pays du nord de l'Europe ne peuvent cependant pas accepter que la BCE apporte un soutien illimité à un État au seul motif que ses conditions de financement se détériorent sans que ce soit justifié par ses "fondamentaux", notion trop floue. En conséquence, ils ont obtenu que la BCE prenne en considération un ensemble de critères macroéconomiques et budgétaires pour décider d'activer le TPI.

En particulier, le pays concerné devra avoir respecté les règles budgétaires européennes ou

suivi les recommandations qui lui auront été faites par le Conseil de l'Union européenne dans le cadre de la procédure relative aux "déficits excessifs". Il devra également avoir respecté les règles ou suivi les recommandations relatives aux "déséquilibres macroéconomiques" ou encore mis en œuvre les réformes annoncées pour bénéficier du plan de relance européen. Pour apprécier le respect de ces critères, la BCE s'appuiera sans doute sur les recommandations du Conseil de l'Union européenne.

Enfin, la BCE tiendra compte de la soutenabilité de la dette publique en s'appuyant sur les analyses de la Commission européenne, mais aussi sur celles du FMI ou d'autres institutions et sur celles de ses services. Elle se donne ainsi le pouvoir d'apprécier elle-même cette soutenabilité, indépendamment de l'avis du Conseil sur le respect des règles budgétaires.

C'est essentiel parce que ces règles sont actuellement suspendues, mais aussi parce que le Conseil, pour des raisons politiques, a toujours trouvé que ses recommandations étaient suivies d'effet pour ne jamais sanctionner un pays. La BCE se donne ainsi un nouveau rôle de gardienne de la soutenabilité des dettes publiques. Ce n'est pas vraiment dans son mandat, et la BCE sera accusée d'être une gardienne trop zélée par certains pays et trop souple par d'autres. Les risques d'éclatement de la zone euro n'ont donc pas disparu.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

La BCE sera accusée d'être une gardienne trop zélée par certains pays et trop souple par d'autres. Les risques d'éclatement de la zone euro n'ont donc pas disparu.

Vladimir Poutine à Téhéran

L'Iran et la Russie s'alignent contre l'Occident

Le pari de leur survie dans un monde multipolaire qui n'est pas encore un état de fait reste hasardeux

MAELSTRÖM MOYEN-ORIENTAL,
ARDAVAN AMIR-ASLANI

Pour son deuxième voyage à l'étranger depuis le début de la guerre en Ukraine, Vladimir Poutine a choisi de se rendre à Téhéran mardi 19 juillet, dans le cadre d'un sommet qui réunissait les trois protagonistes du processus d'Astana [ensemble de rencontres multipartites entre différents acteurs de la guerre civile en Syrie, dont la Russie, l'Iran et la Turquie, ndr]. Mais la Syrie, qui

Dans la partie d'échecs à laquelle se livrent l'Occident et la Russie, l'Iran est devenu crucial pour assurer le succès des politiques sécuritaires, énergétiques et géo-économiques de Moscou



Le timing de la visite de Vladimir Poutine à Téhéran, survenue trois jours à peine après celle de Joe Biden en Arabie saoudite, n'est pas passé inaperçu, pas plus que sa charge symbolique.

devait être au centre des échanges, est clairement devenue une question secondaire pour le président russe, venu essentiellement renforcer les relations bilatérales entre la Russie et l'Iran.

Le timing de sa visite, survenue trois jours à peine après celle de Joe Biden en Arabie saoudite, n'est pas passé inaperçu, pas plus que sa charge symbolique. Chacune des deux grandes puissances du monde bipolaire d'après 1945 dispose désormais au Moyen-Orient d'une puissance alliée. Et dans la partie d'échecs à laquelle se livrent l'Occident et la Russie, l'Iran est

devenu crucial pour assurer le succès des politiques sécuritaires, énergétiques et géo-économiques de Moscou. Si durant sa tournée, Joe Biden a semblé délaisser la politique isolationniste pour rappeler que les États-Unis conserveraient une présence significative dans la région, Vladimir Poutine a formulé lors de son séjour iranien une forme de contre-proposition.

Communauté d'intérêts Iran-Russie

Pour sa cinquième rencontre avec le chef du Kremlin en vingt ans, le guide suprême Ali Khamenei

a confirmé que les évolutions mondiales nécessitent plus que jamais une coopération mutuelle entre l'Iran et la Russie. Sur le plan idéologique, les deux nations partagent de longue date une méfiance, voire une détestation commune pour les États-Unis, et un souhait de voir advenir un monde multipolaire dont elles seraient les pièces maîtresses, puissantes et indépendantes.

L'alignement stratégique entre l'Iran et la Russie contre l'Occident, engagement réitéré par le président Ebrahim Raïssi lors de sa visite à Moscou en janvier dernier, a été considérablement accéléré par la crise ukrainienne. Chacun a en effet un intérêt en jeu : pour Téhéran, il s'agit de consolider ses appuis (surtout lorsque ceux-ci disposent d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU), alors qu'une coalition militaire est en cours d'élaboration entre ses voisins arabes et Israël, et que ses ambitions nucléaires posent toujours problème aux États-Unis. Pour Moscou, il s'agit avant tout de montrer que la Russie n'est pas isolée, en dépit des sanctions financières occidentales. Les deux pays cherchent enfin à contourner ces contraintes économiques et à réduire la menace qu'elles exercent sur leur stabilité politique.

Armes économiques et militaires

Dans un tel contexte géopolitique, l'Iran et la Russie ont donc fait le choix de renforcer prioritairement leur coopération économique pour bénéficier de leurs marchés respectifs et maintenir leur commerce extérieur. Le message, adressé aux Occidentaux, revient finalement à nier la validité de leurs sanctions économiques. Lors du sommet de Téhéran, la Russie a ainsi convenu de faire transiter dix millions de tonnes de marchandises par le corridor de transport international Nord-Sud, qui relie Mumbai à

Moscou via l'Iran et l'Azerbaïdjan, ce qui représentera une source de revenus importants pour la République islamique. Moscou devrait également reprendre les contrats de développement de l'industrie pétrolière et gazière iranienne, suspendus depuis le retrait américain du JCPoA en mai 2018. La finalisation de l'accord stratégique établi sur 20 ans entre la Russie et l'Iran, de l'accord de libre-échange entre l'Iran et l'Union économique eurasiatique, et enfin de l'adhésion de l'Iran à l'Organisation de coopération de Shanghai, ont également occupé les échanges entre les présidents Poutine et Raïssi.

Dans la lignée de leur engagement mutuel sur le théâtre syrien depuis 2011, la coopération sera également renforcée sur le plan militaire. Première puissance du Moyen-Orient dans l'usage des drones de pointe, l'Iran aurait récemment proposé à la Russie de lui fournir cet arsenal et de former ses militaires à leur usage dans le cadre de la guerre en Ukraine. En retour, Moscou pourrait fournir des systèmes avancés de défense aérienne et des avions de chasse à Téhéran.

Une brèche dans l'accord sur le nucléaire iranien

Une alliance renforcée entre la Russie et l'Iran sera donc naturellement menaçante pour les intérêts occidentaux au Moyen-Orient. À cet égard, ce rapprochement signe l'échec patent des Américains sur le dossier iranien, qui de promesses non tenues en négociations interminables, ont peut-être définitivement laissé passer le moment de la normalisation tant souhaitée avec l'Iran. Le vide stratégique engendré par le retrait unilatéral des États-Unis du JCPoA a laissé, en quatre ans, toute latitude à la grande puissance concurrente, la

Russie, de combler la brèche, et de s'imposer comme la seule alternative d'envergure pour Téhéran. Lors de ce sommet iranien, la volonté de Vladimir Poutine a bien été de montrer qu'en dépit de l'adversité, il demeurerait un leader capable de résister à toute évolution géopolitique contraire aux intérêts de la Russie dans ses aires d'influence immédiate.

L'opinion publique iranienne n'en considère pas moins ces évolutions diplomatiques avec prudence et méfiance. Très divisés sur la question de l'invasion de l'Ukraine, quand ils ne s'y opposent pas radicalement – à l'instar des réformateurs qui l'ont publiquement dénoncée comme une faute – les Iraniens craignent que le régime ait "vendu" les intérêts de leur pays au mauvais camp. Dans un ordre mondial encore dominé par les États-Unis, le pari d'une survie dans un monde multipolaire – qui n'est pas encore un état de fait – peut être effectivement hasardeux.

L'opinion publique iranienne n'en considère pas moins ces évolutions diplomatiques avec prudence et méfiance. Très divisés sur la question de l'invasion de l'Ukraine les Iraniens craignent que le régime ait "vendu" les intérêts de leur pays au mauvais camp.

Maison-Blanche 2024

Donald Trump, l'encombrant

L'ex-président semble préférer mener son parti à la défaite plutôt que de reconnaître la sienne

BIDEN POWER,
ANNE TOULOUSE

Depuis le 9 juin, les Américains peuvent suivre en direct sur de nombreuses chaînes de télévision un véritable feuilleton politique,

Jusqu'à présent, de façon étonnante, Donald Trump reste la figure la plus populaire du Parti républicain: si les primaires présidentielles avaient lieu aujourd'hui, il les remporterait. Mais un glissement se dessine.

dont le héros, si l'on peut dire, est l'ex-président Donald Trump. On doute que celui-ci tire beaucoup de plaisir à atteindre, lors de certaines séances [de la commission d'enquête parlementaire



L'ex-président a la ferme intention d'annoncer qu'il sera candidat en 2024, peut-être même avant la fin d'auditions qui pourraient conclure qu'il a eu un comportement criminel.

sur les événements du Capitol, nldr], un score d'audimat comparable à ceux dont il se vantait à l'époque où il animait l'émission 'The Apprentice'. Cette fois-ci,

c'est son avenir à lui qui est en jeu. Mais de quelle façon? Jour après jour, des témoignages mettent en exergue le rôle direct qu'il a joué dans l'assaut

du Capitol par ses partisans. L'événement a tellement été diffusé et analysé que l'on pensait tout savoir. Les interrogatoires de ceux qui y ont assisté font cependant revivre un épisode que l'intéressé ne renie pas, mais que le Parti républicain voudrait bien mettre derrière lui. Donald Trump ne lui fera certainement pas cette faveur. L'ex-président a la ferme intention d'annoncer qu'il sera candidat en 2024, peut-être même avant la fin d'auditions qui pourraient conclure qu'il a eu un comportement criminel. Ce comportement pourrait-il le rendre inéligible? La situation n'est pas claire. La commission de la Chambre des représentants qui mène l'enquête n'a pas de pouvoir juridique. Elle ne peut que transmettre son rapport à l'autorité judiciaire. Si celle-ci reconnaissait Donald Trump coupable, la Constitution ne dit pas explicitement que cela l'empêcherait de briguer la présidence. En revanche, il pourrait tomber sous le coup d'une clause du XIV^e amendement, ajoutée après la guerre de Sécession, qui stipule que l'on ne peut exercer de fonction publique si l'on a été "impliqué dans une insurrection" contre l'État américain. La procédure serait compliquée et longue. Serait-elle de bonne politique? Si une majorité d'Américains veulent que Donald Trump soit reconnu responsable, il n'y a pas de précédent aux États-Unis d'un président condamné par la justice ordinaire.

plus. Dans les projections – il faut dire précoces – des instituts de sondage, la seule chance pour Joe Biden d'être réélu est de se retrouver en face de Donald Trump. Les démocrates ont tellement conscience de cet atout qu'ils l'utilisent déjà dans la perspective des élections de mi-mandat de novembre prochain, qui ne s'annoncent pas prometteuses pour eux. Des organisations sous-traitantes du parti démocrate ont en effet dépensé 44 millions de dollars pour soutenir la candidature des postulants les plus trumpistes lors du processus de sélection des républicains, et ceci à tous les niveaux. Par exemple, lors des primaires pour l'élection du gouverneur de l'État du Maryland, le soutien financier, mais aussi l'entrisme des électeurs démocrates qui sont allés voter chez l'adversaire, ont permis au candidat soutenu par Donald Trump de concourir dans l'élection générale, alors que la favorite était une candidate républicaine modérée. On voit à quel point le principe de nuisance s'est emparé des élections américaines. Au nom de ce principe, Donald Trump semble préférer mener son parti à la défaite plutôt que de reconnaître la sienne.

Dans ce monde politique qui marche sur la tête, on pourrait ainsi voir s'affronter en 2024 un président et un ex-président dont la majorité du pays ne veut plus, à l'automne de leur vie, pour un nouveau tour de piste qu'ils conquerraient par défaut!

Le calcul des démocrates

Le destin politique de Donald Trump tient donc à l'opinion publique, et surtout à celle de son propre parti. Jusqu'à présent, de façon étonnante, il en reste la figure la plus populaire: si les primaires présidentielles avaient lieu aujourd'hui, il les remporterait. Mais un glissement se dessine. On voit monter dans les sondages son rival potentiel, le gouverneur de Floride Ron De Santis. De son côté, l'ex-vice-président Mike Pence a désavoué son ancien patron – avec de bonnes raisons, puisque celui-ci s'était *de facto* rangé du côté des émeutiers qui appelaient à le pendre – et il pourrait exploiter l'image exemplaire qu'il a tirée de sa fermeté pendant l'émeute pour briguer la première place. De plus en plus d'élus du parti prennent en outre prudemment leurs distances. Qui pourrait aider le Parti républicain à se débarrasser de son encombrante vedette? Les démocrates eux-mêmes, s'ils arrivaient à mettre Donald Trump en situation de ne pas pouvoir se présenter à la présidentielle. Mais il ne faut pas compter sur eux non

Dans les projections des instituts de sondage, la seule chance pour Joe Biden d'être réélu est de se retrouver en face de Donald Trump. Les démocrates ont tellement conscience de cet atout qu'ils l'utilisent déjà (...) pour soutenir la candidature des postulants les plus trumpistes lors du processus de sélection des républicains.

20.21.22
Sept 2022

PARIS EXPO
PORTE DE
VERSAILLES
PAVILLON 5.2

Demandez votre badge sur
www.equipmag.com

Le rendez-vous
des professionnels de
**l'agencement et
de l'équipement
du magasin.**

Equipmag

Cette année, EQUIPMAG se tiendra conjointement avec les événements PARIS RETAIL WEEK et SIEC.

COMEXPOSIUM

#Equipmag



Guerre en Ukraine

Drones grand public, la nouvelle arme des belligérants

La Russie et l'Ukraine utilisent massivement des quadcopters – chinois et bon marché – pour traquer l'artillerie adverse



Photo par Joshua Kamargos, Unsplash

Lorsque la Russie a envahi le pays en février, le ministère ukrainien de la Défense a lancé un appel aux propriétaires de drones pour qu'ils remettent leurs machines aux forces armées. Plusieurs milliers d'entre eux seraient en service.

En mai dernier, sur l'application de messagerie Telegram, un journaliste pro-Kremlin a demandé aux Russes de faire don de leurs drones aux forces armées. En Ukraine, les deux camps ont acheté des drones grand public bon marché. En temps

de paix, ces appareils étaient les jouets de passionnés de technologie et de cinéastes amateurs. Comment la Russie et l'Ukraine utilisent-elles des appareils qui ressemblent plus à des jouets qu'à du matériel militaire?

Une start-up chinoise leader du marché

Les drones grand public ont d'abord été popularisés par Parrot, une entreprise française. En 2010, elle a lancé l'AR.Drone, un quadcopter

(à 4 hélices) de 400 grammes. Une caméra permet au pilote d'avoir une vue aérienne et un pilote automatique sophistiqué facilite les manœuvres et le vol stationnaire. L'AR.Drone a connu le succès en partie parce qu'il ne nécessitait que peu de compétences de pilotage, contrairement aux versions radio-commandées précédentes. En 2013, le marché a radicalement changé avec l'arrivée du Phantom, fabriqué par la start-up chinoise DJI. Appareil plus sophistiqué, doté d'une portée d'un kilomètre et d'une caméra vidéo GoPro, il a donné la possibilité à tout à chacun de s'essayer à la photographie aérienne. Depuis, DJI domine le marché des drones grand public. Ses offres récentes ont une portée de plusieurs kilomètres, des caméras de qualité professionnelle et un système automatique d'évitement des obstacles.

Ces capacités rendent les drones grand public utiles en temps de guerre. Ils ont été utilisés dans des conflits antérieurs à la guerre en Ukraine, notamment par l'État

être bricolés pour larguer des grenades antipersonnel, parfois directement dans les tranchées.

Les milices soutenues par la Russie dans la région orientale du Donbass, en Ukraine, utilisent des drones grand public depuis des années. Après que le ministère russe de la Défense a annoncé en 2019 que les unités de l'armée recevraient des quadcopters, la plupart des observateurs ont supposé qu'ils seraient développés à l'intérieur du pays, explique Samuel Bendett, expert en dispositifs militaires sans équipage. Mais une présence massive de drones grand public a été relevée en Ukraine, ce qui suggère que la Russie utilise du matériel issu du commerce à peu près de la même manière que les forces ukrainiennes. Samuel Bendett note que même les unités aéroportées d'élite disposent désormais de drones DJI.

Une sécurité qui laisse à désirer

Les drones grand public présentent toutefois des inconvénients. Après avoir délivré des drones DJI à ses unités d'infanterie en 2017, l'armée israélienne les remplace désormais par des quadcopters de fabrication locale en raison de problèmes de sécurité. En effet, d'une part les communications des drones ne sont pas cryptées, et d'autre part, le fabricant est une entreprise chinoise. DJI fabrique également un appareil appelé Aeroscope, qui peut suivre ses drones et leurs opérateurs à une distance allant jusqu'à 50 km, ce qui les rend vulnérables. Le vice-premier ministre ukrainien a d'ailleurs affirmé que l'entreprise avait aidé les forces russes en leur permettant d'utiliser l'Aeroscope (ce que DJI dément).

DJI déplore officiellement toute utilisation militaire de ses produits et a interdit en avril toute nouvelle vente en Ukraine et en Russie. Mais d'autres entreprises y voient une opportunité. Parrot fabrique désormais des drones pour le marché militaire. Dans l'espoir de briser le quasi-monopole chinois sur la production, une initiative du Pentagone encourage les fabricants américains à construire des drones qui prennent en compte un standard ouvert de communication sécurisée. Certains des nouveaux drones de Parrot, qui répondent également à cette norme, sont utilisés par les forces ukrainiennes.

Les drones omniprésents et bon marché qui survolent l'Ukraine pourraient préfigurer les conflits à venir. Savoir exactement où se trouvent les forces ennemies et ce qu'elles font présente un énorme avantage. Il existe désormais un moyen simple de le savoir.

THE ECONOMIST

© 2022 The Economist Newspaper Limited. All rights reserved. Source The Economist, traduction Le nouvel Economiste, publié sous licence. L'article en version originale: www.economist.com.

**PARIS
RETAIL
WEEK**

PARIS EXPO
PORTE DE
VERSAILLES
PAVILLON 4

**20.21.22
SEPT. 2022**

LE RENDEZ-VOUS DES
PROFESSIONNELS DU
**E-COMMERCE ET DU
COMMERCE CONNECTÉ**

Demandez votre badge sur
www.parisretailweek.com





- COMMERCE OMNICANAL
- MARKETING
- LOGISTIQUE
- RSE
- MARKETPLACES
- NOUVEAUX PAIEMENTS
- PARCOURS CLIENT AGILE
- DATA

Cette année, **PARIS RETAIL WEEK** se tiendra conjointement avec les événements **EQUIPMAG** et **SIEC**.

COMEXPOSIUM #ParisRetailWeek

f
t
in
@
v

La start-up chinoise DJI domine le marché des drones grand public. Ses offres récentes ont une portée de plusieurs kilomètres, des caméras de qualité professionnelle et un système automatique d'évitement des obstacles.

islamique en Irak et en Syrie pour la reconnaissance et le largage de bombes, mais uniquement à petite échelle. En Ukraine, ils jouent un rôle plus important. Lorsque la Russie a envahi le pays en février, le ministère ukrainien de la Défense a lancé un appel aux propriétaires de drones pour qu'ils remettent leurs machines aux forces armées. Plusieurs milliers d'entre eux seraient en service.

Débusquer l'artillerie

Les drones servent principalement à repérer l'artillerie. Il est difficile pour un observateur au sol de localiser précisément l'ennemi et de diriger son tir. Depuis un drone, c'est simple: l'opérateur peut repérer les véhicules cachés derrière les crêtes ou parmi les bâtiments, et le suivi des tirs d'artillerie est facile depuis le ciel. Un artilleur ukrainien a affirmé qu'une position défensive standard, dont la destruction nécessiterait normalement 60 à 90 tirs, pouvait être détruite en seulement neuf tirs dirigés par un drone, et que chaque batterie d'artillerie dispose désormais d'un quadcopter. Les équipes ukrainiennes chargées de débusquer les chars ennemis utilisent des drones pour trouver et traquer les véhicules russes en prenant un minimum de risque. Les quadcopters grand public ne sont pas assez grands pour transporter des bombes antichars, mais ils peuvent

Coût sociétal

Réseaux sociaux et santé mentale

Les preuves s'accumulent sur le fait que l'usage de Facebook ou d'Instagram est corrélé à la dépression et l'anxiété

Passer des examens est déjà désagréable en soi. Mais d'après ma fille, elle a une raison supplémentaire de se plaindre: deux de ses examens de A-level sont programmés le même jour, ce qui l'oblige à faire une pause en étude entre les deux, avec pour seule compagnie un surveillant. "Je ne peux même pas avoir mon téléphone", proteste-t-elle. Comme je suis le pire père du monde, je lui ai répondu qu'il serait très bon pour sa santé mentale de se priver de son téléphone pendant quelques heures. Elle aurait pu me mettre au défi de le prouver, mais elle a sagement levé les yeux au ciel et s'en est allée.

Ernest Hemingway a déclaré un jour que "ce qui est moral est ce que vous trouvez bon après, et ce qui est immoral est ce que vous trouvez mauvais après". Je ne sais pas si cette idée résiste à un examen philosophique, mais je pense qu'il vaut la peine de se demander à quel point nous nous sentons mal après avoir passé du temps sur les réseaux sociaux. Je me sens généralement démoralisé et un peu dégoûté de moi-même après avoir scrollé frénétiquement Twitter, alors que je ne le suis jamais après avoir lu un livre ou un bon magazine.

C'est l'expérience d'un homme d'âge moyen sur Twitter. Qu'en est-il de l'expérience d'une ado-



Facebook, propriétaire d'Instagram relevait dans une note interne l'année dernière que "32 % des adolescentes ont déclaré que lorsqu'elles se sentaient mal dans leur corps, Instagram les faisait se sentir encore plus mal".

Au Royaume-Uni, entre 2003 et 2018, on a constaté une forte augmentation de l'anxiété, de la dépression et de l'automutilation, et une augmentation plus modeste des troubles alimentaires, chez les moins de 21 ans. Ce qui explique ce pattern de résultat, c'est la disponibilité croissante des smartphones.

lescente sur Instagram? Il y a quelques mois, le psychologue Jonathan Haidt a publié un article dans "The Atlantic" affirmant qu'Instagram était toxique pour la santé mentale des adolescentes. Il s'agit, après tout, "d'une plateforme que les filles utilisent pour poster des photos d'elles-mêmes et attendre les jugements publics des autres".

Dépression et solitude chez les adolescents

Cela fait écho aux recherches menées par Facebook, propriétaire d'Instagram. Une note interne, divulguée l'année dernière par Frances Haugen, relevait que "32 % des adolescentes ont déclaré que lorsqu'elles se sentaient mal dans leur corps, Instagram les faisait se sentir encore plus mal". Au Royaume-Uni, entre 2003 et 2018, on a constaté une forte augmentation de l'anxiété, de la dépression et de

l'automutilation, et une augmentation plus modeste des troubles alimentaires, chez les moins de 21 ans. En valeur absolue, l'anxiété, la dépression, l'automutilation et les troubles alimentaires étaient plus élevés chez les filles que chez les garçons. Des tendances similaires se retrouvent aux États-Unis et ailleurs dans le monde anglophone. Et une équipe de psychologues, comprenant Jonathan Haidt et Jean Twenge, a constaté une augmentation de la solitude signalée par les jeunes de 15 et 16 ans dans la plupart des régions du monde. Les données semblent souvent montrer que ces problèmes se sont aggravés après 2010.

Il existe d'autres explications à l'augmentation de l'anxiété des adolescents (la crise bancaire de 2008, la Covid-19 et les confinements, les fusillades dans les écoles, le changement climatique, Donald Trump), mais aucune ne correspond au pattern que nous observons, selon lequel la vie des adolescents a commencé à se dégrader autour de 2010 dans de nombreuses régions du monde. Ce qui explique ce pattern de résultat, c'est la disponibilité croissante des smartphones.

Corrélation n'est pas raison

Ce type de corrélation entre des données suggère l'existence d'un problème, mais n'est guère probant.

Par ailleurs, une étude vaste et détaillée menée par Amy Orben et Andrew Przybylski de l'université d'Oxford a révélé un lien de cause à effet très faible entre le temps passé sur les écrans et le bien-être des adolescents. Cette étude me semble plus robuste et rigoureuse que la plupart des autres, avec une faiblesse majeure: elle regroupe toutes les formes de temps passé sur les écrans – de Disney+ à Minecraft, de TikTok à Wikipedia. Trois analyses récentes abordent le sujet de manière très différente. L'une d'entre elles, réalisée par Luca Braghieri et deux autres économistes, porte sur le déploiement de Facebook dans les universités américaines, campus par campus, entre début 2004 – date de son lancement à Harvard – et fin 2006, date à laquelle la plateforme a été mise à la disposition du grand public. Ce déploiement étant fortement échelonné, il crée un essai quasi-randomisé, qui constitue une meilleure source de données que les corrélations générales. Les chercheurs ont constaté que le lancement de Facebook a eu un effet négatif important sur la santé mentale – entre un quart et un cinquième de l'effet de la perte d'un emploi. Le Facebook de 2005 est bien différent des réseaux sociaux d'aujourd'hui: il était probablement moins addictif et moins intrusif, et n'était pas disponible sur les smartphones. Si c'était

déjà mauvais à l'époque, on peut se demander quel est l'impact des réseaux sociaux aujourd'hui.

Réseaux sociaux, une pause bénéfique?

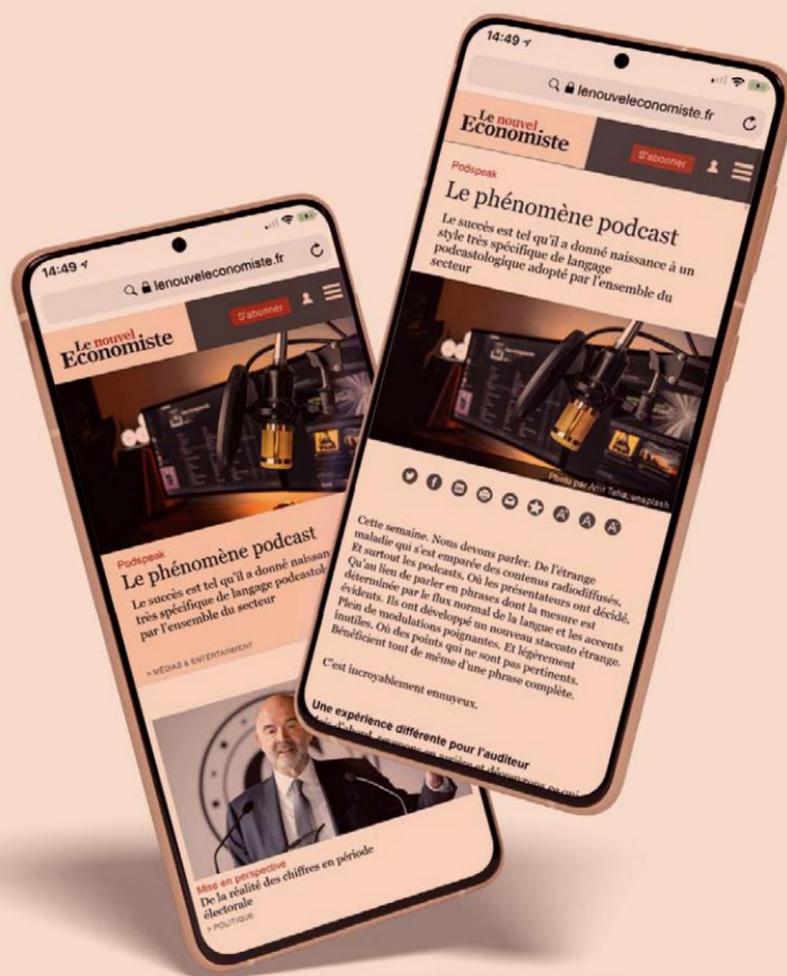
Les deux autres études étaient d'une simplicité désarmante: elles demandaient aux participants de l'expérience, choisis au hasard, de se déconnecter des réseaux sociaux pendant un certain temps, tandis qu'un groupe témoin continuait comme avant. La plus grande étude de Hunt Allcott, Luca Braghieri et d'autres a demandé aux gens de quitter Facebook pendant quatre semaines au cours des élections américaines de mi-mandat de 2018. Une étude plus modeste mais plus récente menée par des chercheurs de l'université de Bath a demandé aux gens d'éviter tous les réseaux sociaux pendant une semaine. Dans les deux cas, les résultats ont été frappants, avec de nettes améliorations sur une variété de facteurs tels que le bonheur, le bien-être, l'anxiété et la dépression. Il semble qu'une pause de réseaux sociaux soit bénéfique pour l'âme. Fait intrigant, l'effet le plus important relevé par l'étude de Hunt Allcott et Luca Braghieri est que les personnes qui avaient temporairement quitté Facebook pour l'expérience étaient beaucoup moins susceptibles de l'utiliser par la suite.

Je ne sais pas si une pause de deux heures loin de son téléphone serait vraiment bénéfique pour la santé mentale de ma fille. Je ne pense pas non plus que les hypothèses concernant les effets néfastes des réseaux sociaux sur le bien-être aient été confirmées de manière irréfutable. Mais cela ne devrait pas être une surprise. Il a fallu du temps pour démontrer que la cigarette provoquait le cancer du poumon. Si les réseaux sociaux provoquent la dépression et l'anxiété, il faudra aussi du temps pour le démontrer. Mais à ce stade, on ne peut que s'interroger.

TIM HARFORD

Il a fallu du temps pour démontrer que la cigarette provoquait le cancer du poumon. Si les réseaux sociaux provoquent la dépression et l'anxiété, il faudra aussi du temps pour le démontrer.

Pour alimenter votre réflexion
rechargez votre smartphone.



**Le nouvel
Economiste**

“Savoir aujourd’hui pour comprendre demain”

Hétérodoxie

L'Église catholique devrait supprimer l'exigence de célibat des prêtres

Cela l'aiderait à recruter du personnel qui n'abuserait pas des enfants et à limiter la désaffection des fidèles

Le pape n'a pas l'habitude de prendre conseil auprès des journaux. Après tout, l'Église catholique romaine reçoit ses instructions du créateur de l'univers. Néanmoins, le pape François a ouvert un processus par lequel le 1,4 milliard de catholiques peuvent s'exprimer sur l'avenir de la foi. S'ils veulent réduire le fléau des abus sexuels commis par des prêtres, ils devraient exiger la fin de la règle exigeant le célibat des prêtres.

Des chiffres d'abus sexuels édifiants

S'il s'agissait d'une simple question théologique, 'The Economist' ne prendrait pas position. Mais ce n'est pas le cas. Paroisse après paroisse, école après école, diocèse après diocèse, des prêtres catholiques ont abusé d'enfants. L'Amérique, l'Australie, la France, l'Allemagne et l'Irlande, entre autres, ont entrepris des bilans. Rien qu'en France, le nombre de victimes a été estimé à 216 000 au cours des 70 années qui ont précédé 2020. Désormais, des pays comme la Pologne, le Portugal et



Photo par Saint John's Seminary, Unsplash

Certains pédophiles deviennent prêtres en espérant sincèrement qu'une vie spirituelle les aidera à résister à la tentation. D'autres le font sans doute précisément parce que la prêtrise offre des possibilités d'abus.

Selon des estimations provenant du monde entier et de divers spécialistes, 6 à 9 % des prêtres et des membres d'ordres imposant le célibat, comme les moines, pourraient être des abuseurs

L'Espagne enquête également. Les abus sexuels catholiques ne concernent pas seulement quelques pommes pourries, c'est bien le verger entier qui est touché. D'autres révélations sont inévitables. L'ampleur des abus commis contre des adultes, y compris des religieuses, commence à être signalée. Les enquêtes ont à peine commencé dans les pays pauvres sur ce qui a pu se passer dans les quelque 9 000 institutions catholiques résidentielles, y compris les orphelinats. Même dans les pays riches, où les systèmes de justice pénale disposent de ressources importantes, les enquêtes ont été contrecarrées par le réflexe de discrétion d'une institution ancienne.

Abus de pouvoir de l'Église

Certains des défauts de l'Église sont communs à d'autres organisations. Lorsque quelques personnes ont le pouvoir sur d'autres, que les contrôles de ce pouvoir sont faibles et que les victimes ne disposent

pas de canaux efficaces pour signaler les abus, les prédateurs en profitent, comme en témoigne la récente prise de conscience à Hollywood. Si, en outre, une institution étouffe régulièrement les allégations et transfère les prédateurs présumés à d'autres emplois, au lieu de signaler rapidement ces accusations à la police, les abus prospèrent. L'Église s'efforce de corriger ces manquements. Mais cela ne sera pas suffisant.

Pourquoi tant de prêtres pédophiles ?

Exiger des prêtres qu'ils soient célibataires réduit considérablement le vivier dans lequel ils peuvent être recrutés. Pour beaucoup de gens, aussi pieux soient-ils, renoncer au sexe, à l'amour et à la possibilité de fonder une famille est un trop grand sacrifice. Il existe toutefois un groupe pour lequel une telle règle ne s'impose pas comme un fardeau supplémentaire: les pédophiles. La société leur demande de réprimer leurs pulsions. Beaucoup essaient déjà d'être célibataires, ou prétendent l'être.

Certains pédophiles deviennent prêtres en espérant sincèrement qu'une vie spirituelle les aidera à résister à la tentation. D'autres

le font sans doute précisément parce que la prêtrise offre des possibilités d'abus. Quoi qu'il en soit, l'Église n'a pas réussi à éliminer ceux qui représentent un danger pour ses fidèles. Certains affirment qu'elle a également mal préparé les prêtres au stress d'une vie asexuée. Selon des estimations provenant du monde entier et de divers spécialistes, 6 à 9 % des prêtres et des membres d'ordres imposant le célibat, comme les moines, pourraient être des abuseurs. Les statistiques concernant la population générale sont difficiles à établir, mais la National Crime Agency britannique estime que 1 à 3 % des hommes adultes ont des envies d'abuser d'enfants; une proportion beaucoup plus faible passe à l'acte.

Le célibat, une règle sans fondement théologique

Le Vatican affirme que Jésus est resté célibataire, et que ses serviteurs sur Terre devraient en faire autant. Bien que certaines parties de la Bible fassent l'éloge du célibat, rien dans les évangiles n'exige que tout le clergé l'adopte. Avant le XI^e siècle, l'Église catholique romaine n'insistait pas sur ce principe. La règle a été introduite en partie pour des raisons financières:

les membres du clergé sans enfants étaient plus susceptibles de laisser leurs biens à l'Église. Aujourd'hui, de nombreuses Églises catholiques de rite oriental autorisent leur clergé à se marier avant de recevoir les ordres sacrés. Il est frappant de constater que ces églises enregistrent un faible taux d'abus sexuels sur des enfants.

Les confessions protestantes montrent que le clergé marié peut s'occuper avec succès à la fois de sa famille et de ses ouailles – en fait, le mariage peut rapprocher les prêtres de leurs paroissiens. Cela affaiblirait l'idée que les clercs constituent un groupe à part, intouchable, qui, selon de nombreux chercheurs, contribue aux abus.

Enrayer l'érosion des fidèles

L'Église manque cruellement de prêtres. Dans ses zones centrales, elle perd des fidèles, notamment parce que beaucoup ne font plus confiance à une institution qui a abrité des abuseurs. Si l'Église cessait d'exiger des prêtres qu'ils soient célibataires (ou de sexe masculin, d'ailleurs), elle pourrait recruter dans un vivier beaucoup plus large. Si elle les surveillait également mieux et agissait plus rapidement, moins de personnes

seraient victimes d'abus. Il est difficile de dire si cela ralentirait le rythme auquel les fidèles quittent l'Église. Quoi qu'il en soit, ce serait une bénédiction.

THE ECONOMIST

Bien que certaines parties de la Bible fassent l'éloge du célibat, rien dans les évangiles n'exige que tout le clergé l'adopte. La règle a été introduite en partie pour des raisons financières: les membres du clergé sans enfants étaient plus susceptibles de laisser leurs biens à l'Église.



Photos par Olivier Rollet

“La dernière décision de l’Autorité de la concurrence est extrêmement productive. Elle jette les bases d’une nouvelle plateforme de négociation des droits de la presse.”

Droits de la presse

Jean-Marie Cavada: “Nous allons créer une Fédération européenne des organismes de gestion des droits voisins de la presse”

Le président de l’organisme de gestion collective DVP se félicite des engagements de Google auprès de l’Autorité de la concurrence, qui jettent les bases d’une rémunération exacte et sincère des éditeurs de presse.

Mieux vaut tard que jamais. La troisième décision de l’Autorité de la concurrence semble enfin être la bonne pour les droits de la presse. En acceptant les engagements de Google, le gendarme de la concurrence met fin à trois longues années de bras de fer qui opposait les éditeurs à la puissante multinationale américaine. Ainsi un nouveau chapitre favorable à l’application de la loi va enfin pouvoir s’ouvrir. À la clé, une juste contribution des plateformes – Google n’est pas la seule – en échange de l’utilisation

de tout ou partie des contenus de la presse. Pour Jean-Marie Cavada, infatigable défenseur de la cause des médias, la partition est écrite mais reste toutefois l’interprétation. L’actuel président de l’organisme de gestion collective Droits voisins de la presse (DVP) promet une vigilance absolue dans les négociations à venir, et annonce la création d’une Fédération européenne des organismes de gestion des droits voisins. Les plateformes sont prévenues: la presse ne se laissera plus faire sans opposition.

soigneusement analysé la dernière décision de l’Autorité de la concurrence. Cette décision est extrêmement productive. Elle jette les bases d’une nouvelle plateforme de négociation des droits de la presse. Pour quatre raisons principales. Premièrement, tous les éditeurs et agences de presse, certifiés ou pas CPPAP [Commission paritaire des publications et agences de presse] ou IPG [Information politique et générale], sont concernés. L’Autorité applique ainsi la totalité de l’esprit de la loi européenne transposée en France. Deuxièmement, Google s’engage à ce que les négociations sur le sujet du droit voisin soient distinctes des discussions commerciales. Le troisième point stipule que dès l’ouverture des négociations, il n’est pas question pour Google d’utiliser le moindre moyen de pression qui concernerait l’indexation des contenus, leur classement ou leur présentation sur la plateforme. Le quatrième point enfin: Google s’engage à communiquer aux éditeurs et agences les informations qui sont prévues par la loi en

vue d’une évaluation de la rémunération exacte et sincère.

Avez-vous des réserves sur cet accord? Quelles sont vos craintes éventuelles?

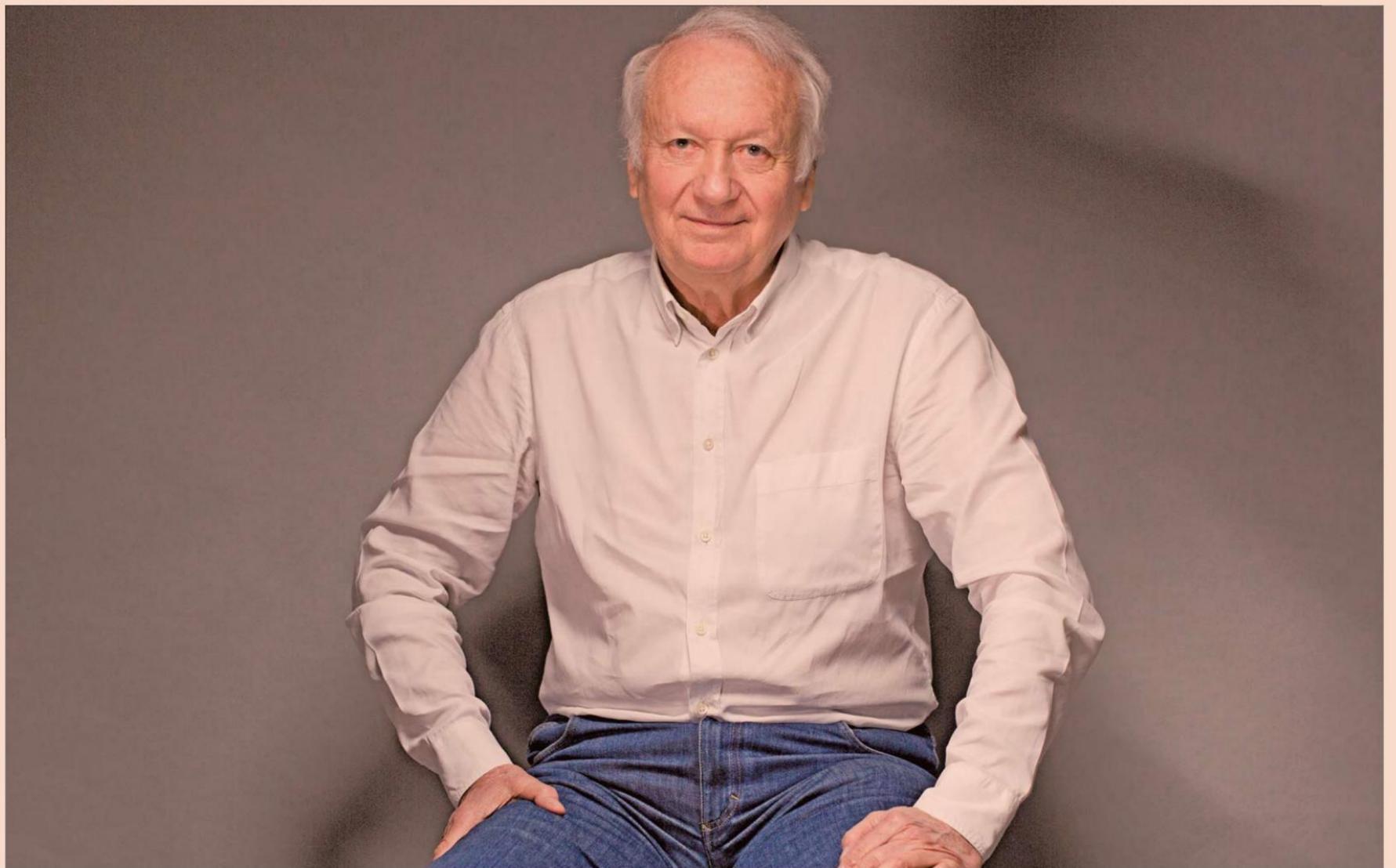
Certains membres du DVP ne trouvent pas tout à fait tout leur compte dans cette décision, notamment les petits éditeurs. Ils craignent de ne pas être traités à la hauteur de ce qu’ils fournissent aux plateformes. Je peux vous garantir que l’OGC veillera à une répartition proportionnée, équitable et juste des sommes distribuées. La solidarité s’exercera. Dans la lettre, la décision de l’Autorité va nous permettre de travailler de manière bien plus sécurisée. Reste l’esprit dans lequel nos adversaires ou futurs partenaires respecteront ces obligations ou les contourneront. Points très importants: nous serons extrêmement vigilants à la qualité des informations qui nous permettront de faire notre évaluation. Nous surveillerons également de très près la réelle séparation entre le

SANS FILTRE,
INTERVIEW MENÉE PAR ÉDOUARD LAUGIER

Fin juin dernier, l’Autorité de la concurrence a rendu une décision très importante dans laquelle elle accepte les engagements de Google, créant principalement un cadre de négociation et d’évaluation transparente de la

rémunération des droits voisins. Quelle est votre réaction?

La société des Droits voisins de la presse (DVP) a tenu son assemblée générale annuelle après sept mois d’existence. Notre organisme de gestion collective (OGC) a reconduit ses instances du conseil d’administration et du conseil de surveillance dans leur intégralité. Nous avons ensuite



“La négociation avec les plateformes doit être loyale. Les éditeurs ne se contenteront pas de moitiés d’information. Tout doit être clairement exposé, comme par exemple le niveau de recettes publicitaires dégagées par Google titre par titre.”

sujet des droits voisins et les négociations commerciales, ce que la loi nous permet d’exiger et de revendiquer.

La décision prévoit, le cas échéant, l’intervention d’un mandataire. Que faut-il comprendre ?

L’Autorité de la concurrence désignera un mandataire neutre pour superviser le déroulement des négociations et suivre les engagements de Google vis-à-vis des éditeurs. Cette mesure avait déjà été proposée dans le rapport du député Laurent Garcia, de la mission parlementaire présidée par Virginie Duby-Muller. Le mandataire permet surtout d’accéder réellement aux informations sensibles que les plateformes ne souhaitent pas mettre sur la table de négociation pour des questions de discrétion. En France, le mandataire sera une personne neutre, sans doute un magistrat ou un haut fonctionnaire désigné par l’Autorité de la concurrence.

L’Autorité accepte les engagements de Google pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois après décision motivée de l’Autorité. Mais quand cette première période de cinq ans débute-t-elle ?

La transposition dans la loi française de la directive européenne sur les droits voisins a eu lieu juillet 2019. La loi a été promulguée au mois de septembre suivant. Elle est donc rétroactive. Cette date a d’ailleurs été prise en compte dans plusieurs des négociations qui ont eu lieu entre Google et certains éditeurs ou syndicats d’éditeurs.

Vous présidez l’organisme de gestion collective DVP. Quelle sera sa place dans ce nouveau paysage ?

Le DVP regroupe 205 éditeurs et pratiquement 500 titres de presse. Nous remplissons quatre rôles. D’abord identifier et évaluer la valeur captée par les plateformes pour nos adhérents. La deuxième fonction du DVP est la recherche d’une négociation complète, dans l’esprit de la loi et dans le cadre des décisions de l’Autorité. La négociation avec les plateformes doit être loyale. Les éditeurs ne se contenteront pas de moitiés d’information. Tout doit être clairement exposé, comme par exemple le niveau de recettes publicitaires dégagées par Google titres par titres, et ce afin d’éviter toute nouvelle action en justice de notre part. Notre troisième fonction est la collecte. La quatrième est la répartition, en veillant à ce qu’elle soit équitable. Dans ce dispositif, la Sacem et le CFC [Centre Français d’exploitation du droit de Copie] ont un rôle central à jouer. Ces prestataires doivent être au service des éditeurs, et non pas s’opposer l’un à l’autre. Le DVP a d’ailleurs passé un accord avec la Sacem, qui a de son côté considérablement renforcé ses équipes pour peser suffisamment dans les discussions.

L’Alliance de la presse, puis l’Agence France-Presse, puis le Syndicat des éditeurs de la presse magazine ont passé des accords avec Google. Avec cette nouvelle décision de l’Autorité, est-ce la fin du chacun pour soi ?

La structuration des éditeurs n’est pas terminée. Nos portes sont ouvertes et notre disponibilité à discuter est entière. L’Agence France-Presse par exemple a rejoint le DVP. Selon nos accords avec le président Fabrice Fries, il était entendu qu’il terminait les négociations avec Google commencées en 2020. Certains éditeurs ne nous ont pas encore confié la totalité de leur mandat, je les engage à le faire

au nom de l’union dont dépendra l’amélioration de leurs propres revenus. Dans les engagements pris par Google devant l’Autorité, les éditeurs qui ont négocié avec la plateforme disposent d’ailleurs d’une capacité à réviser leur jugement, et donc à modifier leur accord s’ils le souhaitent. Pour le DVP, toute personne qui négocie dans son coin est un jour condamnée à un moindre revenu. Étant tous ensemble, nous créerons un meilleur rapport de force qui conduira à des négociations plus faciles avec les plateformes.

Très bien, mais dans ce combat, la dimension européenne n’est-elle pas la prochaine étape nécessaire ?

Tout à fait. Depuis quelques mois, nous sommes en contact avec différentes organisations européennes de la presse, qui m’ont fait comprendre que nous avons une valeur de pionnier. Les plateformes craignent que ce qui se passe en France serve d’exemple à l’étranger. La loi est européenne – avec des transpositions nationales – mais les discussions ont toujours eu lieu avec nos singularités nationales. C’est naturel, et pourtant il ne faut pas trop de propositions différentes. C’est pourquoi nous allons créer une Fédération européenne des organismes de gestion des droits voisins de la presse. Cette union renforcera les moyens juridiques, économiques et technologiques des éditeurs. Ce partage d’instruments communs permettra de nous hisser au niveau réel de la captation de valeur par les plateformes, qui sera la base de nos discussions de négociation. Les instruments d’un climat nouveau sont maintenant sur la table. L’exigence financière des plateformes aura pour équivalent la vigilance absolue du DVP. Les déceptions – et parfois même les tromperies – nous ont appris à perdre

toute illusion. Pourtant, cela n’empêchera pas de commencer à se considérer comme partenaires.

Quel est le rôle de l’Institut des droits fondamentaux numériques, IDFRights, que vous présidez par ailleurs ?

Je prends grand soin de ne pas mélanger les choses. Le travail que fait l’Institut des droits fondamentaux numériques, au côté de juristes et d’économistes, vise à faire en sorte que les plateformes respectent la Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne, et veille à la défense de la souveraineté numérique des entreprises. Les questions de presse sont une déclinaison de ce grand ensemble.



Pour le DVP, toute personne qui négocie dans son coin est un jour condamnée à un moindre revenu”



Au service du collectif

Intranet collaboratif et réseau social d'entreprise

Faut-il choisir l'un, l'autre ou les deux ?

En fonction de son organisation interne, de son activité et de ses objectifs, il est préférable d'avoir recours à un intranet collaboratif ou un réseau social d'entreprise (RSE). Le premier a une diffusion pyramidale de l'information – c'est la

direction qui décide ce qui est diffusé – quand le second, moins codifié, permet à tous et à tous les postes de créer, poster et partager des contenus. L'intranet collaboratif s'apparente finalement plus à un centre de ressources et de travail

en simultané, alors que le RSE a vocation à faire naître de vraies communautés. Si l'un est plus adapté que l'autre à certaines structures, ils peuvent aussi se révéler complémentaires et rien n'oblige de devoir choisir entre les deux.

La majorité des entreprises utilisent désormais des outils collaboratifs. Elles seraient ainsi 80 % en France, d'après la société Arctus, qui publie chaque année l'observatoire "Intranet et digital working" pour évaluer la transformation numérique interne des organisations. Et en matière de plateformes, deux types sont particulièrement plébiscités : l'intranet collaboratif et le réseau social d'entreprise (RSE). "Dans un intranet, l'information est descendante et corporate, quand dans un RSE, elle est plus transversale, favorisant l'échange dans tous les sens", résume Éric Bounyavath, directeur commercial chez Jamespot, éditeur de

logiciels français spécialisé dans les solutions collaboratives et sociales. L'intranet collaboratif est un espace de travail où sont

"Le RSE dynamise la collaboration rapide entre les personnes, mais par conséquent, la mise en avant d'informations importantes dans le temps est difficile. D'où la bonne idée de le combiner avec un intranet collaboratif"

mis en commun de multiples éléments organisationnels et des documents. Souvent assimilé à un centre de ressources accessible de n'importe où, il facilite le

quotidien des salariés d'une structure. Le RSE a pour sa part une vocation moins formelle et plus sociale. Son but est de faire émerger des communautés au sein d'une entreprise, d'inciter aux discussions et à la création de lien.

Complémentaires plus qu'opposés

Dans l'univers du travail collaboratif, intranet et RSE cohabitent. Si le premier a émergé avec le déploiement d'Internet, le second a fait son apparition à partir du début des années 2010. "Il y a eu une vraie tendance à lancer des RSE à cette époque étant donné que les réseaux sociaux marchaient bien dans le contexte personnel",

explique Cyril Arson, dirigeant de Yeloo, société éditrice du logiciel Intra'know. Relativement délaissé jusqu'à il y a trois à quatre ans, l'intranet collaboratif a retrouvé un certain charme, en particulier avec le recours massif au télétravail durant la crise sanitaire. Les éditeurs de RSE l'ont compris et proposent ainsi de compléter leur solution par un intranet collaboratif. "Le RSE dynamise la collaboration rapide entre les personnes, mais par conséquent, la mise en avant d'informations importantes dans le temps est difficile. D'où la bonne idée de le combiner avec un intranet collaboratif", indique Éric Bounyavath. Les opposer, comme c'est souvent le cas, n'a finalement pas lieu



**"Dans un intranet, l'information est descendante et corporate, quand dans un RSE, elle est plus transversale, favorisant l'échange dans tous les sens."
Éric Bounyavath, Jamespot.**



“Tant que les outils sont ergonomiques et que les collaborateurs sont correctement informés de leur mission, les deux cohabitent très bien.” Cyril Arson, Yeloo.

d'être selon Isabelle Reyre, directrice associée chez Arctus. “Il n'y a pas d'opposition possible car ils n'ont pas les mêmes fonctionnalités”, appuie-t-elle.

D'après l'observatoire 2021 d'Arctus, 50 % des entreprises ont des fonctionnalités sociales dans leurs dispositifs digitaux internes. “Il y a d'un côté celles qui font le choix d'avoir un intranet collaboratif et un RSE séparés, et d'autres qui optent pour la même plateforme. Il n'y a pas de règle absolue, mais la tendance est néanmoins à la fragmentation. Les entreprises faisant ce choix estiment qu'un seul éditeur n'apporte pas toutes les fonctionnalités de manière optimale et qu'il est intéressant de coupler des briques de différents acteurs”, expose Isabelle Reyre.

Proposer à ses salariés deux plateformes différentes ne

Le RSE ne se révélera pas spécialement utile si l'équipe ne compte qu'une poignée d'individus. Cependant, il aide tout de même à garder le lien et une certaine cohésion de groupe.

risque-t-il pas de créer de la confusion, voire de désinciter à s'en servir, sachant qu'ils en utilisent en parallèle dans leur vie personnelle? “La clé est une bonne communication. Tant que les outils sont ergonomiques et que les collaborateurs sont correctement informés de leur mission, cette question ne se pose pas”, considère Cyril Arson.

Utiles à tous, quel que soit le nombre de salariés

Tout type de structure, quel que soit son secteur d'activité ou sa taille, peut en tout cas leur trouver de l'utilité. Particulièrement pour l'intranet collaboratif selon Clémentine Makangila, directrice communication chez Interstis, plateforme collaborative qui facilite le travail à distance et en équipe. “Puisque son but est de permettre à tout le monde de travailler ensemble,

il a tout son sens, peu importe le nombre de salariés”, juge-t-elle. Évidemment, son utilité est décuplée lorsque les effectifs sont importants et surtout répartis sur différents sites. Quant au RSE, il ne se révélera pas spécialement utile si l'équipe ne compte qu'une poignée d'individus. Cependant, avec le développement du télétravail ces deux dernières années et les relations qui se dématérialisent, il aide tout de même à garder le lien et une certaine cohésion de groupe. “S'il est aux couleurs de l'entreprise, il est plus fort en termes d'image de marque et d'expérience employé qu'une plateforme lambda. C'est aussi l'employeur qui en fixe les règles”, précise Éric Bounyavath. De quoi s'assurer que les échanges, bien que conviviaux, restent sérieux et professionnels.

Boîte mail et souveraineté numérique : les enjeux à venir

Le télétravail s'étant aujourd'hui fait une place dans de nombreuses organisations, nul doute que l'intranet collaboratif et les RSE ont de belles années devant eux. “Je suis convaincue qu'on ne reviendra pas en arrière et que ces outils digitaux en lien avec la collaboration seront généralisés à tous dans les entreprises, avec des expériences utilisateur personnalisées



“L'intranet collaboratif a tout son sens dans une organisation peu importe le nombre de salariés.” Clémentine Makangila, Interstis.

en fonction des besoins”, estime Isabelle Reyre. Les éditeurs réfléchissent en tout cas déjà à étoffer leurs plateformes, en y intégrant par exemple la boîte mail, comme le réclament de plus en plus d'adeptes de solutions collaboratives. C'est un des enjeux d'Interstis pour cette année 2022. “Pour autant, notre souhait n'est pas de multiplier les fonctionnalités et que certaines soient inutilisées. D'un point de vue écologique,

La question de la souveraineté numérique risque de se placer au centre des préoccupations dans les années à venir. Car les entreprises se tournent souvent vers des plateformes collaboratives ou RSE créées par des sociétés américaines.

ce n'est pas concevable. Notre but est de nous concentrer sur l'utile et l'essentiel pour avoir un outil efficace”, souligne Clémentine Makangila.

Reste que la question de la souveraineté numérique risque de se placer au centre des préoccupations dans les années à venir. Car les entreprises se tournent souvent vers des plateformes collaboratives ou RSE créées par des sociétés américaines. Or, depuis 2018 et l'adoption aux États-Unis d'une loi fédérale baptisée “Cloud Act”, le gouvernement américain peut accéder aux données stockées sur les serveurs – même en Europe – de toute entreprise américaine ou de toute structure qui fait du business avec



“Ces outils digitaux collaboratifs seront généralisés à tous dans les entreprises, avec des expériences utilisateur personnalisées en fonction des besoins.” Isabelle Reyre, Arctus.

les États-Unis. “Il y a une bataille actuellement menée à ce sujet avec plusieurs éditeurs français affûtés”, glisse Éric Bounyavath. Dont Jamespot, membre du collectif PlayFrance.Digital, né en avril 2020, qui réunit plus de 300 acteurs du numérique français. Ensemble, ils militent pour un “numérique souverain”, à savoir la constitution d'un écosystème solide comme une troisième voie, ni américaine, ni chinoise. Avec l'idée de déployer des outils toujours plus utiles à leurs clients, et respectueux de la confidentialité de leurs données. ■

AGATHE PERRIER

L'intranet collaboratif de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger

La plateforme Orion a notamment pour objectif de faciliter et fluidifier les échanges entre les 40 000 membres du personnel du réseau

Orion est le nom d'une constellation facilement reconnaissable puisque ses sept étoiles les plus brillantes forment un nœud papillon (ou un sablier). C'est également le nom choisi pour l'intranet collaboratif instauré depuis septembre 2021 au sein de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Cette dernière a pour mission de coordonner le réseau des écoles et établissements français hors de l'Hexagone, soit plus de 550 structures dans 138 pays. Orion remplace ainsi l'ancien “espace pro” que les 40 000 membres du personnel à travers le monde avaient jusqu'alors l'habitude d'ouvrir. Ou plutôt qui était à leur disposition, car pour échanger, la tendance était plutôt à l'utilisation de l'e-mail ou de solutions développées par des sociétés

américaines. L'objectif affiché en tout cas avec le lancement de cet intranet collaboratif est d'avoir une “plateforme numérique sécurisée afin de faciliter les échanges entre personnels du réseau, permettre le partage de bonnes pratiques et offrir des outils de travail collaboratif harmonisés et simplifiés”. Indispensable pour tenir l'ambition fixée par Emmanuel Macron de doubler les effectifs – actuellement de 380 000 élèves – en 2030. La plateforme mixe les fonctionnalités d'un intranet classique à celles d'un réseau social d'entreprise. On y trouve aussi bien un espace regroupant des contenus froids et institutionnels (plaquettes d'informations sur le réseau, la pédagogie, la politique de sécurité, etc.), qu'un service de messagerie ou de visioconférence. Une partie collaborative permet en parallèle d'organiser des espaces par groupe de travail. Un peu plus de 6 000 membres du réseau utilisent Orion à ce jour. La plateforme a réduit le recours à l'e-mail dans les échanges, remplacé notamment par le chat. Le but est de progressivement convertir de plus en plus de membres, et si possible la totalité d'entre eux, qu'ils soient enseignants, personnels administratifs ou techniques. ■

Les syndicats ont le droit de communiquer via l'intranet et la messagerie de leur entreprise

Un accord d'entreprise doit pour cela être conclu. À défaut, les organisations syndicales peuvent, sous certaines conditions, utiliser tout de même l'intranet de l'employeur.

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} février 2017 de l'article L.2142-6 du Code du travail, les organisations syndicales ont le droit d'utiliser les outils collaboratifs de leur employeur pour diffuser leurs informations. Deux modes de diffusion leur sont accessibles : soit un site syndical mis en place sur l'intranet de l'entreprise, soit une diffusion sur

la messagerie électronique de l'entreprise. Dans le premier cas, un accord d'entreprise peut être signé mais n'est toutefois pas obligatoire. La loi précise en outre qu'à défaut d'accord, les organisations syndicales peuvent tout de même recourir à l'intranet de l'entreprise s'il existe, à condition qu'elles satisfassent “aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance” et qu'elles soient “légalement constituées depuis au moins deux ans”. L'utilisation de cet outil numérique doit évidemment être compatible avec les exigences de bon fonctionnement et de sécurité du réseau informatique de l'entreprise, ne pas avoir de conséquences préjudiciables à la bonne marche de cette dernière et préserver la liberté de choix des salariés d'accepter ou de refuser un message.

Par ailleurs, si une organisation syndicale veut profiter de la messagerie électronique de son employeur pour diffuser ses informations, l'accord avec l'entreprise est là obligatoire. S'il est obtenu, il lui faut respecter quelques règles. Les adresses de messagerie électronique des salariés ne peuvent ainsi pas être utilisées pour d'autres raisons que la mise à disposition de publications et tracts de nature syndicale. Les salariés doivent aussi être clairement et préalablement informés de cet usage afin de pouvoir manifester leur accord ou leur opposition à l'envoi de tout message syndical sur leur messagerie professionnelle. Enfin, l'indication du caractère syndical du message doit être systématiquement mentionnée en objet du message électronique adressé. ■

75 Paris
77 Seine-et-Marne
78 Yvelines
91 Essonne
92 Hauts-de-Seine
93 Seine-Saint-Denis
94 Val-de-Marne
95 Val-d'Oise

Le nouvel Economiste Grand Paris

Publier vos annonces légales
en quelques clics :

Le nouvel Economiste.fr
simple, rapide, économique
Tél. 01 75 444 116

Aménagement

L'avenir du périphérique parisien en débat p. 17

Urbanisme

La ville de Houilles vote une charte de construction durable p. 17

Culture

Le futur musée du logement populaire veut s'installer en Seine-Saint-Denis p. 18

Gestion de l'eau

Saint-Maur-des-Fossés se bat pour rendre la Marne baignable p. 18



Aménagement durable

Meudon finalisera son écoquartier fin 2023 p. 19

Économie sociale

Nouveau plan d'action pour l'ESS à Roissy Pays de France p. 19



Nuisances sonores

Paris adopte la version définitive de son plan contre le bruit p. 19

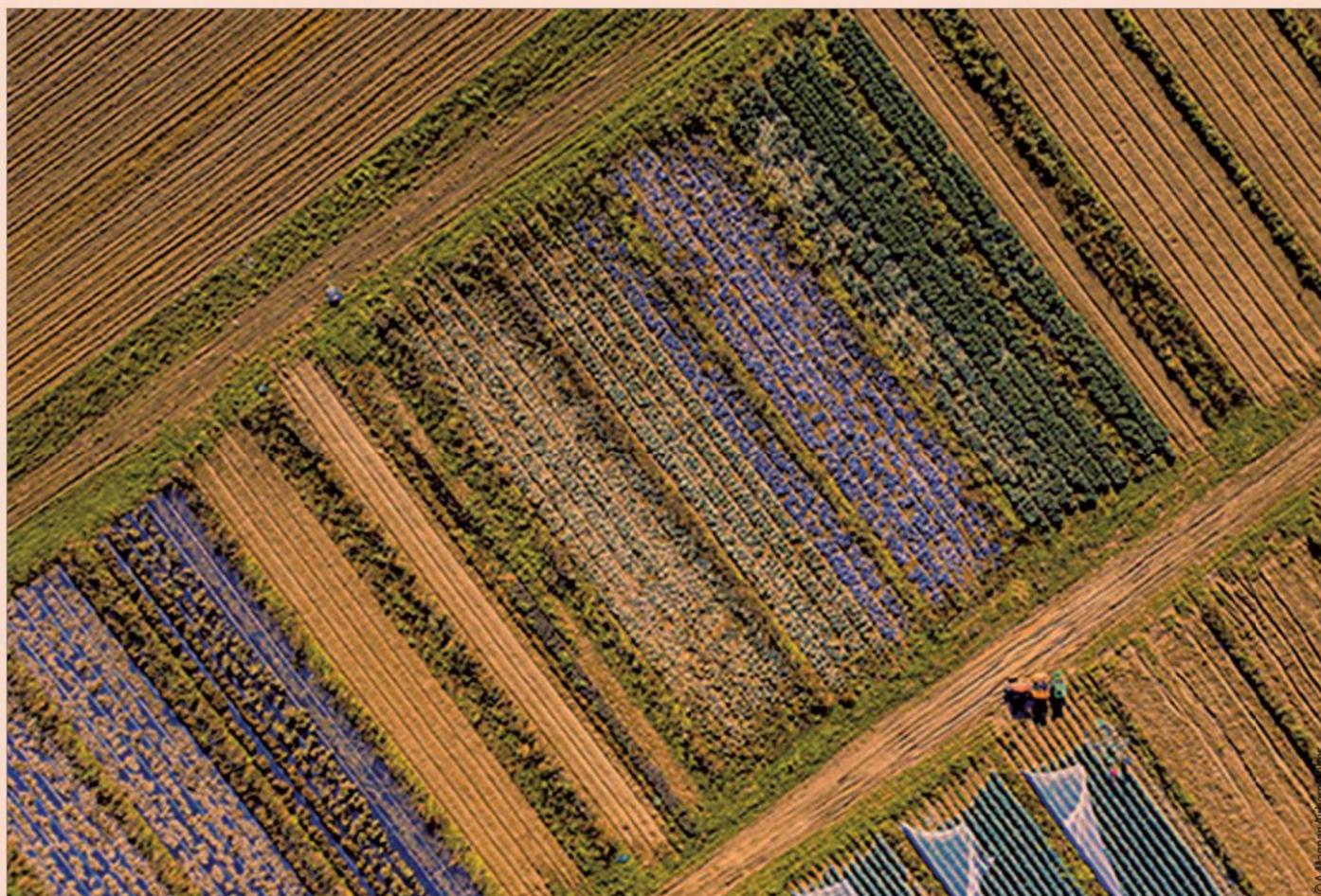
ANNONCES LEGALES

P. 5 Tél. 01 75 444 117
www.lenouveleconomiste.fr
annonceslegales@nouveleconomiste.fr

Agriculture

Cœur d'Essonne à la recherche de l'autonomie alimentaire

Une centaine de fermes devraient satisfaire les besoins de 10 % des habitants et de 50 % de la restauration collective



“Le but est d'estimer l'impact de ce modèle agricole sur les terres à court et à long termes, sur la consommation d'eau, sur la façon dont on préserve les sols pour les générations à venir” observe Éric Braive, président de la communauté d'agglomération.

PAR ANNE THIRIET

La première ferme de l'Envol vient d'être officiellement inaugurée sur l'ancienne base aérienne 217, située sur les communes de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté. Une centaine au total sont prévues sur le territoire de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne. Le programme est ambitieux : fournir d'ici à 10 ans 10 % de la consommation des habitants et 50 % des approvisionnements de la restauration collective en produits bio et locaux. La genèse, c'est d'abord l'appel à projets de la Banque des territoires “Territoires d'innovation de grande ambition” et la volonté de préserver des terres agricoles qui se réduisent au fil du temps. “Beaucoup d'agriculteurs vont partir à la retraite dans les dix prochaines années. Nous avons le souci de préserver à la fois les terres, les bois, les espaces de forêt et aussi de porter dans ce territoire une filière agricole forte et centrée sur les circuits courts pour nos habitants”, explique Éric Braive, président de la communauté d'agglomération qui regroupe 21 communes.

Partenariats multiples sur le projet

Une quinzaine d'hectares sont déjà en culture sur la ferme pilote de 70 hectares, qui compte aussi une soixantaine de moutons. L'objectif est aussi de développer la culture céréalière, l'arboriculture ou encore la production de miel, mais le déploiement a été quelque peu ralenti par la crise sanitaire. Le projet, baptisé “Sésame, le bio s'ouvre à vous”, ne s'arrête pas là. Des unités de transformation et de production sont également prévues, comme une légumerie ou encore un atelier céréalière boulangerie. Plus de 50 partenaires, publics et privés, se sont associés pour développer ce modèle, qui vise à assurer une juste rémunération des producteurs et à préserver la qualité des sols. Parmi les participants, se trouvent notamment le groupe SOS, l'association Fermes d'Avenir, des acteurs de la distribution, comme le groupe Casino ou Mémé Georgette, et de la recherche ou encore le spécialiste des énergies renouvelables Akuo Energy. Ce dernier participera par exemple à l'installation de panneaux solaires sur les espaces de culture pour que les fermes créent

plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Autres bonnes pratiques prévues : la construction de bâtiments écoresponsables, la gestion durable de l'eau, la préservation de la biodiversité... Trois nouvelles exploitations, d'environ 5 hectares, devraient démarrer l'an prochain, notamment à Saint-Germain-Lès-Arpaçon et Avrainville. Six autres villes sont sur les rangs. “Il ne s'agira pas que de créations ex nihilo. Nous essayons aussi de convaincre les agriculteurs présents de passer en bio en leur garantissant des marchés, notamment celui de la restauration scolaire”, précise Éric Braive. Ils bénéficieront d'un accompagnement durable, notamment grâce à la mise en place de formations adaptées à leurs besoins.

Mesurer l'impact environnemental et économique

Le projet fera l'objet d'une évaluation par la Banque des territoires tous les six mois. Au bout de cinq ans, un bilan sera réalisé. Deux doctorants de l'institut AgroParisTech, qui forme des ingénieurs agronomes, vont également mettre en place des outils de mesure. “Le pre-

mier porte sur la question du développement durable. Le but est d'estimer l'impact de ce modèle agricole sur les terres à court et à long termes, sur la consommation d'eau, sur la façon dont on préserve les sols pour les générations à venir. Et c'est un point particulièrement important parce que c'est le squelette de notre modèle”, observe le président de la communauté d'agglomération. Le second vise à en mesurer l'impact économique.

Plus de 50 partenaires, publics et privés, se sont associés pour développer ce modèle agricole, qui vise à assurer une juste rémunération des producteurs et à préserver la qualité des sols

Sûrement mais lentement

L'avenir du périphérique parisien en débat

Le projet de transformation continue de cristalliser les oppositions

La transformation du boulevard périphérique qui ceinture la capitale était à l'ordre du jour du dernier conseil de Paris. Le projet, dans ses grandes lignes, a déjà été largement diffusé. Une première échéance a été fixée en 2024, à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques (JOP), avec la mise en place d'une voie dédiée au covoiturage, aux bus et aux taxis. Cinq portes (portes de Clichy, de la Chapelle, Brancion, Maillot et Dauphine) seront réaménagées pour devenir des places. Avant 2024, 50 000 arbres seront plantés.



Parmi les axes de transformation envisagés, un projet de réaménagement de cinq portes, dont celle de la Chapelle (photo), qui deviendront des places.

Selon des élus de l'opposition, les changements ne vont pas assez vite et ne prennent pas assez en compte l'impact sur les actuels utilisateurs du boulevard et sur le trafic de fret

À l'horizon 2030, la voie destinée au covoiturage sera pérennisée, une large ceinture verte développée de 500 mètres de part et d'autre du périphérique et 13 nouvelles portes transformées en places. "La concertation sur la mutation avec l'ensemble des acteurs concernés est engagée depuis quatre ans, a souligné la maire de Paris, Anne Hidalgo. Dès 2018, la ville a engagé avec la région, l'État et la métropole du Grand Paris, une consultation internationale – les routes du futur – et a réalisé une exposition au pavillon de l'Arsenal.

En 2019, la mission d'information et d'évaluation (MIE) du conseil de Paris a émis un rapport dont les conclusions ont été votées à l'unanimité. Les orientations que nous voulons mettre en œuvre s'en inspirent, comme la réservation d'une voie au covoiturage, l'harmonisation à 2x3 voies et la plantation massive d'arbres." Autre source d'inspiration : le livre blanc, publié par l'agence parisienne d'urbanisme (Apur) construit à partir des synthèses des ateliers du boulevard périphérique qui ont eu lieu entre 2019 et 2022.

Les Jeux 2024, un accélérateur

Les JOP ont servi d'accélérateur, avec l'obligation de disposer d'une voie olympique pour la circulation des athlètes et des équipes, a rappelé la maire, ajoutant que la transformation aurait, sinon, nécessité plusieurs mandats. Selon des élus de l'opposition, les changements ne vont pourtant pas assez vite et ne prennent pas en compte l'impact sur les actuels utilisateurs du boulevard et sur le trafic de fret. "Pourquoi cette communication, pourquoi maintenant ? a demandé

Catherine Ibled (groupe indépendants et progressistes). Il y a trois ans, dans le cadre de la MIE, un travail a été mené par l'ensemble des élus aboutissant à 34 préconisations [...] À ce jour, qu'avez-vous initié suite à cette MIE ?" La conseillère de Paris insiste sur la nécessité d'une approche métropolitaine : "Vous prenez le problème à l'envers. La première question que vous devriez vous poser, c'est quelle alternative proposer à celles et ceux qui empruntent le périphérique ? [...] Quelles innovations technologiques permettant de fluidifier le trafic avez-vous étudiées,

et quelles alternatives proposez-vous pour le fret pour l'approvisionnement de Paris ?" Des critiques que complète Maud Gatel (groupe Modem, démocrates et écologistes) : "Qu'avons-nous fait ces trois dernières années, en termes de santé publique pour protéger les riverains, [...] protéger notamment ceux qui font du sport aux abords du boulevard ? En 2030, les voitures thermiques seront interdites. C'est aujourd'hui qu'il faut agir avec de nouveaux revêtements, des murs antibruit, la lutte contre la congestion." Une grande concertation – Le Carrefour des mobilités – sera organisée cet automne afin de rassembler toutes les parties prenantes concernées.

A. T.

Une grande concertation – Le Carrefour des mobilités – sera organisée cet automne afin de rassembler toutes les parties prenantes concernées

Urbanisme stratégique

La ville de Houilles vote une charte de construction durable

Les promoteurs immobiliers devront s'engager à respecter des règles garantissant la qualité architecturale et environnementale des bâtis

"Nous avons une forte pression des marchés économiques et du marché immobilier. Je pense qu'il était temps que Houilles réaffirme sa position en tant que donneur d'ordres sur les orientations pour la fabrique de la ville et sa morphologie", explique le maire de Houilles, Julien Chambon, qui vient de faire voter une charte de construction durable



La charte établit de grandes orientations qui portent sur la qualité urbaine et architecturale, la qualité d'usage et de confort des logements et la qualité environnementale.

La charte concerne toutes les opérations qui prévoient plus de 10 logements ou plus de 500 m² de surface de plancher en logement, les programmes mixtes, mais également les programmes présentant un caractère stratégique et patrimonial particulier

par le conseil municipal. "J'ai relancé la révision générale du PLU (plan local d'urbanisme) qui va nous permettre de traduire notre vision stratégique de l'aménagement du territoire, ajoute-t-il. Mais il était extrêmement important d'envoyer d'ores et déjà un signal politique."

Associer les habitants

La charte établit de grandes orientations en matière d'aménagement et de construction qui portent sur la qualité urbaine et architecturale, la qualité d'usage et de confort des logements, la qualité environnementale. Elle concerne toutes les opérations qui prévoient plus de 10 logements ou plus de 500 m² de surface de plancher en

logement, les programmes mixtes mais également les programmes qui présentent un caractère stratégique et patrimonial particulier. Plusieurs objectifs sont fixés. "Le premier est d'associer les habitants. Nous avons voté une délibération, le 28 septembre dernier, qui instaure une concertation préalable sur les projets de travaux ou d'aménagement soumis à permis de construire", indique l' élu. Le second est lié au

respect de l'identité de la ville. "Ce n'est pas parce que Houilles est une ville de banlieue qu'elle n'a pas une histoire, un héritage, que nous n'avons pas quelque chose à dire à travers l'architecture. La charte nous permet de le réaffirmer et surtout d'engager un dialogue avec les faiseurs pour fabriquer des projets de qualité", ajoute Julien Chambon, qui cite en exemple des lotissements patrimoniaux du XIX^e et du XX^e siècle lorsque la ville était une zone de villégiature. Le troisième objectif est de faciliter la transition écologique et énergétique du bâti, en privilégiant les solutions bas carbone et biosourcées, comme

le bois, la paille, la terre, et d'améliorer le confort thermique, d'assurer une bonne gestion des eaux pluviales et de réduire la nuisance des chantiers.

A. T.



"Ce n'est pas parce que Houilles est une ville de banlieue que nous n'avons pas quelque chose à dire à travers l'architecture. La charte nous permet de le réaffirmer et de dialoguer avec les faiseurs." Julien Chambon, maire.

"Il était temps que Houilles réaffirme sa position en tant que donneur d'ordres sur les orientations pour la fabrique de la ville et sa morphologie"

Culture immersive

Le futur musée du logement populaire veut s'installer en Seine-Saint-Denis

Les fondateurs de l'association qui porte le projet recherchent un immeuble pour raconter l'histoire de la banlieue et de ses habitants

Durant plusieurs mois, une exposition a eu lieu dans plusieurs logements au sein même d'un immeuble d'habitation à Aubervilliers. "Nous avons essayé de reproduire les intérieurs des familles à différentes époques, et surtout de raconter la vie des gens qui y ont vécu, explique Aurélien Fayet,



À Aubervilliers, l'exposition "La vie HLM" s'est tenue dans plusieurs logements d'un immeuble pour immerger les visiteurs dans le quotidien des familles à différentes époques.

"Le choix de la Seine-Saint-Denis fait sens. C'est un territoire intéressant, qui a été profondément transformé par les activités qui s'y sont développées et les migrations. C'est aussi un choix politique: donner à voir l'histoire de catégories sociales et de lieux au final méconnus"

enseignant d'histoire-géographie et président de l'Association pour un musée du logement populaire (Amulop). Les visiteurs étaient immergés dans des moments de vie."

Le Tenement Museum de New York comme source d'inspiration

Aujourd'hui, les fondateurs (enseignants, chercheurs, archivistes, sociologue, muséologue) cherchent un lieu pérenne en Seine-Saint-

Denis pour y installer un musée. "Notre source d'inspiration est le Tenement Museum dans le Lower East Side de New York, un quartier historique de l'immigration. Il est implanté dans un immeuble où se sont succédé des centaines d'immigrants de la fin

du XIX^e siècle au début des années 30", précise le responsable. Au travers de ces histoires, le musée new-yorkais veut raconter l'histoire de l'immigration aux États-Unis. Le musée du logement populaire racontera par l'intime celle des quartiers populaires de la banlieue parisienne, des différentes vagues migratoires, les trajectoires résidentielles des habitants, le travail, l'industrialisation et la désindustrialisation, les transformations culturelles et sociales au cours du XX^e siècle.

L'association lance un appel aux bailleurs, offices publics d'habitats et pouvoirs publics pour trouver au moins 400 m² dans un immeuble ancien, bien desservi dans ce département du nord de Paris. "Le choix de la Seine-Saint-Denis fait sens. Certains d'entre nous y vivent ou y travaillent. C'est un territoire intéressant, qui a été profondément transformé par les activités qui s'y sont développées et les migrations, et qui a une centralité importante dans la métropolisation de la région et dans l'histoire de France,

indique Aurélien Fayet. C'est aussi un choix politique: donner à voir l'histoire de catégories sociales, de lieux au final peu représentés et méconnus." L'Union sociale pour l'habitat, porte-parole du Mouvement HLM, a financé l'exposition. Le département a signé une convention avec l'association et lui a accordé une subvention annuelle de 30000 euros.

A. T.

L'association lance un appel aux bailleurs, offices publics d'habitats et pouvoirs publics pour trouver au moins 400 m² dans un immeuble ancien et bien desservi

Gestion de l'eau

Saint-Maur-des-Fossés se bat pour rendre la Marne baignable

La commune pointe les incohérences de la décision préfectorale qui aboutit à l'interdiction de baignade



La ville participe depuis plusieurs années au Big Jump, un événement européen qui incite les habitants à se baigner dans les eaux douces de proximité.

Saint-Maur-des-Fossés participe depuis plusieurs années à l'événement du Big Jump, une manifestation européenne qui incite les habitants à se baigner dans les rivières, lacs ou zones humides pour attirer l'attention sur "les efforts de protection et de restauration des écosystèmes d'eau douce en Europe".

Cette année, la commune n'a pas obtenu de dérogation de la préfecture à l'interdiction de la baignade dans la Marne fixée par un arrêté de 1970. Une injustice pour le maire, Sylvain Berrios: "Des mesures sont réalisées chaque jour au cours de l'été

sur les 52 communes du syndicat Marne Confluence en amont de Paris sur la présence des bactéries

La commune a mis en place un réseau séparatif entre les eaux usées et les eaux pluviales sur l'ensemble de son territoire pour éviter de polluer la Marne, et établit une surveillance régulière de son réseau

Escherichia coli et entérocoques. La Marne est aujourd'hui baignable 37 jours par an, soit 10 % du temps,

lorsque les taux de présence de ces bactéries sont inférieurs au seuil maximum." Ce qui a changé? Le texte auquel les pouvoirs publics font référence: "L'État oppose une directive européenne de 2006, transposée en droit français, qui dispose que la qualité de l'eau de baignade ne s'apprécie pas au moment de la baignade mais au cours des quatre années qui précèdent. Il faut que l'eau soit baignable 90 % du temps", détaille l' élu.

Une différence de traitement

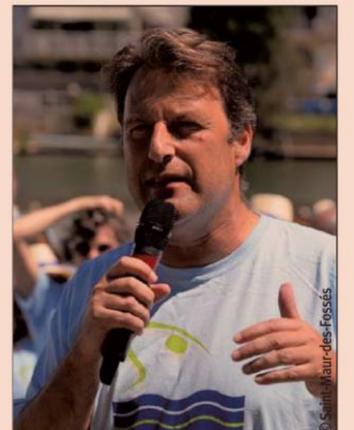
Le maire pointe aussi une différence de traitement: "Si les pouvoirs

publics tiennent strictement compte de la directive, la tenue de certaines épreuves aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, tels que le 10 km de nage en eau libre et le triathlon dans la Seine, dont la Marne est un affluent, devrait être remise en cause. Or il devrait y avoir une dérogation pour les Jeux. C'est incroyable d'autoriser la baignade à certains endroits et non à d'autres". Les collectivités, indique-t-il, ont beaucoup travaillé pour améliorer la qualité de l'eau et investi avec le syndicat d'assainissement de la petite couronne pour rendre la rivière propre en 2024. Saint-Maur-des-Fossés, par exemple, a mis en place un réseau séparatif entre les eaux usées et les eaux pluviales sur l'ensemble de son territoire pour éviter de polluer la Marne et établit une surveillance régulière de la conformité du réseau.

Quid de l'héritage des JOP? L'objectif affiché était de rendre la Seine et la Marne baignables pour tous après les Jeux. Pour que celui-ci soit préservé, Sylvain Berrios a adressé des courriers au préfet de région d'Ile-de-France, Marc Guillaume, et à la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra. Sans réponse pour le moment.

A. T.

"Si les pouvoirs publics tiennent strictement compte de la directive européenne, la tenue de certaines épreuves aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 devrait être remise en cause"



"L'État oppose une directive européenne de 2006 qui dispose que la qualité de l'eau de baignade ne s'apprécie pas au moment de la baignade mais au cours des quatre années qui précèdent." Sylvain Berrios, maire.

Aménagement durable

Meudon finalisera son écoquartier fin 2023

Le projet prévoit 1 625 logements et 2 300 m² de commerces et de services assortis du label "100 quartiers innovants et écologiques"



Dans la phase deux de l'écoquartier, la plus grande résidence en bois massif bas carbone d'Ile-de-France et même de France, conçu par Woodeum et Icade, inclura 460 logements.

C'est un projet phare de la ville. Au total, l'aménagement de l'écoquartier dans le secteur de Meudon-la-Forêt, qui devrait s'achever fin

2023, couvre près de 11 hectares. Il bénéficie du label "100 quartiers innovants et écologiques" de la région Ile-de-France, qui poursuit

plusieurs objectifs : favoriser les projets intégrant notamment un mix de logement, emplois et services de proximité, exemplaires en matière de transition écologique et énergétique, et mettant l'accent sur les mobilités durables. La construction de 1 625 logements est annoncée ainsi que 2 300 m² de commerces et de services. Logements sociaux, loyers modérés, accession à la propriété, résidence étudiante, résidence service senior, le but est de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.

Résidence en bois massif

"Le projet prévoit des constructions bas carbone, des jardins partagés, la récupération des eaux pluviales, un réseau de chaleur qui va basculer en géothermie à horizon 2025, détaille

le maire, Denis Larghero, avec, dans la phase deux de l'écoquartier, la plus grande résidence en bois massif bas carbone d'Ile-de-France et même de France." Soit plus de 460 logements, conçus par Woodeum et Icade, qui s'ajouteront aux 1 160 déjà réalisés aujourd'hui. Côté mobilité douce, une liaison destinée aux piétons et aux cyclistes doit relier les parties nord et sud de l'écoquartier.

Ce programme s'inspire des origines de Meudon-la-Forêt, créé au début des années 60. "C'est un quartier dont l'architecture a été conçue par Fernand Pouillon, avec la volonté de créer quasiment une ville en soi, en pierre de taille massive, avec la plus grande pièce d'eau privée d'Europe, indique l' élu. Au beau milieu de la résidence du Parc, se trouvent un gigantesque bassin et beaucoup de promenades plantées

avec des arbres et des espaces au sein même des résidences. Nous allons essayer d'être à la hauteur de cette inspiration qui était déjà assez en avance sur son temps."

A. T.

"Le projet prévoit des constructions bas carbone, des jardins partagés, la récupération des eaux pluviales, un réseau de chaleur en géothermie"



Selon les élus, les activités solidaires ont un véritable intérêt car elles apportent une réponse à des besoins sociaux et environnementaux non pourvus, tout en créant des retombées économiques et sociales pour le territoire.

Soutien économique

Nouveau plan d'action pour l'ESS à Roissy Pays de France

Les élus souhaitent aider le secteur de l'économie sociale et solidaire à se relever de la crise sanitaire

Le nouvel et deuxième appel à projets lancé par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France a un double objectif : favoriser mais aussi maintenir les emplois et les activités développés dans l'économie

l'ESS ont dû réduire, voire cesser leur activité, rappelle la communauté d'agglomération en préambule du règlement. Nous déplorons déjà la suppression de 52 000 emplois sur le plan national. Ces activités solidaires ont un véritable intérêt : [...] construites de manière collective, [elles] apportent une réponse à des besoins sociaux et environnementaux non pourvus, tout en créant des retombées économiques et sociales pour le territoire", ajoute Roissy Pays de France qui a décidé d'en faire une priorité en adoptant nouveau plan d'actions 2022-2024 en faveur du développement du secteur.

Lancement, développement, consolidation d'activités

L'appel à projets permettra à la fois d'accompagner le lancement de l'activité d'une structure créée

depuis moins de 3 ans, le développement ou la consolidation d'activité mais aussi d'accompagner et faciliter les partenariats pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité des services et actions proposées entre acteurs locaux. De nombreux secteurs sont concernés : insertion, culture, sport, solidarité, vie locale, tourisme, etc. En quoi consiste le soutien ? Le dispositif d'aide financera les pertes de résultats liées à la crise sanitaire, les frais de fonctionnement, l'aide au démarrage. Il est cumulable avec d'autres aides spécifiques à la gestion de la crise sanitaire (Fonds ESS, Fonds Résilience, ...). Les dossiers pourront être déposés jusqu'au 9 septembre. La délibération aura lieu en octobre.

A. T.

Le dispositif d'aide financera les pertes de résultats liées à la crise sanitaire, les frais de fonctionnement, les projets d'investissement, l'aide au démarrage. Il est cumulable avec d'autres aides spécifiques.

sociale et solidaire (ESS) sur le territoire des 42 villes adhérentes (17 en Seine-et-Marne et 25 dans le Val d'Oise). C'est une nécessité. Le Covid-19 a causé "une crise sanitaire exceptionnelle. Dans ces conditions, de très nombreuses structures de

Qualité de vie

Paris adopte la version définitive de son plan contre le bruit

Une lutte élargie à l'ensemble des sources sonores : transport, industrie, activités professionnelles, sportives, culturelles, chantiers et voisinage

En octobre dernier, l'exécutif a présenté au conseil de Paris un projet d'amélioration de l'environnement sonore. Il visait à répondre à un enjeu de santé publique croissant. Ainsi, selon Bruitparif, le seul bruit lié aux transports engendre, dans la ville, une perte de huit mois d'espérance de vie en bonne santé. Le plan proposé a élargi la lutte à l'ensemble des sources de bruit du territoire, aussi bien le transport que l'industrie, les activités professionnelles, sportives et culturelles, les chantiers ou encore le voisinage. Au programme notamment, la généralisation de zones de circulation limitées à 30 km/h et le contrôle des véhicules les plus bruyants. Mais également la mise en œuvre d'une charte des chantiers écologiques à faibles nuisances, le développement du label "livraisons silencieuses" et une meilleure réponse aux plaintes.

Un ajustement des actions initiales

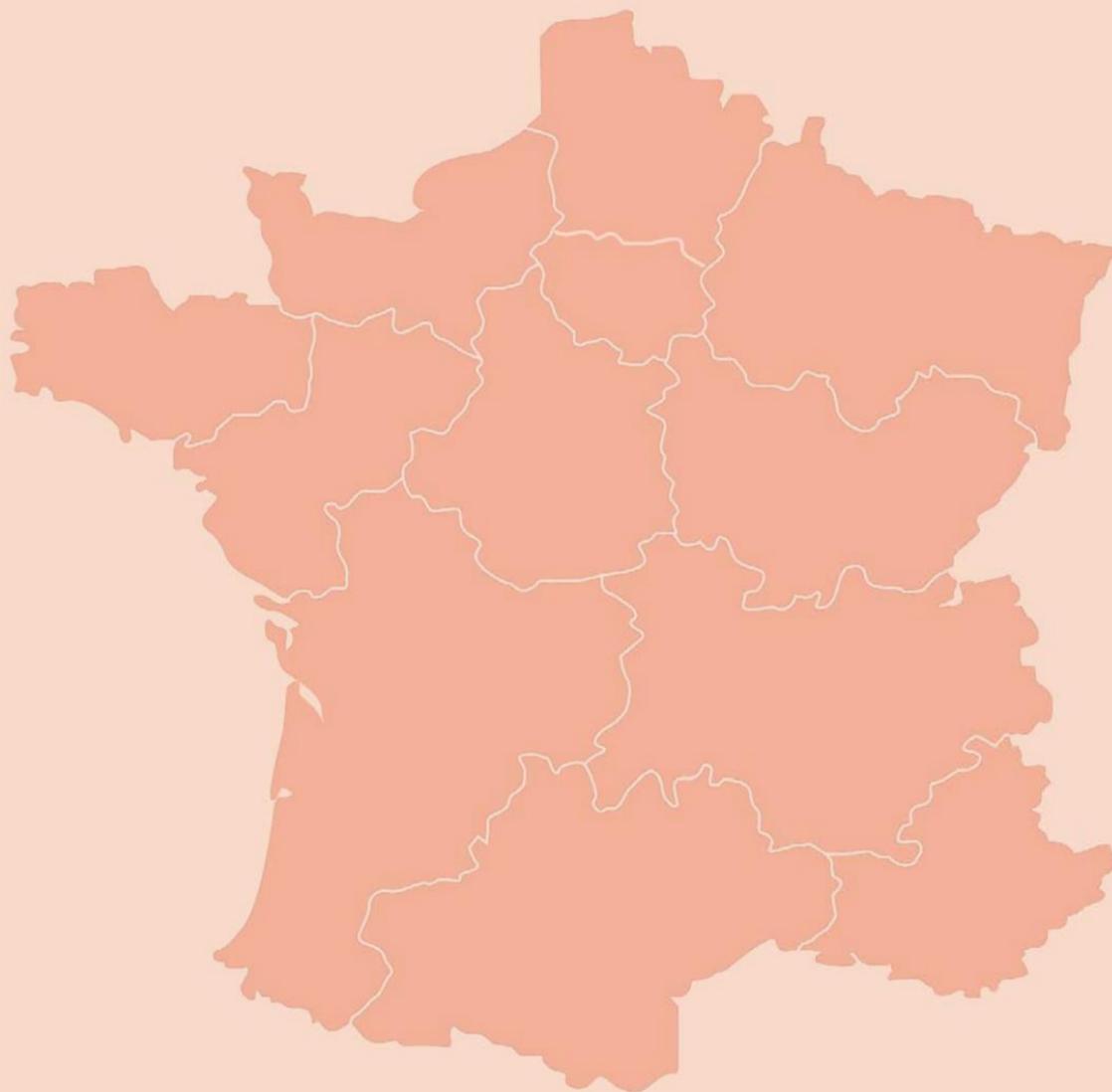
Les actions proposées ont été soumises pour vote aux Parisiens entre le 10 novembre et le 10 janvier sur la plateforme de consultation en ligne idee.paris.fr et lors de réunions publiques. Résultat : 3 069 personnes ont participé aux votes et 177 propositions d'actions complémentaires ont été émises. "La plupart des actions proposées par les participants ont porté sur des domaines déjà traités par le projet de plan [...], a indiqué la mairie lors du conseil de Paris de juillet. Elles

constituent généralement un renforcement des actions proposées ou de leur mode de suivi. Leur prise en compte a donc reposé principalement sur un ajustement des actions initiales." Exemples : le renforcement des contrôles sur le respect des limitations de vitesse et la poursuite des objectifs de la ville visant à supprimer les véhicules thermiques dans la capitale à échéance 2030. Une nouveauté a cependant été introduite avec la proposition d'un comité local bruit dans chaque arrondissement, présidé et initié par la mairie d'arrondissement, afin de décliner localement les actions du plan et inciter à la concertation.

A. T.

Les actions proposées ont été soumises pour vote aux Parisiens. Une nouveauté a émergé avec la proposition d'un comité local bruit dans chaque arrondissement afin d'inciter à la concertation

Publiez vos annonces légales au prix le plus bas dans toute la France



Le nouvel Economiste est habilité à publier les Annonces Légales pour les départements du : 75 - Paris, 78 - Les Yvelines, 91 - Essonne, 92 - Hauts-de-Seine, 93 - Seine-Saint-Denis, 94 - Val-de-Marne. Pour tous les autres départements nous travaillons en étroite collaboration avec nos confrères habilités.

**Le nouvel
Economiste**

Annonces légales & judiciaires

Vie des sociétés, ventes judiciaires, avis judiciaires, appel d'offres, arrêtés préfectoraux, enquêtes publiques

Le nouvel Economiste a été habilité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 publieur officiel de toutes annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes de société, pour les départements de Paris (Arrêté préfectoral 75-2021-12-09-00007 du 09/12/2021), des Yvelines (Arrêté préfectoral 78-2022-01-05-00001 du 05/01/2022), de l'Essonne (Arrêté préfectoral 2021-PREF/DCSIPC/BRECI/1506 du 13/12/2021), des Hauts-de-Seine (Arrêté préfectoral CAB/SDCI N°2021-1064 du 16/12/2021), de Seine-Saint-Denis (Arrêté préfectoral N°2021-3570 du 20/12/2021), du Val-de-Marne (Arrêté préfectoral N°2021/4782 du 31/12/2021) **Tarifs du caractères des annonces légales : 75 - Paris : 0,237 € H.T., 78 - Yvelines : 0,226 € H.T., 91 - Essonne : 0,226 € H.T., 92 - Hauts-de-Seine : 0,237 € H.T., 93 - Seine-Saint-Denis : 0,237 € H.T., 94 - Val-de-Marne : 0,237 € H.T.**

Paris

Constitution

Par acte SSP du 19/07/2022 il a été constitué une **SARL** dénommée :

CHICAHUALCO

Nom commercial: CHICAHUALCO RESTAURANT BAR MEXICAIN
Siège social: 77 rue la Condamine 75017 PARIS
Capital: 2.000 €

Objet: Bar restaurant
Gérance: M. HUTTEPAIN Philippe, 17 rue du Plessis 91410 CORBREUSE, Mme HUTTEPAIN Mercedes, 17 rue du Plessis 91410 CORBREUSE
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170334

Par acte SSP du 20/07/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

AMARANTE CAPITAL PARTNERS

Siège social: 12 avenue du Président Kennedy 75016 PARIS
Capital: 1.000 €

Objet: La détention, la vente et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, **Président:** M. Alexandre HOLLANDER, 12 avenue du Président Kennedy 75016 PARIS

Admissions aux assemblées et droits de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170414

Par acte SSP du 24/06/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

AK BAT

Siège social: 52 rue de Lancry 75010 PARIS
Capital: 1.000 €

Objet: Entreprise générale du bâtiment tous corps d'état
Président: M. Abdelkarim ABDELRASOUL, 52 rue de Lancry 75010 PARIS

Admissions aux assemblées et droits de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170543

Par acte SSP du 15/07/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

SIKA

Siège social: 40 rue Alexandre Dumas 75011 PARIS
Capital: 100 €

Objet: La société a pour objet, en France et à l'étranger : la prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres.
Président: M. Abdoulaye INJAI, 30 Impasse des Frères Dheret 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE
Directeurs Généraux: M. Shahid MOHAMAD KHALILUR RAHAMAN, 5 Impasse du Petit Morin 95500 GONESSE, M. Kathadjé GOMES, 9 rue Pierre Mendes 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE, M. Issa SISSOKO, 48 rue des Chanets 25410 DANNEMARIE SUR CRÊTE

Admissions aux assemblées et droits de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170638

Par acte SSP du 22/07/2022, il a été constitué une **SARL** dénommée :

MK RESEAU

Siège social: 32 boulevard de Strasbourg 75010 PARIS

Capital: 1.000 €
Objet: Installation fibre optique étude et ingénierie conseils en télécommunication
Gérant: M. BEN ROMDHANE MEHDI, 6 rue Louis Giard 93300 AUBERVILLIERS
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170646

Par acte SSP du 25/07/2022, il a été constitué une **EURL** dénommée :

MM10 HOLDING

Siège social: 7 rue de l'Empereur Valentinien, appartement 151, 75014 PARIS

Capital: 100 €
Objet: Activités des sociétés holding
Gérant: M. Mickael Jean Philippe MERLEY, 7 rue de l'Empereur Valentinien, appartement 151, 75014 PARIS
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170666

Par acte SSP du 25/07/2022, il a été constitué une **EURL** dénommée :

EUI WERITAINE

Siège social: 12 rue Vivienne, lot 3, 75002 PARIS
Capital: 100 €
Objet: La vente des produits et composants électroniques en ligne; l'import-export de tous produits non réglementés
Gérant: M. Longhong LIN, 2 hou Sanwei Xinlou Building, Xintang Town, Raoping County 515700 GUANGDONG PROVINCE (CHINE)
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170683

Par acte SSP du 01/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

RB TAXI

Siège social: 2 Place de la Porte d'Auteuil 75016 PARIS
Capital: 500 €

Objet: Transport de voyageurs par taxi, l'exploitation, la location, l'achat et la vente de voitures munies de taximètre et toutes voitures ou véhicules automobiles
Président: M. Rafik BENABI, 2 Place de la Porte d'Auteuil 75016 PARIS
Admissions aux assemblées et droits de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170754

Par acte SSP du 12/07/2022, il a été constitué une **SARL** dénommée :

NEW MODE AND STYLES

Siège social: 15 rue de Muriers 75020 PARIS
Capital: 10.000 €

Objet: Achat et vente en gros et demi gros de prêt à porter chaussures et accessoires de mode
Gérant: M. HUANG STEVEN, 122 rue de Pyrénées 75020 PARIS

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170757

Modification

COMPAGNIE FONCIERE BEARNAISE

SARL au capital de 1.000 €
Siège social: 17 rue de Clignancourt 75018 PARIS
881 798 680 RCS PARIS

Le 28/06/2022, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social au 2 les Buttots 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de NEVERS

AL0722-170266

LABORATOIRE POLIDIS

SAS au capital de 50.000 €
Siège social: 8 rue des Goncourt 75011 PARIS
490 748 167 RCS PARIS

Le 01/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 19 rue Edmond Blanc 92500 RUEIL MALMAISON. Président : M. Bertrand VIGNAUD, 7 Route de la Carlezière 37130 SAINT MICHEL SUR LOIRE. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170363

ANTICAFE PARTNERS

SARL au capital de 5.000 €
Siège social: 79 rue Quincampoix 75003 PARIS
827 859 976 RCS PARIS

Le 30/06/2022, l'associé unique a décidé de nommer gérant M. Didier GOUBAND 32 rue du Général Beuret 75015 PARIS en remplacement de M. Leonid GONCHAROV. Mention au RCS de PARIS

AL0722-170384

ANTICAFE REPUBLIQUE

SARL au capital de 9.052, 50 €
Siège social: 6 rue du Château d'Eau 75010 PARIS
817 946 742 RCS PARIS

Le 30/06/2022, l'associé unique a décidé de nommer gérant M. Didier GOUBAND 32 rue du Général Beuret 75015 PARIS en remplacement de M. Leonid GONCHAROV. Mention au RCS de PARIS

AL0722-170385

ANTICAFE

SARL au capital de 14.525 €
Siège social: 79 rue Quincampoix 75003 PARIS
791 915 879 RCS PARIS

Le 30/06/2022, l'associé unique a décidé de nommer gérant M. Didier GOUBAND, 32 rue du Général Beuret 75015 PARIS, en remplacement de M. Leonid GONCHAROV. Mention au RCS de PARIS

AL0722-170389

PARIS AUTO SERVICES

EURL au capital de 7.500 €
Siège social: 26 Villa Croix Nivert 75015 PARIS
508 072 469 RCS PARIS

Le 24/06/2022, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social comme suit : Réparation carrosserie, achat vente location de véhicule. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170471

C&O STUDIO

SARL au capital de 1.000 €
Siège social: 366 rue de Vaugirard 75015 PARIS
904 909 934 RCS PARIS

Le 18/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 2 Bis rue Jeanne d'Arc 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Co-Gérance: Mme Claire BOURGUIGNON, 2 Bis rue Jeanne d'Arc 92130 ISSY LES MOULINEAUX, Mme Ophélie

CHARMONT, 7 rue de Fontenay 92320 CHATILLON. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170540

LOGIMPORT

SASU au capital de 500 €
Siège social: 42 rue Decamps 75016 PARIS
905 286 399 RCS PARIS

Le 20/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 144 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE. Gérant : M. Jérémie ATTAL, 7 bis rue Raynaud 75016 PARIS. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170594

LUCKY 75

SCI au capital de 1.000 €
Siège social: 195 boulevard Malesherbes - 75017 PARIS
901 807 628 RCS PARIS

L'AG mixte du 27/04/2022 a décidé de :
- transférer le siège social au 4 rue Edgar Quinet 93400 SAINT OUEN
- nommer Gérante Mme Christine CHALIGNE, 16 rue des Alouettes 77410 MESSY, en remplacement de M. Stéphane HORLON
Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170635

FLY2SUCCESS

SAS au capital de 40.000 €
Siège social: 40 rue Damrémont 75018 PARIS
841 227 507 RCS PARIS

Le 22/07/2022, par décision unanime, les associés ont décidé de nommer Directeur Général M. Quentin LE JAN, 26 rue de la Halte 29670 HENVIC, en remplacement de M. Yoann SAGET. Mention au RCS de PARIS

AL0722-170643

ENVIE2RENOV ATRIA

SAS au capital de 1.000 €
Siège social: 76 rue de la Pompe 75116 PARIS
851 459 495 RCS PARIS.

L'AGE du 30/05/2022 a décidé de :
- changer la dénomination sociale qui devient : **ALTEKO**
- nommer Président M. ROMAN SKRYNYK, 2 allée Erlanger 91200 ATHIS-MONS en remplacement de IKM GROUPE, représentée par M. IVAN CHIIUC et M. VASYL HLADCHUK. Mention au RCS de PARIS

AL0722-170676

ANTICAFE & CO

SAS au capital de 221.533,96 €
Siège social: 79 rue Quincampoix 75003 PARIS
810 654 848 RCS PARIS

Le 30/06/2022, l'associé unique a décidé de nommer Président AFTER PLACE, SAS au capital de 4.099.700 €, sise 32 rue du Général Beuret 75015 PARIS, 913 721 551 RCS PARIS, représentée par M. Didier GOUBAND, en remplacement de EFIVOS, représentée par M. Leonid GONCHAROV. Mention au RCS de PARIS

AL0722-170680

PAKIN

SASU au capital de 1 €
Siège social: 126 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
892 606 039 RCS PARIS

Suivant délibérations en date du 19/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 59 rue de Ponthieu, bureau 326, 75008 PARIS. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170690

R-S FRANCE

SAS au capital de 1.000 €
Siège social: 126 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
901 155 929 RCS PARIS

Le 13/07/2022, le Président a décidé de transférer le siège social au 59 rue de Ponthieu, bureau 326, 75008 PARIS. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170691

CLIK-ONE

SASU au capital de 100 €
Siège social: 126 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
837 538 479 RCS PARIS

Suivant délibérations en date du 19/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 78 avenue des Champs-Élysées, bureau 326, 75008 PARIS. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170692

KAVAA

SARL au capital de 10.000 €
Siège social: 126 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
901 554 337 RCS PARIS

Le 18/07/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 78 avenue des Champs-Élysées, bureau 326, 75008 PARIS. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170693

MERI HOME

SASU au capital de 2.000 €
Siège social: 126 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
902 654 748 RCS PARIS

Suivant délibérations en date du 13/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 78 avenue des Champs-Élysées, bureau 326, 75008 PARIS. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170697

ITSOFT CONSULTING

SASU au capital de 1.000 €
Siège social: 126 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
882 699 119 RCS PARIS

Suivant délibérations en date du 19/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 78 avenue des Champs-Élysées, bureau 326, 75008 PARIS. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170698

SOLUCOM

SARL au capital de 20.000 €
Siège social: 221 rue Lafayette 75010 PARIS
852 040 930 RCS PARIS

Le 23/05/2022, l'associé unique a décidé de :

- transférer le siège social au 31 rue de l'Avenir 93170 BAGNOLET. Gérant : M. BRAMI Jonathan, 136 avenue de Flandre 75019 PARIS
- modifier l'objet social comme suit : Apporteur d'affaire, prestation de service, agent commerciaux
Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170702

INSTITUT DES ARTS DE LA GESTION

SAS au capital de 30.000 €
Siège social: 60 rue de la Jonquière 75017 PARIS
911 165 967 RCS PARIS

Le 15/07/2022, l'AGE a décidé de nommer Directeur Général YOUSFI & COMPANY, SASU au capital de 1.000€, 3 rue Gallée 75116 PARIS, 913 722 260 RCS PARIS, représentée par M. Walid YOUSFI, en remplacement de M. Walid YOUSFI. Mention au RCS de PARIS

AL0722-170703

VIBE INVEST

SASU au capital de 25.000 €
Siège social: 33 avenue Philippe Auguste - 75011 PARIS
894 747 872 RCS PARIS

Suivant délibérations en date du 19/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 39 rue Marguerite de Rochechouart 75009 PARIS. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170718

Publiez vos annonces légales dans toute la France avec le **nouvel Economiste**

ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Vie des sociétés, ventes judiciaires, avis judiciaires, appel d'offres, arrêtés préfectoraux, enquêtes publiques

HYVITY

SAS au capital de 1.145.000 €
Siège social : 16 avenue de Friedland
75008 PARIS
811 794 445 RCS PARIS

Le 29/06/2022, l'AGO a pris acte du départ de M. GROSJEAN Paul, Commissaire aux Comptes suppléant. Mention au RCS de PARIS

AL0722-170769

ZINC EDITIONS

SASU au capital de 1.000 €
Siège : 48 rue Ramponeau
75020 PARIS
809 674 393 RCS PARIS

Par décision de l'associé unique du 07/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/07/2022 au 8 rue du Ribeaudeau 67100 STRASBOURG. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de STRASBOURG

AL0722-170777

Clôture de Liquidation

MAPAT

SELARL au capital de 5.000 €
Siège social : 125 boulevard
Malessherbes - 75017 PARIS
494 214 802 RCS PARIS

Le 31/05/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Alain Elie TARTOUR, 127 boulevard Malessherbes 75017 PARIS de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2022. Radiation au RCS de PARIS

AL0722-170546

Location Gérance

Suivant acte SSP en date du 25/07/2022, M. Amrane BENMAAMAR, 3, rue BISSON 75020 PARIS, a donné à titre de location-gérance à M. Farouk HABETTE, 48 rue de la Chine 75020 PARIS, un fonds de commerce de location d'une Licence de Taxi Parisien, sis et exploité 48 rue de la Chine 75020 PARIS, du 26/07/2022 au 25/07/2023. Renouvelable par tacite reconduction

AL0722-170717

Divers Autres

HYDRO OISANS

SASU au capital de 20.000 €
Siège social : 16 avenue de Friedland
75008 PARIS
822 432 423 RCS PARIS

Suivant délibérations en date du 29/06/2022, l'associé unique a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de PARIS

AL0722-170780

Vente de Fonds

Suivant acte SSP en date à PARIS du 12/07/2022, enregistré au SIE de PARIS SAINTE HYACINTHE le 19/07/2022, bordereau 2022 00027104, référence 7544P61 2022 A08715, la société

RITI EXOTIQUE

SARL au capital de 1.000 €, sise 48 boulevard de Belleville 75020 PARIS, 834 118 010 RCS PARIS, a cédé à la société

ARUSH

SARL au capital de 5.000 €, sise 48 boulevard de Belleville 75020 PARIS, 914 847 843 RCS PARIS, un fonds de commerce d'alimentation générale, vente de produits surgelés, produits de bazar et cosmétiques, sis et exploité 48 boulevard de Belleville 75020 PARIS, moyennant le prix de 250.000€. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 12/07/2022. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales au 48 boulevard de Belleville 75020 PARIS. La correspondance est à adresser au cabinet de Delphine KOSKAS HALIMI, 58 avenue de la Grande Armée 75017 PARIS

AL0722-170367

Yvelines

Constitution

Étude de Maître Nuno MONTEIRO, notaire à TOULOUSE (Haute-Garonne)
27 allée Forain-François Verdier

Suivant acte sous seing privé régularisé en date du 20 juillet 2022 a été constituée une société civile immobilière dénommée :

SCI LA ROSIERE

Siège social : 8 Route de Moulin Neuf 78760, JOUARS PONTCHARTRAIN
Capital : 2.000 €

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pu susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code Civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Gérant : M. Martial André METAYER 8 Route de Moulin Neuf 78760 JOUARS PONTCHARTRAIN

Cessions de parts sociales : Les parts ne sont pas librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VERSAILLES. Pour avis Le Notaire

AL0722-170663

Modification

YOTI

SAS au capital de 20 €
Siège : 2C rue Marceau
78800 HOUILLES
899 588 701 RCS VERSAILLES

Par décision de l'AGE du 07/06/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de 9.980€, le portant ainsi à 10.000€. Mention au RCS de VERSAILLES

AL0722-170630

Essonne

Constitution

Par acte SSP du 25/06/2022 il a été constitué une SAS dénommée :

AL'ORA BATIMENT

Siège social: 86 avenue Claude Bernard 91600 SAVIGNY SUR ORGE
Capital: 5.000 €

Objet: Travaux de rénovation intérieure de bâtiments

Présidente: Mme OJOG Ana Maria, 86 avenue Claude Bernard 91600 SAVIGNY SUR ORGE

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'EVRY

AL0722-169442

Par acte SSP du 01/06/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

ADPAYSAGES

Siège social : Résidence de la Plaine bâtiment D3, 91520 EGLY

Capital : 500 €
Objet : Entretien, création, petite maçonnerie, elagage

Président : M. Adrien GASCARD, Résidence de la Plaine bâtiment D3, 91520 EGLY

Directeur Général : M. Adrien GASCARD, Résidence de la Plaine bâtiment D3, 91520 EGLY

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'EVRY

AL0722-170641

Modification

HOLDING LAMBERT VLF

SARL au capital de 1.200 €
Siège social : 111 Bis rue Paul Fort
91310 MONTLHERY
908 330 251 RCS EVRY

Le 30/06/2022, l'AGE a pris acte du départ de la co-Gérante Mme Virginie LAMBERT. Mention au RCS d'EVRY

AL0722-170361

AKKA 68 SAS

SAS au capital de 2.500 €
Siège social : 200 rue Rosenberg
91000 EVRY COURCOURONNES
909 756 595 RCS EVRY

L'AGE du 18/07/2022 a décidé de :
- étendre l'objet social comme suit : opérations de négoce de matériaux de construction, l'activité d'exploitant ou de conducteur de voiture de tourisme avec chauffeur Le transport de personnes au moyen de véhicules. location de véhicules sans chauffeur. mise en relation d'affaires et l'intermédiation dans ce domaine. L'exécution de travaux dans le domaine de la construction
- nommer Président M. Kocou Koffi Adolphe AMSTRONG, 17 rue Bourdaloue 95910 HEM, en remplacement de Mme Jocelyne Andrée INAGO
Mention au RCS d'EVRY

AL0722-170454

UDI NATIONAL LISTING SERVICE

SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 1 Mail de l'île de France - 91090 LISSES
497 685 214 RCS EVRY

Le 30/06/2022, l'AGE a décidé de transformer la société en SASU. A été nommé Président M. VEDRINES Nicolas, 174 rue de Seine 77350 BOISSISE LA BERTRAND

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement

Le reste demeure inchangé. Mention au RCS d'EVRY

AL0722-170484

PATRIMOINE GESTION VEDRINES

SARL au capital de 3.052 €
Siège social : 2 rue Charles Drezet
91100 CORBEIL ESSONNES
439 205 824 RCS EVRY

Suivant délibérations en date du 30/06/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en SASU. A été nommé Président M. VEDRINES Nicolas, 174 rue de Seine 77350 BOISSISE LA BERTRAND

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement

Le reste demeure inchangé. Mention au RCS d'EVRY

AL0722-170507

MIE&S

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 45 avenue de la Mare Tambour
91360 VILLEMORISSON SUR ORGE
819 576 133 RCS EVRY

Le 15/04/2022, l'AGE a décidé de nommer Président CUSTOM CAB, SASU au capital de 1.000 €, sise 93 avenue Niel 75017 PARIS, 818 939 977 RCS PARIS, représentée par M. Dumitru SHIFRNET, en remplacement de M. Alexandre MENNI. Mention au RCS d'EVRY

AL0722-170667

JMJ AUTO MOTO

SAS au capital de 500 €
Siège social : 2 rue de la Grattelle
91290 ARPAGON
879 617 785 RCS EVRY

L'AGE du 09/07/2022 a décidé de :
- transférer le siège social au 3 Impasse Hoche 94200 IVRY-SUR-SEINE.
- nommer Président M. Bruno, Urbain THOMERT, 3 Impasse Hoche 94200 IVRY-SUR-SEINE en remplacement de M. Jérôme, Marius, Joseph SEVIATHAN. Radiation au RCS d'EVRY et immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170710

AFGHAN REMIT

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 94 rue Louis Baudoin
91100 CORBEIL-ESSONNES
877 682 815 RCS EVRY

L'AGE du 01/07/2022 a décidé de :
- transférer le siège social au 110 avenue Victor Hugo 93300 AUBERVILLIERS

- changer la dénomination sociale qui devient : AFAM TRAVAUX

- modifier l'objet social comme suit : Rénovation générale et décapage intérieur et extérieur. Vente de matériels de constructions. Vente de matériaux de constructions. Vente et conseil en construction et tout corps d'état. Toute activité et/ou prestation de service non réglementée

- porter le capital social à 10.000 €

- nommer Président M. IKRAM SHINWARI, 48 rue Suzanne Masson 93120 LA COURNEUVE en remplacement de M. SHAMS UR REHMAN REHMANI

Radiation au RCS d'EVRY et immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170719

Dissolution

D P D J

SARL au capital de 2.500 €
Siège social : 13 rue Berthier
91330 YERRES
808 665 988 RCS EVRY

Le 20/05/2022, l'AG mixte a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme OZEL ANAIS, 8 rue des Platanes 91330 YERRES et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d'EVRY

AL0722-170542

Clôture de Liquidation

SANITOP

EURL au capital de 5.000 €
Siège social : 27 rue des Mésanges
91130 RIS ORANGIS
791 274 863 RCS EVRY

Le 18/07/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Rafael David PEREIRA BARREIRA, 27 rue des Mésanges 91130 RIS ORANGIS de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2022. Radiation au RCS d'EVRY

AL0722-170354

SCI IYED

Société Civile au capital de 2.000 €
Siège social : 20 rue Mendes France
91380 CHILLY-MAZARIN
444 650 261 RCS EVRY

Le 20/07/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MALLEK MAHER, 31 avenue Jean Zay 93190 LIVRY-GARGAN, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/07/2022. Radiation au RCS d'EVRY

AL0722-170383

Divers Autres

CORBEIL MARKET

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 12 rue Emile Zola
91100 CORBEIL-ESSONNES
852 650 142 RCS EVRY

Le 20/07/2022, l'AGE a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS d'EVRY

AL0722-170380

Hauts-de-Seine

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 30/10/2020, concernant la société CROWN-ARRHYTHMIAS 92, il y avait lieu de lire : AGE du 30/06/2022

AL0722-170483

Constitution

Par acte SSP du 20/06/2022, il a été constitué une SCI dénommée :

SCI COHEN'S

Siège social : 51 rue du Bois de Boulogne 92200 NEUILLY SUR SEINE
Capital : 1.000 €

Objet : L'acquisition, la gestion et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement, de biens immobiliers, soit au moyen de ses propres fonds, soit au moyen de deniers d'emprunt. La propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent. L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La gestion, l'organisation de tous immeubles, en vue d'en faciliter la gestion et la transmission, et afin d'éviter qu'ils ne soient livrés aux aléas de l'indivision du patrimoine immobilier familial des associés. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformes à leur destination. L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux. L'obtention de toutes ouvertures de crédit et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire. Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social

Gérance : M. Anthony COHEN, 51 rue du Bois de Boulogne 92200 NEUILLY SUR SEINE

Cessions de parts sociales : Cession libre sauf à l'égard des tiers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-168403

Par acte SSP du 15/07/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

MARINE GIROST

Siège social : 15 avenue Anatole France 92110 CLICHY

Capital : 1.000 €

Objet : Promouvoir et pratiquer des activités visant à accroître le bien-être psychologique et physique des individus telles que le coaching, les thérapies brèves, le développement personnel, la pédagogie positive et plus généralement toutes activités allant dans ce sens.

Présidente : Mme Marine GIROST, 15 avenue Anatole France 92110 CLICHY

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170360

Par acte SSP du 13/07/2022, il a été constitué une SCI dénommée :

MEDIATRICES

Siège social : 195 rue Armand Silvestre 92400 COURBEVOIE

Capital : 100 €

Objet : Acquisition et gestion de bien immobiliers

Gérance : Mme Johana BOUKRIS, 195 rue Armand Silvestre 92400 COURBEVOIE, Mme Lea SEBAG, 18 rue Mathilde Girault 92300 LEVALLOIS PERRET

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170421

Par acte SSP du 19/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

TUTOR CONSEIL

Siège social : 176 avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY SUR SEINE Cedex

Capital : 100 €

Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Président : M. George NIBA, 71 avenue du Général Leclerc 77400 SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170378

Par acte SSP du 19/07/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

TREEDIUM

Siège social : 99 avenue Archille Peretti 92200 NEUILLY SUR SEINE

Capital : 40.000 €

Objet : Programmation et solution informatique

Président : M. Vincent RAJOO, 116 boulevard Exelmans 75016 PARIS

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170545

Par acte SSP du 21/07/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

NANOU MODE

Siège social : 37 avenue Victor Cresson 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Capital : 100 €

Objet : Vente de vêtements en ligne

Président : Mme Charlotte GIRARD, 2 rue de Lorraine 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170563

Par acte SSP du 24/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

LES HERBES DE FRANCE

Siège social : 1 rue Charles Lorilleux 92800 PUTEAUX

Capital : 500 €

Objet : Exploitation agricole

Président : Mme SOUAD DHAOUADI, 1 rue Charles Lorilleux 92800 PUTEAUX

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170644

Par acte SSP en date du 22/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

SWORDWISE

Siège social : 71 boulevard de la République 92250 LA GARENNE COLOMBES

Capital : 1.000 €

Objet : Le développement, l'édition, la commercialisation de tous produits multimédias, audiovisuels, littéraires, informatiques et notamment les jeux vidéo sur tous supports actuels et futurs

Président : M. PIGNAT Matthieu, 71 boulevard de la République 92250 LA GARENNE COLOMBES

Admissions aux assemblées et droits de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170739

Par acte SSP du 20/07/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

GS SEBBAG HOLDING

Siège social : 58 boulevard de la République 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Capital : 10.000 €

Objet : La prise de participation, par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement dans toutes sociétés, quelle qu'en soit la forme et l'objet.

Président : M. Gad SEBBAG, 6 avenue de Camoens 75016 PARIS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170770

Modification

AGENCE FRANCAISE DES BELLES ENERGIES

SASU au capital de 30.000 €

Siège social : 43 rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS PERRET 841 309 933 RCS NANTERRE

Le 04/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 23 rue Trézel 92300 LEVALLOIS PERRET. Mention au RCS de NANTERRE

AL0722-169953

ANTICAFE @ CNIT

EUURL au capital de 15.116 €

Siège social : Cnit, 2 Place de la Défense - 92800 PUTEAUX 833 689 409 RCS NANTERRE

Le 30/06/2022, l'associé unique a décidé de nommer Gérant M. Didier GOUBAND, 32 rue du Général Beuret 75015 PARIS, en remplacement de M. Leonid GONCHAROV. Mention au RCS de NANTERRE

AL0722-170364

ALTERNATIVE CONSEIL

EUURL au capital de 1.000 €

Siège social : 7 rue Emile Agier 92600 ASNIERES-SUR-SEINE 523 771 467 RCS NANTERRE

Le 18/07/2022, l'AGO a décidé de transférer le siège social au 11 rue Yves du Manoir 92500 RUEIL-MALMAISON. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170382

GH2 CONSULTING

SASU au capital de 1.000 €

Siège social : 87 rue de Chézy 92200 NEUILLY-SUR-SEINE 879 573 954 RCS NANTERRE

Le 01/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 42 avenue Jean Jaurès 04110 REILLANNE. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de MANOSQUE

AL0722-170398

GNK

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : 106 avenue Albert 1er 92500 RUEIL MALMAISON 899 688 071 RCS NANTERRE

Le 20/07/2022, l'AGE a décidé de nommer Président M. Gnanaseelan MARUTHAIYINAR, 10 allée de la Futale 93160 NOISY LE GRAND, en remplacement de M. Nakulenthiran RAMAN. Mention au RCS de NANTERRE

AL0722-170412

KIA FRANCE

SAS au capital de 38.251.000 €

Siège : 2 rue des Martinets 92500 RUEIL MALMAISON 383 915 295 RCS NANTERRE

Par décision de l'associé unique du 30/06/2022, il a été décidé de nommer Commissaire aux Comptes Titulaire la société KPMG S.A, SA au capital de 5.497.100 €, sise 2 avenue Gambetta Courbevoie Tour Eqho 92066 Paris La DEFENSE Cedex, 775 726 417 RCS NANTERRE, en remplacement de la société PRICE WATERHOUSE COOPERS AUDIT en fin de mandat, nommer Commissaire aux Comptes Suppléant la société SALUSTRO REYDEL, SAS au capital de 3.824.000€, sise 2 avenue Gambetta Courbevoie Tour Eqho 92066 PARIS LA DEFENSE Cedex, 652 044 371

RCS NANTERRE, en remplacement de M. GEORGHIOU Jean-Christophe en fin de mandat. Mention au RCS de NANTERRE

AL0722-170503

KIA FRANCE

SAS au capital de 38.251.000 €

Siège : 2 rue des Martinets 92500 RUEIL MALMAISON 383 915 295 RCS NANTERRE

Par décision de l'associé unique du 27/12/2021, il a été décidé de nommer Directeur Général M. NAM Duckwo, 14 rue Saint Paul 92200 NEUILLY SUR SEINE en remplacement de M. KIM Sudong démissionnaire. Mention au RCS de NANTERRE

AL0722-170511

OLLIVE'S

SARL au capital de 8.000 €

Siège social : 18 rue de Chartres 92200 NEUILLY-SUR-SEINE 514 959 238 RCS NANTERRE

Le 21/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 58-60 avenue du Roule 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170519

DSM PARTNER

SASU au capital de 1.000 €

Siège social : 25 rue du Général Eisenhower - 92140 CLAMART 833 581 994 RCS NANTERRE

Le 28/12/2020, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social comme suit : Achat et vente de produits alimentaires et de boissons non alcoolisées. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170608

EB IMMO 2

SASU au capital de 1.001.000 €

Siège social : 107 rue Danton 92300 LEVALLOIS PERRET 909 500 522 RCS NANTERRE

Le 01/07/2022, l'AGE a décidé de modifier le capital social de 1.001.000 € afin de porter ce dernier à 2.201.000 €. Mention au RCS de NANTERRE

AL0722-170637

FIBROTECH

SAS au capital de 500 €

Siège social : 1 Impasse Chevalier 93400 SAINT OUEN 883 595 811 RCS BOBIGNY

Suivant délibérations en date du 01/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 21 bis rue Deslandes 92230 GENNEVILLIERS. Président : M. Mohammed Yacine ZERROUKI, 49 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170645

MAHF

SCI au capital de 304,90 €

Siège social : 170 rue de Paris 92100 BOULOGNE BILLANCOURT 417 526 399 RCS NANTERRE

Le 22/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 37 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170653

LES ATELIERS D'ELIOTT

SASU au capital de 4 €

Siège : Bâtiment A, 68 rue Gabriel Peri 92120 MONTROUGE 829 279 819 RCS NANTERRE

Par décision de l'AGE du 30/06/2022, il a été décidé d'étendre l'objet social à: Animation artistique et éveillé corporel. Toutes activités artistiques, culturelles et commerciales en relation avec l'animation ou l'éveil artistique ou corporel. Enseignement de la danse, et toutes activités artistiques ou culturelles. Enseignement, aide aux devoirs toutes matières, soutien scolaire. Mention au RCS de NANTERRE

AL0722-170745

SMS

SCI au capital de 1.524,49 €

Siège social : 170 rue de Paris 92100 BOULOGNE BILLANCOURT 387 541 790 RCS NANTERRE

Le 22/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 37 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170656

NATHANDRE

SCI au capital de 1.000 €

Siège social : 47 Promenade du Verger 92130 ISSY LES MOULINEAUX 887 749 810 RCS NANTERRE

Le 15/07/2022, l'AGO a décidé de nommer Gérant M. Jean TROPHILME, 39 rue Carnot, bâtiment B, 92300 LEVALLOIS PERRET. Mention au RCS de NANTERRE

AL0722-170665

MUSKHANE

SARL au capital de 60.000 €

Siège social : avenue de l'Europe 94320 THAIS 834 286 619 RCS CRETEIL

L'AG mixte du 30/05/2022 a décidé de : - transférer le siège social au 80 B rue Pierre Semard 92320 CHATILLON. Gérante : Mme HADDAD Cyrine, 21 avenue Raymond Lefevre 91600 SAVIGNY SUR ORGE - changer la dénomination sociale qui devient : **ZONE HORIZONS** - modifier l'objet social comme suit : bâtiment tous corps d'état Radiation au RCS de CRETEIL et immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170756

Dissolution

OIKOS

SAS au capital de 10.000 €

Siège social : 57 boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT 852 156 660 RCS NANTERRE

Le 01/07/2022, le Président a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur FINVEST CAPITAL, SASU au capital de 10.000 €, sise 29 boulevard Malesherbes 75008 PARIS, 849 909 189 RCS PARIS, représentée par M. Romain CARRERE et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170325

PIFLOMI

SARL au capital de 5.000 €

Siège social : 24 avenue Marceau 92400 COURBEVOIE 900 897 620 RCS NANTERRE

Le 20/07/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Pierre LEFEBVRE, 24 avenue Marceau 92400 COURBEVOIE et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170420

PRESTIGE

SARL au capital de 100 €

Siège social : 221 avenue d'Argenteuil 92270 BOIS COLOMBES 482 133 535 RCS NANTERRE

Le 15/07/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Olga HENNIN, 6 Chemin du Jules, Mennemois 89630 QUARRE LES TOMBES et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170752

Clôture de Liquidation

TARANIS

SCI au capital de 1.200 €

Siège social : 15 Impasse Marcel 92320 CHATILLON 900 484 940 RCS NANTERRE

Le 18/07/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme Marie-Odile BUGE, 15 Impasse Marcel 92320 CHATILLON,

de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 18/07/2022. Radiation au RCS de NANTERRE

AL0722-170350

ILANIS

SAS au capital de 10.000 €

Siège social : 16 rue de la Belle Feuille 92100 BOULOGNE BILLANCOURT 909 021 297 RCS NANTERRE

Le 30/06/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Sébastien FRANCOIS, 16 rue de la Belle Feuille 92100 BOULOGNE BILLANCOURT de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2022. Radiation au RCS de NANTERRE

AL0722-170549

METIV

SAS au capital de 20.000 €

Siège social : 58 rue Hoche 92700 COLOMBES 840 570 279 RCS NANTERRE

Le 31/03/2022, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Jean-Yves MARILLER, 58 rue Hoche 92700 COLOMBES, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2022. Radiation au RCS de NANTERRE

AL0722-170661

Divers Autres

PENSAMI

SASU au capital de 5.000 €

Siège social : 1 rue Albert 1er 92600 ASNIERES SUR SEINE 895 345 783 RCS NANTERRE

Suivant délibérations en date du 30/06/2022, l'associé unique a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170569

THE ARTIST'S CORNER

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : 62 rue Victor Hugo 92800 PUTEAUX 894 428 879 RCS NANTERRE

Le 29/06/2022, l'AGO a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de NANTERRE

AL0722-170672

Seine-Saint-Denis

Constitution

Par acte SSP du 20/06/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

B & B PLOMBERIE

ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Vie des sociétés, ventes judiciaires, avis judiciaires, appel d'offres, arrêtés préfectoraux, enquêtes publiques

Par acte SSP du 11/07/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

AURES CONCEPT

Siège social : 79 rue des Frères Lumière 93330 NEUILLY SUR MARNE
Capital : 500 €

Objet : Les études et leurs applications dans le domaine des fluides et la réalisation des plans d'exécution de ces études

Présidente : Mme Tiziri BEN-KACI, 17 rue Charles Gounod 93150 LE BLANC MESNIL

Directrice Générale : Mme Ourida BEN-KACI, 25 rue des Procession 93130 NOISY LE SEC

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170351

Par acte SSP du 12/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

PRO CONSULT

Siège social : 4 allée Arthur Honegger 93110 ROSNY SOUS BOIS
Capital : 1.500 €

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'organisation et la dispense de formations professionnelles en présentiel, à distance et e-learning. Toutes prestations de service, audits et conseils aux entreprises. L'édition et la vente de logiciels généraux et applicatifs, la création de site internet et application mobile. la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commande souscription ou rachat de titres ou droit sociaux, fusion, alliance, ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. et plus généralement toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de ce projet.

Président : M. David BREBION, 4 allée Arthur Honegger 93110 ROSNY SOUS BOIS

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170352

Par acte SSP du 30/06/2022, il a été constitué une **SARL** dénommée :

BANE BTP

Siège social : 3 allée Mansart 93130 NOISY LE SEC
Capital : 1.500 €

Objet : Entreprise de bâtiment travaux tous corps d'état

Gérance : M. BOUYAHIA Nassim, 3 allée Mansart 93130 NOISY LE SEC, M. AHMEDI BOUDJELTHIA Ahmed, 48T rue des Capucines 78300 POISSY

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170453

Par acte SSP du 24/06/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

HOLDING TYN

Siège social : 4 Esplanade de Chantilly 93330 NEUILLY SUR MARNE
Capital : 1.000 €

Objet : Toutes prises de participations, dans toutes sociétés, groupements ou entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières.

Présidente : Mme JEYARANJAN Nickshana, 4 Esplanade de Chantilly 93330 NEUILLY SUR MARNE

Admissions aux assemblées et droits de vote : Libre

Clauses d'agrément : Libre
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170541

Par acte SSP du 25/05/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

TRANS-NED

Siège social : 70 rue Robespierre 93000 BOBIGNY
Capital : 6.000 €

Objet : Transport routier de marchandises de moins de 3,5 tonnes

Président : M. Ismail BENNAI, 70 rue Robespierre 93000 BOBIGNY
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170574

Par acte SSP du 28/06/2022, il a été constitué une **SCI** dénommée :

MJM

Siège social : 1 rue Edmond Michelet 93360 NEUILLY PLAISANCE
Capital : 1.000 €

Objet : L'acquisition, la propriété et la gestion, et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis et en particulier un bien immobilier situé sur la commune de GAMBALS (78950), 9 Chemin du Rond des Sapins, ainsi que l'acquisition et la gestion de parts sociales dans des sociétés ayant un objet social semblable.

Gérant : M. Jean Michel NUCERA, 37 boulevard du Général de Gaulle 93250 VILLEMOMBLE

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170577

Par acte SSP du 15/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

PROXIMA

Siège social : 70 boulevard Anatole France 93200 SAINT DENIS
Capital : 500 €

Objet : Commerce de biens et de services informatiques conseils en système et logiciels informatiques, ventes de licences installations et configuration de packs de sécurité, hébergement et autres activités de télécommunication

Président : M. Valentin ISSIFOU, 6 rue Jacques Prévert 93420 VILLEPINTE

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170598

Par acte SSP du 15/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

GB DEVELOPPEMENT

Siège social : 3, rue Louis Misselyn 93130 NOISY LE SEC
Capital : 1.500 €

Objet : La vente sur place et à emporter, la livraison à domicile de restauration type rapide. La création, le développement, l'exploitation d'un réseau de franchise dans le domaine de la restauration. La distribution, la commercialisation de toute denrée alimentaire

Président : M. Schlomo ADDI, 11 bis boulevard Jules Sandeau 75116 PARIS

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clauses d'agrément : toute cession ou transmission à une personne non associée est soumise à agrément

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170602

Par acte SSP du 22/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

BGCEPP

Siège social : 146 boulevard de l'Europe 93370 MONTFERMEIL
Capital : 4.000 €

Objet : Décoration, travaux de gros œuvre et second œuvre, serrurerie-métallerie, électricité, plomberie, sprinkler-ria, étanchéité, location et vente de matériels

Président : M. Hakan UCKUN, 146 boulevard de l'Europe 93370 MONTFERMEIL

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170640

Par acte SSP du 23/02/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

TRANS COURSES

Siège social : 1 rue Henri Clause 93000 BOBIGNY
Capital : 5.000 €

Objet : Transport de marchandises ou

locations de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes

Président : M. RAYANE AMMAOUI, 17 rue Moliere 93100 MONTREUIL

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170642

Par acte SSP du 18/07/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

JMN HOLDING

Siège social : 1 rue Edmond Michelet 93360 NEUILLY PLAISANCE
Capital : 10.000 €

Objet : L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous les biens mobiliers, immobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisation et autres produits financiers portant intérêt. la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier

Président : M. Jean Michel NUCERA, 37 boulevard du Général de Gaulle 93250 VILLEMOMBLE

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170662

Par acte SSP du 25/07/2022, il a été constitué une **SCI** dénommée :

KS INVEST

Siège social : 9 rue Robert Schumann 93330 NEUILLY SUR MARNE
Capital : 1.000 €

Objet : Acquisition, administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Gérant : M. Abdelkarim OUNISSI, 9 rue Robert Schumann 93330 NEUILLY SUR MARNE

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170664

Par acte SSP du 15/06/2022, il a été constitué une **SARL** dénommée :

2J TRANSPORT

Siège social : 34 rue Richard Wagner 93150 LE BLANC MESNIL
Capital : 15.000 €

Objet : Transport routier de marchandises de moins de 3, 5 tonnes

Gérante : Mme BEN JEMIAA RAOUIA, 34 rue Richard Wagner 93150 LE BLANC MESNIL

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170677

Par acte SSP du 20/07/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

MF CONSULTING

Siège social : 6 allée Eugene Delacroix 93140 BONDY
Capital : 100 €

Objet : Conseil et prestation intellectuelle en systèmes d'information

Président : M. Felix MENDY, 6 allée Eugene Delacroix 93140 BONDY

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170755

Par acte SSP du 22/07/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

VIENNA

Siège social : 181 boulevard de la Boissière 93100 MONTREUIL
Capital : 1.000 €

Objet : Esthétique, manucure, pédicure, soins du corps

Présidente : Mme RABINA SHAHI épouse SHRESTHA, 9 allée des Dahlias 93700 DRANCY

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170766

Par acte SSP du 22/06/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :

HANAFIBRE

Siège social : 85 avenue de Stalingrad 93240 STAINS
Capital : 1.000 €

Objet : Installation de fibre optique et

de tous travaux liés à l'informatique et à la communication

Président : M. Bilal HANAFI, 85 avenue de Stalingrad 93240 STAINS

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170774

Par acte SSP du 13/07/2022 il a été constitué une **SARL** dénommée :

SAPORAN BANGLA BAZAR

Siège social : 14 rue Fontaine 93200 SAINT DENIS
Capital : 1.500 €

Objet : Bazar, vente de détail des produits d'alimentation et d'autres produits non réglementés, transfert de l'argent

Gérant : M. HAQUE Mohamed Nurul, 14 rue Fontaine 93200 SAINT DENIS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170793

Modification

S.H

SASU au capital de 1 €

Siège : 25 avenue du Président Salvador Allende - 93000 BOBIGNY

909 803 249 RCS BOBIGNY

Par décision de l'AGE du 27/06/2022, il a été décidé de :

- transférer le siège social au 13 boulevard d'Aulnay 93250 VILLEMOMBLE, - nommer Président M. SANOGO Ismaila, 4 rue Maurice Ravel 95170 DEUIL LA BARRE en remplacement de M. SEBBAHI Mokhtar démissionnaire Mention au RCS de BOBIGNY

AL0722-168785

AA FORMATION

SASU au capital de 100 €

Siège : 13 rue des Chantiers 93400 SAINT OUEN

904 357 449 RCS BOBIGNY

Par décision de l'AGE du 27/06/2022, il a été décidé de :

- transférer le siège social au 13 boulevard d'Aulnay 93250 VILLEMOMBLE - nommer Président M. FOFANA Souleymane, 16 rue Ginette Neveu 75018 PARIS, en remplacement de M. LIANGO Rudy démissionnaire Mention au RCS de BOBIGNY

AL0722-168799

J.K.S.

SARL au capital de 5.000 €

Siège social : 52 avenue Jean Jaurès 93350 LE BOURGET

801 242 827 RCS BOBIGNY

Le 01/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 4 avenue de Lingenfeld 77200 TORCY. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de MEAUX

AL0722-170291

INADEN

EURL au capital de 4.000 €

Siège social : 104 avenue de la Résistance - 93100 MONTREUIL

811 795 848 RCS BOBIGNY

Suivant délibérations en date du 11/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 12 boulevard de Vincennes 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS. Gérante: Mme Natty NGOY MUTUBILA, 28 rue Garibaldi 93100 MONTREUIL. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170431

SCI SAM

SCI au capital de 100 €

Siège social : 32 bis rue d'Alembert 93600 AULNAY SOUS BOIS

827 872 201 RCS BOBIGNY

Le 19/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 6 rue d'Armaillé 75017 PARIS. Gérant : M. Samir SKENDRAOUI, 88 bis Grande Avenue 60260 LAMORLAYE. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170455

SCI M2S

SCI au capital de 1.000 €

Siège social : 32 bis rue d'Alembert 93600 AULNAY SOUS BOIS

804 937 027 RCS BOBIGNY

Le 19/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 6 rue d'Armaillé 75017 PARIS. Gérant : M. Samir SKENDRAOUI, 88 bis Grande Avenue 60260 LAMORLAYE. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170456

SCI SAMS

Société Civile au capital de 1.000 €

Siège social : 32 bis rue d'Alembert 93600 AULNAY SOUS BOIS

804 935 492 RCS BOBIGNY

Le 19/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 6 rue d'Armaillé 75017 PARIS. Gérant : M. Samir SKENDRAOUI, 88 bis Grande Avenue 60260 LAMORLAYE. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170457

BS TRANSPORT

SASU au capital de 9.000 €

Siège social : 8 avenue Henri Barbusse - 93700 DRANCY

900 292 178 RCS BOBIGNY

L'AGE du 01/07/2022 a décidé de :

- transférer le siège social au 26 rue Vincent Compoint 75018 PARIS

- modifier l'objet social comme suit : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers

- nommer Président M. Iftikhar ALI, 26 rue Vincent Compoint 75018 PARIS, en remplacement de M. SALAH BELHARCHAOUI

Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170544

SAY CONSULTING

SASU au capital de 500 €

Siège social : 32 avenue de la Métallurgie

93210 LA PLAINE SAINT DENIS

889 490 488 RCS BOBIGNY

Le 15/06/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social 1 rue de Londres, ZAC des Vallées 60110 AMBLAINVILLE. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de BEAUVAIS

AL0722-170560

UN MONDE VEGAN

SASU au capital de 20.000 €

Siège social : 28 ter avenue de Versailles - 93220 GAGNY

534 214 911 RCS BOBIGNY

Le 01/01/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 27 rue de l'Ormeteau 77500 CHELLES. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de MEAUX

AL0722-170576



Publiez vos annonces légales dans toute la France avec le **nouvel Economiste**

FRANCE RENOV

SARL au capital de 60.000 €
Siège social : 1 rue Henri Clause
93000 BOBIGNY
902 203 801 RCS BOBIGNY

Le 30/06/2022 de l'AGM a décidé transférer le siège social au 14 rue Ampère 49280 LA SEGUINIÈRE. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS d'ANGERS

AL0722-170675

ISG GARAGE

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 26 rue Louis Ampère
93330 NEUILLY SUR MARNE
887 555 811 RCS BOBIGNY

Le 01/07/2021, l'AGE a décidé de nommer Gérant M. Alexandru IACUBOI, 289 avenue Gabriel Péri 93370 MONTFERMEIL, en remplacement de M. Igor PADURE. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0722-170789

Dissolution

SRISAKTHY

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 60 rue Sadi Carnot
93300 AUBERVILLIERS
819 312 380 RCS BOBIGNY

Le 30/06/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Vithushan VIMALANATHAN, 62 rue Sadi Carnot 93300 AUBERVILLIERS, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BOBIGNY

AL0722-170381

BAT MULTI SERVICES

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 25 rue du Onze Novembre
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
891 512 683 RCS BOBIGNY

Le 30/06/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. IMED SOUMAYA, 25 rue du Onze Novembre 93330 NEUILLY-SUR-MARNE, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BOBIGNY

AL0722-170432

BEN ABDESSLEM

SARL au capital de 6.000 €
Siège social : 31 avenue Louis Raison
93700 DRANCY
880 747 290 RCS BOBIGNY

Le 30/06/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. WISSEM BEN ACHOUR, 31 avenue Louis Raison 93700 DRANCY et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BOBIGNY

AL0722-170451

AMS TRANSPORT

SASU au capital de 1.500 €
Siège social : 46 avenue des Violettes
93370 MONTFERMEIL
820 199 743 RCS BOBIGNY

Le 15/07/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Mohamed Samir AMIAR, 46 avenue des Violettes 93370 MONTFERMEIL et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BOBIGNY

AL0722-170750

ECO 3D HABITAT

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 51 rue Jean Lemoine
93230 ROMAINVILLE
902 064 047 RCS BOBIGNY

Le 31/01/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Yohann SITBON, 51 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BOBIGNY

AL0722-170751

Clôture de Liquidation

BAT MULTI SERVICES

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 25 rue du Onze Novembre
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
891 512 683 RCS BOBIGNY

Le 15/07/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. IMED SOUMAYA, 25 rue du Onze Novembre 93330 NEUILLY-SUR-MARNE, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/07/2022. Radiation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170433

BEN ABDESSLEM

SARL au capital de 6.000 €
Siège social : 31 avenue Louis Raison
93700 DRANCY
880 747 290 RCS BOBIGNY

Le 15/07/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. wissem BEN ACHOUR, 31 avenue Louis Raison 93700 DRANCY de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/07/2022. Radiation au RCS de BOBIGNY

AL0722-170452

Location Gérance

Suivant acte SSP en date du 20/07/2022, M. Farid LATRECHE, 114 rue Henri Barbusse 93300 AUBERVILLIERS, a donné à titre de location-gérance à

TIKLI HAMAM

SASU au capital de 100 €, sise 5 allée des Cerisiers 93000 BOBIGNY, en cours d'enregistrement au RCS de BOBIGNY, un fonds de commerce de taxi transports de voyageurs, sis et exploité 5 allée des Cerisiers 93000 BOBIGNY, du 20/07/2022 au 19/07/2023. Renouvelable par tacite reconduction

AL0722-170681

Divers Autres

ALIA FILMS

SARL au capital de 45.000 €
Siège social : 52 rue du Sergent Bobillot - 93100 MONTREUIL
791 885 221 RCS BOBIGNY

Le 11/07/2022, l'AGE a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de BOBIGNY

AL0722-170564

FCIAK TRANSPORTS

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 25 E Chemin des Postes
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
835 009 903 RCS BOBIGNY

Le 02/06/2022, l'AGO a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de BOBIGNY

AL0722-170565

Vente de Fonds

Suivant acte SSP en date du 30/05/2022 enregistré le 23/06/2022 au SIE de BOBIGNY, dossier N° 2022 00013353, référence N°9304P61 2022 A 03874,

AUBERVILLIERS CONSEIL FUNERAIRE

SARL au capital de 14.623 €, sise 19 boulevard Anatole France 93300 AUBERVILLIERS, 414 955 153 RCS BOBIGNY, a cédé à

AUBERVILLIERS FUNERAIRE MARBRERIE

SAS au capital de 5.000 €, sise 19 boulevard Anatole France 93300 AUBERVILLIERS, 899 264 030 RCS BOBIGNY, un fonds de commerce de services funéraires, sis et exploité 19 boulevard Anatole France 93300 AUBERVILLIERS, comprenant la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le

matériel moyennant le prix de 90.000 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 30/05/2022. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 19 boulevard Anatole France 93300 AUBERVILLIERS. La correspondance est à adresser à : Maître Jallal HAMANI, 95 boulevard Voltaire 75011 PARIS

AL0722-170304

Suivant acte SSP en date du 06/06/2022 enregistré le 27/06/2022 au SIE de BOBIGNY, dossier N° 2022 00013632, référence N°9304P61 2022 A03926,

AB

SARL au capital de 1.000 €, sise 175 avenue Jean Lolive 93500 PANTIN, 502 218 860 RCS BOBIGNY, a cédé à

HM

SARL au capital de 1.000 €, sise 175 avenue Jean Lolive 93500 PANTIN, en cours d'enregistrement au RCS de BOBIGNY, un fonds de commerce de restauration rapide, sis et exploité 175 avenue Jean Lolive 93500 PANTIN, comprenant des éléments incorporels et des mobiliers et matériels moyennant le prix de 50.000 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 14/06/2022. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : SAS TALENT ASSOCIATES, 36 Chemin du Bel Air 93160 NOISY LE GRAND

AL0722-170753

Val-de-Marne

Constitution

Par acte SSP du 01/07/2022, il a été constitué une SAS dénommée :

BP BTP

Siège social : 33 rue de l'Etoile 94440 VILLECRESNES
Capital : 1.000 €

Objet : Travaux de plâtrerie
Président : M. DUMITRU BILT, 33 rue de l'Etoile 94440 VILLECRESNES
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170355

Par acte SSP du 06/07/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

DURABILIS RSE

Siège social : 66 rue du Maréchal Leclerc 94410 SAINT MAURICE
Capital : 5.000 €

Objet : Production de ruche; l'installation, l'entretien et la location de ruches aux entreprises, les collectivités locales, et aux particuliers. Tous travaux d'aménagement et d'entretien paysager : création d'ilot de biodiversité, de plantations participatives. La création et la mise en œuvre d'animations autour de la biodiversité à destination de tout public. La formation dans le domaine de l'apiculture et de la biodiversité.

Président : M. Vincent André Jean LE FORMAL, 1128 Chemin du Devois 30700 SAINT SIFFRET

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170468

Par acte SSP du 01/05/2022, il a été constitué une SAS dénommée :

QUINZE DIX NEUF CONSULTING

Siège social : 38 Bis rue Charles de Gaulle 94140 ALFORTVILLE
Capital : 1.000 €

Objet : Profession d'expert comptable
Président : HJEC EXPERTISE CONSEILS, SARL au capital de 1.000 €, sise 38 Bis rue Charles de Gaulle 94140 ALFORTVILLE, 832 715 411 RCS CRETEIL, représentée par M. JUGURTHA HAMI.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés

uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170486

Par acte SSP du 18/07/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

SOGARIS ENERGIE

Siège social : Place de la Logistique 94150 RUNGIS
Capital : 100 €

Objet : Production, achat, commercialisation d'énergie renouvelable
Président : SOGARIS, SA au capital de 16.202.194,75 €, sise Place de la Logistique 94150 RUNGIS, 602 046 112 RCS CRETEIL, représentée par M. Jonathan SEBBANE.

Commissaire aux comptes titulaire : KPMG, SA au capital de 549.710.000€, sise Tour Eqho, 2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE Cedex, 775 726 417 RCS NANTERRE, représentée par M. Laurent GENIN.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170502

Par acte SSP du 22/07/2022 il a été constitué une SASU dénommée :

TY-KI-KAZH

Siège social : 12 rue Darwin 94800 VILLEJUIF

Capital : 1.000 €

Objet : Vente produits alimentaires pour animaux

Président : M. LE MOAL Alain, 12 rue Darwin 94800 VILLEJUIF

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170561

Suivant acte reçu par Maître Hervé CROZAT, Notaire Associé titulaire d'un office notarial dont le siège est à SAINT DONAT SUR L'HERBASSE (Drôme), 2, rue Danthony, le 18 juillet 2022, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est :

SCI LA DONATIENNE

Le siège social est fixé à : SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100), 9 rue du Bureau

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : UN MILLION D'EUROS (1 000 000,00 EUR) .

Les apports sont des apports en nature et se composent d'une maison d'habitation avec dépendance et terrain attenant d'une superficie de 3 a 96 ca situées sur la commune de SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire

Les gérants de la société sont : Monsieur Jean-Claude FEUGIER et Madame Jacqueline FEUGIER demeurant 9 rue du Bureau 94100 SAINT MAUR DES FOSSES.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CRETEIL

Pour avis

Le notaire

AL0722-170566

Par acte SSP du 22/07/2022, il a été constitué une EURL dénommée :

PATRICIA WILLAERT FINANCES

Siège social : 1 Bis avenue Foch 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Capital : 1.000 €

Objet : Détentions de participations, conseils pour la gestion des affaires

Gérante : Mme Patricia WILLAERT, 40

rue de Clercy 91590 GUIGNEVILLE SUR ESSONNE

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170634

Par acte SSP du 20/07/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

ESSENCY

Siège social : 24b rue Louis Braille 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Capital : 10 €

Objet : Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. conseil en stratégie, organisation, management, gestion, communication, de la conception à la mise en oeuvre, coaching personnalisés, services de formation.

Présidente : Mme Chaïma CHAKROUN, 24b rue Louis Braille 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170705

Par acte SSP du 24/07/2022, il a été constitué une SCI dénommée :

SCI PISTOU

Siège social : 24 rue Fays 94300 VINCENNES

Capital : 100 €

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Gérant : M. Mathias NIRMAN, 24 rue Fays 94300 VINCENNES

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0722-170749

Modification

DOCTONET

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 5 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT MANDE
852 544 519 RCS CRETEIL

Le 24/06/2022, l'AGO a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire SASHA CONSEIL, SAS au capital de 100 €, sise 30 allée du Centre 93250 VILLEMOMBLE, 841 509 466 RCS BOBIGNY, représentée par Norman ALLAL. Mention RCS CRETEIL

AL0722-170152

STYL BAT

SASU au capital de 500 €
Siège social : 81 bis rue du Général Leclerc - 94370 SUCY EN BRIE
913 165 536 RCS CRETEIL

Par décision de l'AGO du 01/07/2022, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : CK à compter du 01/07/2022. Modification au RCS de CRETEIL

AL0722-170303

SCI LES OLIVIERS

SCI au capital de 100 €
Siège social : 1 avenue Marx Dormoy 94110 ARCUEIL
444 529 341 RCS CRETEIL.

L'AGE du 02/06/2021 a décidé de :
- transférer le siège social au 12 rue Armand Carrel 75019 PARIS
- nommer Gérant M. Michel ZITOUN, 18 rue de l'Orangerie 93250 VILLEMOMBLE, en remplacement de M. Rahmim ZITOUN
Radiation au RCS de CRETEIL et immatriculation au RCS de PARIS

AL0722-170415

G.P.E

SARL au capital de 7.500 €
Siège social : 36 rue de Nivernais 94550 CHEVILLY LARUE
523 344 398 RCS CRETEIL

Le 20/07/2022, l'AGE a décidé de nommer Gérant M. Salah CHALLAKH, 2 Cité Marcel Cachin 93700 DRANCY, en remplacement de M. Salaheddine GACEUR. Mention au RCS de CRETEIL

AL0722-170470

ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Vie des sociétés, ventes judiciaires, avis judiciaires, appel d'offres, arrêtés préfectoraux, enquêtes publiques

DPE DIAGNOSTIC

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 2 rue Suchet
94700 MAISONS-ALFORT
907 863 039 RCS CRETEIL

Le 01/07/2022, l'AGE a décidé de nommer Président M. Cedric LESDEMA, 4 allée Saint Lazare 77250 MORET-SUR-LOING, en remplacement de M. Mikael KALFA. Mention au RCS de CRETEIL

AL0722-170518

LE VELANDAIS

SASU au capital de 40.000 €
Siège social : 1 rue Diderot
94140 ALFORTVILLE
902 934 249 RCS CRETEIL

Le 30/04/2022, le Président a décidé de :

- nommer Président M. Naray DIARRA, 105 rue du Général Malleret Joinville 94400 VITRY SUR SEINE en remplacement de M. Naoufel RAHALI

- nommer Directeur Général M. LAHRECH Salim, 9 rue du Colonel Moll 94400 VITRY SUR SEINE

- transférer le siège social au 105 rue du Général Malleret Joinville 94400 VITRY SUR SEINE

Modifications au RCS de CRETEIL

AL0722-170785

DAYNEKO

SASU au capital de 60.000 €
Siège social : 12 avenue Maurice Thorez - 94200 IVRY-SUR-SEINE
813 297 405 RCS CRETEIL

Le 13/06/2022, l'AGE a décidé de nommer Président M. Adam DUDAËV, 41 rue Auguste Blanqui 94400 VITRY-SUR-SEINE à compter du 01/07/2022, en remplacement de M. Rangel MITOV. Mention au RCS de CRETEIL

AL0722-170579

SULTAN'S

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 76 avenue Jean Jaurès
94110 ARCUEIL
887 623 874 RCS CRETEIL

L'AGE du 07/07/2022 a décidé de :

- transférer le siège social au 31 bis rue des Longs Prés 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Président : M. BOUGHERARA Mohamed, 29 rue du Docteur Calmette 94310 ORLY

- changer la dénomination sociale qui devient : **KITCHEN FUSION**

- modifier l'objet social comme suit : restauration et apporteur d'affaire

- nommer Directeur Général M. Cherif DIARRA, 7 rue de Bretagne 78000 VERSAILLES

Radiation au RCS de CRETEIL et immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0722-170636

KAK

SAS au capital de 1.500 €
Siège social : 210 boulevard de Creteil
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
914 828 827 RCS CRETEIL

Le 20/07/2022, l'AGE a décidé de nommer Président M. Usman BASHIR RUA VIANA DA MOTA, 16, 3 ESQ, 2675-463 ODIVELAS (PORTUGAL) en remplacement de Mme Arzoo ZAFAR. Mention au RCS de CRETEIL

AL0722-170639

PROJET INTERIM

SARL au capital de 25.000 €
Siège social : 78 rue Garibaldi
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
500 753 124 RCS CRETEIL

Le 16/06/2022, l'AGO a pris acte du départ de AUDIT CONSULTING PARIS, Commissaire aux Comptes titulaire ainsi que du départ de ALEXMAAUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant. Mention au RCS de CRETEIL

AL0722-170657

NEVA

PARTICIPATIONS

SAS au capital de 1.800.000 €
Siège social : 24 rue Fays
94300 VINCENNES
915 166 284 RCS CRETEIL

Le 20/07/2022, l'AGE a décidé de changer la dénomination sociale qui devient : **NEVA**. Modification au RCS de CRETEIL

AL0722-170716

ORITAP

SASU au capital de 7.500 €
Siège social : 34 rue Pierre Rigaud
94200 IVRY SUR SEINE
820 071 371 RCS CRETEIL

Le 01/07/2022, le Président a décidé de transférer le siège social au 128 Bis avenue Jean Jaures 94200 IVRY SUR SEINE. Modification au RCS de CRETEIL

AL0722-170775

Dissolution

DEF INGENIERIE

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 1 allée des Erables
94410 SAINT MAURICE
894 057 371 RCS CRETEIL

Le 15/07/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. ZIYED DJERIDI, 1 allée des Erables 94410 SAINT MAURICE et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de CRETEIL

AL0722-170461

PENJ

SAS au capital de 500 €
Siège social : 2 rue Grandville
94160 SAINT MANDE
824 267 108 RCS CRETEIL

Le 12/07/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Patrice GUEHENEUC, 2 rue Grandville 94160 SAINT MANDE et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de CRETEIL

AL0722-170671

Clôture de Liquidation

DEF INGENIERIE

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 1 allée des Erables
94410 SAINT MAURICE
894 057 371 RCS CRETEIL

Le 25/07/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. ZIYED DJERIDI, 1 allée des Erables 94410 SAINT MAURICE, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/07/2022. Radiation au RCS de CRETEIL

AL0722-170748

Location Gérance

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/06/2022

PLAINE MONCEAU AUTOMOBILE

SARL au capital de 9.146,94 €, sise 2 Bis rue Benjamin Raspail 92240 MALAKOFF, 698 201 274 RCS NANTERRE, a donné à titre de location-gérance à M. BEN MARZOUK Hakim, 1 allée Niki de Saint Phalle 94110 ARCUEIL, un fonds de commerce d'autorisation de stationnement N°10139 et du véhicule équipé taxi rattaché au 1 allée Niki de Saint Phalle 94110 ARCUEIL, du 01/07/2022 au 30/06/2023. Renouvelable ensuite par tacite reconduction

AL0722-170286

Divers Autres

WAHNIDA

EURL au capital de 2.000 €
Siège social : 5B rue Pierre Guignois
94200 IVRY SUR SEINE
843 389 685 RCS CRETEIL

Le 29/06/2022, l'AGO a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de CRETEIL

AL0722-170659

Publiez vos annonces légales dans toute la France avec le **nouvel Economiste**

www.lenouveleconomiste.fr
annonces@nouveleconomiste.fr
Tél. : 01 75 444 117

PRM Expert & Conseil
Expertise comptable
Audit
Conseil

POUR TOUTE CRÉATION
D'ENTREPRISE, 25% DE
REMISE LA PREMIÈRE ANNÉE
AVEC LE CODE LNEP297

Tél. : 01 82 12 18 02
www.prmexpert.com

Publiez vos annonces légales dans le **nouvel Economiste** au prix le plus bas dans toute la France.

www.lenouveleconomiste.fr
Mail : annonces@nouveleconomiste.fr
Tél. : 01 75 444 117

100VIES habitat

VEND

CERGY (95000)

32, boulevard de l'Evasion - Réf. 1330020032 - Lot n° 3314

Appartement T3 de 62,91 m² au 5^e étage avec parking en sous-sol.

Prix : 170.000 € Honoraires à la charge du vendeur.

Classe énergie : D (218 kWh/m².an) - Classe climat : B (6 kg CO₂/m².an)

Montant des dépenses énergétiques estimé à 1.156 €/an (prix moyen des énergies indexé au 01/01/2021, abonnement compris)

Copropriété de 70 lots (dont 26 logements) - Procédure en cours : non

Charges estimées à 2.770 €/an.

Contact : **QUADRAL TRANSACTIONS**
myriam.allaoui@quadral.fr - 01.55.43.49.98

Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-voants>

Quadral Transactions

Erigere AL

Groupe ActionLogement

VEND à

CHAVILLE (92370)

24, rue de la Fontaine Henry IV - Réf. 054740004 - Lot n°4

Un appartement T2 de 48 m² au 1^{er} étage avec cave et parking en sous-sol.

Classe énergie : E (275 kWh/m².an)

Classe climat : E (50 kg CO₂/m².an).

Prix : 196.800 € Honoraires à la charge du vendeur.

Montant des dépenses énergétiques estimé à 1.000 €/an (prix moyen des énergies indexé au 01/01/2021, abonnement compris)

Copropriété de 201 lots - Procédure en cours : non.

Charges estimées à 2.369 €/an.

Contact : **QUADRAL TRANSACTIONS**
nathalie.pudlicki@quadral.fr - 01 55 43 49 98

Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-voants>

Quadral Transactions

100VIES habitat

VEND

SEVRES (92310)

6, rue de la Garenne - Réf. 324020104 - Lot n° 10

Appartement T3 de 76,67 m² au rez-de-chaussée parking en sous-sol.

Prix : 349.500 € Honoraires à la charge du vendeur.

Classe énergie : E (279 kWh/m².an) - Classe climat : C (16 kg CO₂/m².an).

Montant des dépenses énergétiques estimé à 1.220 €/an (prix moyen des énergies indexé au 15/08/2015, abonnement compris).

Copropriété de 129 lots (dont 61 logements) - Procédure en cours : non.

Charges estimées à 1.481 €/an.

Contact : **QUADRAL TRANSACTIONS**
nathalie.pudlicki@quadral.fr - 01.55.43.49.98

Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-voants>

Quadral Transactions

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

VEND

CHARENTON-LE-PONT (94220)

9 rue du Port aux Lions - Réf. 2691L-0213 - Lot n° 17

UN APPARTEMENT T2 de 48 m² au 1^{er} étage avec cave, balcon et parking en sous-sol.

Prix : 298.540 € Honoraires à la charge vendeur

Classe énergie : C (118 kWh/m².an) - Classe climat : C (21 kg CO₂/m².an).

Montant des dépenses énergétiques estimé à 700 €/an (prix moyen des énergies indexé au 01/01/2022, abonnement compris).

Copropriété de 166 lots (dont 64 logements).

Procédure en cours : non. Charges estimées à 1.564 €/an.

Contact : **QUADRAL TRANSACTIONS**
dalila.behal@quadral.fr - 01 55 43 49 98

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. *conformément aux dispositions de l'article L. 443-11 et suivants du CCH.

Quadral Transactions

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)

17/19 avenue du Bel Air

Prix décoté : 335 295 € *

Prix du bien : 372 610 € *

Réf.: 4204L-0212

Appartement 5 pièces situé 1er étage d'une surface d'environ 107,44 m² comprenant : Une entrée, un salon, une salle à manger, une cuisine trois chambres, une salle de bain, un WC.

Copropriété de 18 lots principaux

Absence de procédure en cours

Montant charges copropriété 2020 : 3 063,86 €/an

Montant taxe foncière 2021 : 2 196 €

DPE : en cours

Chauffage et production d'eau chaude : collectif au gaz

Julien MENARD

BNP PARIBAS REAL ESTATE

0 800 100 910 (service et appel gratuits)

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. *conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

CLICHY LA GARENNE (92110)

138 Boulevard du Général Leclerc

Prix décoté : 274 710 € *

Prix du bien : 305 236 € *

Réf.: 2664L-0342

Appartement 3 pièces situé 4ème étage d'une surface d'environ 62m² comprenant : Une entrée, un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bain, un WC. Avec un parking au sous-sol.

Copropriété de 80 lots principaux

Absence de procédure en cours

Montant charges copropriété 2020 : 1 380 €/an

Montant taxe foncière 2021 : 1 100 €

DPE : En cours

Chauffage et production d'eau chaude : chauffage collectif

Anne-Elisabeth JAN

BNP PARIBAS REAL ESTATE

0 800 100 910 (service et appel gratuits)

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. *conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

L'ISLE ADAM (95290)

19 rue du Vieux Lavoir

Prix décoté : 245 090 € *

Prix du bien : 306 363 € *

Réf.: 2259L-0031

Maison 4 pièces située sur 2 niveaux d'une surface d'environ 114,40 m² comprenant au rez-de-chaussée : une entrée, un séjour, une cuisine, un WC et un garage, au 1er étage : trois chambres, une salle de bains avec WC et une salle d'eau.

Copropriété de 35 lots principaux

Absence de procédure en cours

Montant charges copropriété 2022 : 513 €/an

Montant taxe foncière 2021 : 1 504 €

DPE : E

Chauffage et production d'eau chaude : Chauffage individuel au gaz

Jerome NAJAC

BNP PARIBAS REAL ESTATE

0 800 100 910 (service et appel gratuits)

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. *conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

BOULOGNE BILLANCOURT (92100)

23 Rue Esnault Pelterie

Prix décoté : 620 671 € *

Prix du bien : 689 634 € *

Réf.: 3107L-0121

Appartement 4 pièces situé au 2ème étage d'une surface d'environ 77,4 m² comprenant: Une entrée, un séjour, une cuisine, trois chambres, une salle de bain et un WC. Avec un parking.

Copropriété de 25 lots principaux

Absence de procédure en cours

Montant charges copropriété 2022 : 820 €/an

Montant taxe foncière 2021 : NC

DPE : en cours

Chauffage et production d'eau chaude : Chauffage individuel au gaz

Julien MENARD

BNP PARIBAS REAL ESTATE

0 800 100 910 (service et appel gratuits)

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. *conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

A VENDRE APPARTEMENT

VILLEJUIF (94800)

7 Passage Cassini

Prix de référence : 304 028 € *

Prix décoté : 243 220 € *

Référence ESI : 2477L-2131

Appartement de 2 pièces d'une surface de 62,1 m² au 3ème étage avec ascenseur comprenant Entrée, séjour, chambre, cuisine, salle de bains, WC et terrasse. Un parking.

Copropriété de 31 lots principaux

Absence de procédure en cours

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles 2021 : 1 920 €

Estimation de la taxe foncière 2021 : 1 220 €

DPE : En cours

Chauffage et production d'eau chaude : Individuel Gaz

TRANSACTIF

NUNES Raphaël
Raphael.nunes@transactif-immobilier.fr
COORDONNÉES : 07 72 13 57 26

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : Au plus tard 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur. Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

A VENDRE APPARTEMENT

NOISY LE GRAND (93160)

5 RUE DES QUATRE SAISONS

Prix de référence : 237 070 € *

Prix décoté : 189 660 € *

Référence ESI : 3548L-0523

Appartement de 3 pièces d'une surface de 55,70 m² avec ascenseur au 2^e étage comprenant un séjour, une cuisine, deux chambres, water-closet et salle de bains. Ainsi qu'un emplacement de parking en sous-sol.

Copropriété de 125 lots principaux

Absence de procédure en cours

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles 2021 : 1 560 €

Estimation de la taxe foncière 2021 : 1 200 €

DPE : en cours

Chauffage et production d'eau chaude : Individuel au gaz

TRANSACTIF

Clément DUGAY
Clement.dugay@transactif-immobilier.fr
COORDONNÉES : 06 83 26 99 70

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : Au plus tard 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur. Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

PLAISIR (78370)

13 rue de la Haise

Prix décoté : 113 490 € *

Prix du bien : 141 860 € *

Réf.: 9067L-0084

Appartement 3 pièces situé au 3e étage d'une surface d'environ 65 m² comprenant : Une entrée, un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bain, un WC.

Copropriété de 48 lots principaux

Absence de procédure en cours

Montant charges copropriété 2022 : 2 132 €/an

Montant taxe foncière 2021 : 1 100 €

DPE : en cours

Chauffage et production d'eau chaude : Chauffage collectif au gaz

Julien MENARD

BNP PARIBAS REAL ESTATE

0 800 100 910 (service et appel gratuits)

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. *conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

SUCY EN BRIE (94370)

2 allée de la Mousselle

Prix décoté : 208 604 € *

Prix du bien : 231 782 € *

Réf.: 2662L-0414

Appartement 4 pièces situé au 1er étage d'une surface d'environ 74,6 m² comprenant: Une entrée, un séjour, une cuisine, trois chambres, une salle de bain, 1 local toilette et un WC.

Copropriété de 86 lots principaux

Absence de procédure en cours

Montant charges copropriété 2022 : 1 988 €/an

Montant taxe foncière 2021 : 1 280 €

DPE : en cours

Chauffage et production d'eau chaude : Chauffage individuel au gaz

Julien MENARD

BNP PARIBAS REAL ESTATE

0 800 100 910 (service et appel gratuits)

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. *conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Immobilière 3F AL

Groupe ActionLogement

A VENDRE PAVILLON

SAINT-CHERON (91 530)

34 RUE DE LA PATURE

Prix de référence : 137 056 € *

Prix décoté : 116 645 € *

Référence ESI : R199L-0029

Un pavillon de 3 pièces d'une superficie de 64,2 m² avec garage et un jardin de 61 m².

Copropriété de 36 lots principaux

Absence de procédure en cours

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles 2022 : 142 €

Estimation de la taxe foncière 2021 : 1 100 €

DPE : EN COURS

Chauffage et production d'eau chaude : Individuel électrique

TRANSACTIF

Clément DUGAY
Clement.dugay@transactif-immobilier.fr
COORDONNÉES : 06 83 26 99 70

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : Au plus tard 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur. Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

ONV AL

Groupe ActionLogement

A VENDRE APPARTEMENT

VIRY CHATILLON (91170)

8 rue Marc Sangnier

Prix de vente : 113 999 € *

Référence logement : 0023C91-L045

Appartement de 3 pièces d'une surface de 46,2m² au 2ème étage sans ascenseur comprenant une entrée, un séjour, une cuisine, 2 chambres, un balcon, un dégagement, une salle d'eau et WC séparés. Une cave en sous-sol complète ce bien.

Copropriété de 80 lots principaux

Absence de procédure en cours

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles 2021 estimées : 1 930 €

Estimation de la taxe foncière : 816 €

CLASSE ENERGIE : DPE : E - 252 kWhEP/m²

Chauffage et production d'eau chaude : Chauffage collectif gaz

TRANSACTIF

Julie ASSOUS : 06 80 73 87 85
julie.assous@transactif-immobilier.fr

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : Au plus tard 1 mois à compter de la date de parution de la dernière publicité légale soit avant le 04/09/2022. Offre et prix soumis à condition de ressources. Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur. * Conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

100VIES habitat

VEND

TORCY (77200)

22 promenade des Droits de l'Homme
Réf. 1286010019 - Lot n°18

Appartement T3 de 65,30 m² au 1^{er} étage avec garage en sous-sol.

Prix : 178.500 € Honoraires à la charge du vendeur.

Classe énergie : C (121 kWh/m².an) - Classe climat : C (23 kg CO₂/m².an)

Montant des dépenses énergétiques estimé à 1.049 €/an (prix moyen des énergies indexé au 01/01/2021, abonnement compris)

Copropriété de 61 lots (dont 25 logements) - Procédure en cours : non

Charges estimées à 1.944 €/an.

Contact : **QUADRAL TRANSACTIONS**
myriam.allaoui@quadral.fr - 01.55.43.49.98

Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-voants>

Quadral Transactions

ONV AL

Groupe ActionLogement

A vendre maison

OUTREAU (62230)

26 rue Jean-Jacques Rousseau

Prix du bien : 106 500 €

Réf. : 0012C62-L025

Maison de 3 pièces d'une surface d'environ 71 m² comprenant : un séjour, une cuisine, wc séparés et à l'étage 2 chambres et une salle de bain. La maison dispose d'un jardin et d'un garage.

DPE : D et E

Chauffage et production d'eau chaude : individuel gaz

Rislaine EL AMARTI
FONCIA VALORISATION
rislaine.elamarti@foncia.fr
COORDONNEES : 07 63 30 22 46

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT - Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres : 1 mois à compter de la dernière publicité légale. Offre et prix soumis à condition de ressources. *conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Une annonce immobilière à publier ?

Contactez notre partenaire NetPress

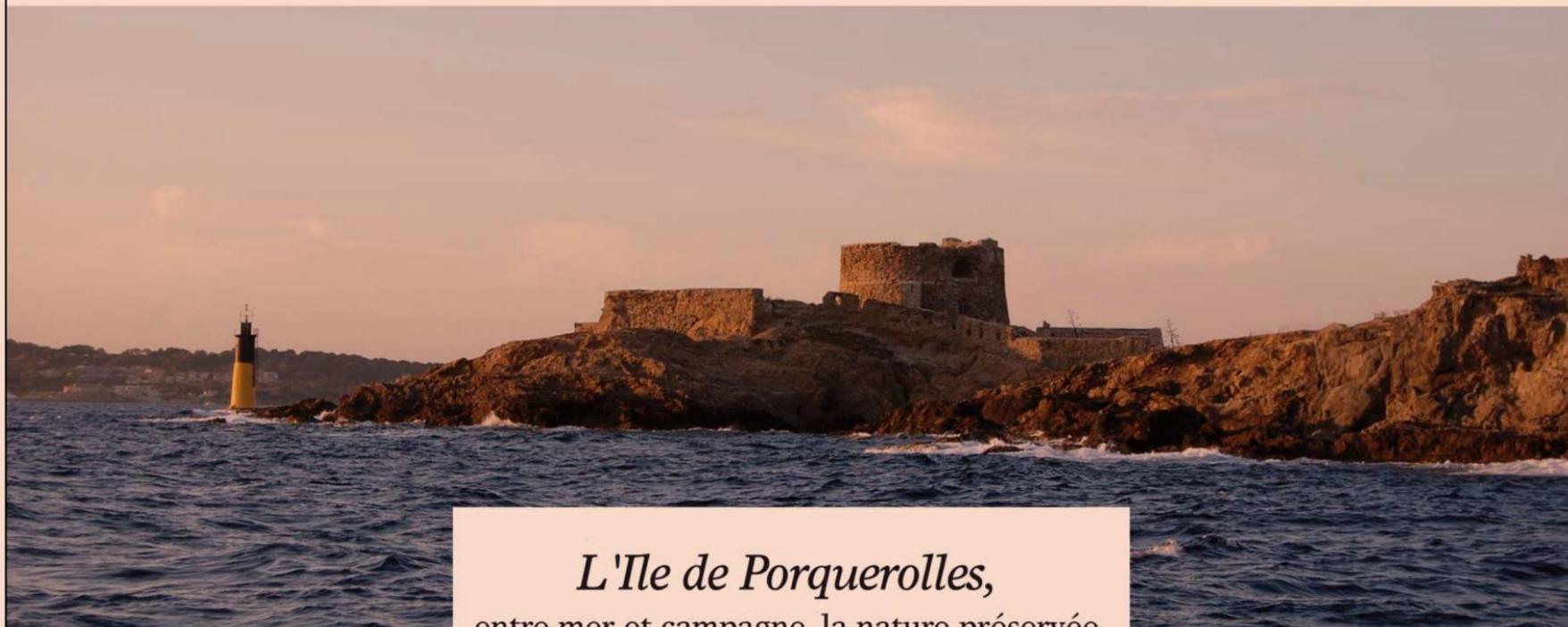
Emmanuel DAMBLANT - NETPRESSE

314, rue Saint Honoré - 75001 PARIS

Tél.: 01 71 17 61 67 - Fax : 01 70 79 06 32 - Mail : emmanuel.damblant@nouveleconomiste.fr

L'Auberge des Glycines,

*un hôtel de charme ouvert à l'année,
pour des réunions de travail en toute quiétude.*



L'Ile de Porquerolles,
entre mer et campagne, la nature préservée
à 1h10 de vol de Paris.
(Aéroport Toulon-Hyères)

Hôtel de charme



Restaurant de poissons



Séminaires de direction



L'Auberge des Glycines
Tél. : 33 (0)4 94 58 30 36 - email : auberge.glycines@orange.fr
www.auberge-glycines.com